Budget détaillé des Dépenses de la Province du Manitoba

pour l'exercice se terminant
le 31 mars 1989
déposé pour adoption
lors de la Troisième Session
de la Trente-troisième Législature

Finances
Manitoba

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire du Budget des dépenses principal	page 1		
Sommaire des dépenses en capital	page 2		
Législation (I)	pages 3 à 6	résolutions nos	1 à 4
Conseil exécutif (II)	pages 7 et 8	résolution no	5
Agriculture (III)	pages 9 à 16	résolutions nos	6 à 17
Procureur général (IV)	pages 17 à 23	résolutions nos	18 à 23
Développement de l'entreprise et Tourisme (XXXIII)	pages 24 à 29	résolutions nos	24 à 30
Fonction publique (XVII)	pages 30 à 33	résolutions nos	31 à 33
Services communautaires (IX)	pages 34 à 39	résolutions nos	34 à 38
Consommation et Corporations (V)	pages 40 à 42	résolutions nos	39 à 41
Développement coopératif (VI)	pages 43 et 44	résolutions nos	42 et 43
Investissements de l'État (XXII)	pages 45 et 46		
Culture, Patrimoine et Loisirs (XIV)	pages 47 à 52	résolutions nos	44 à 46
Éducation (XVI)	pages 53 à 60	résolutions nos	47 à 54
Services de l'emploi et Sécurité économique (XXXIV)	pages 61 à 66	résolutions nos	55 à 58
Énergie et Mines (XXIII)	pages 67 à 70	résolutions nos	59 à 61
Environnement et Sécurité et hygiène du travail (XXXI).	pages 71 à 74	résolutions nos	62 à 66
Finances (VII)	pages 75 à 80	résolutions nos	67 à 74
Services du Gouvernement (VIII)	pages 81 à 88	résolutions nos	75 à 81
Santé (XXI)	pages 89 à 97	résolutions nos	82 à 89
Voirie et Transport (XV)	pages 98 à 104	résolutions nos	90 à 97
Logement (XXX)	pages 105 à 108	résolutions nos	98 à 102
Industrie, Commerce et Technologie (X)	pages 109 à 112	résolutions nos	103 à 106
Travail (XI)	pages 113 à 116	résolutions nos	107 à 109
Affaires municipales (XIII)	pages 117 à 120	résolutions nos	110 à 118
Ressources naturelles (XII)	pages 121 à 134	résolutions nos	119 à 130
Affaires du Nord (XIX)	pages 135 à 141	résolutions nos	131 à 136
Affaires urbaines (XX)	pages 142 à 145	résolutions nos	137 à 140
Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba (XXVI)	pages 146 et 147	résolution no	141
Allégement des taux d'intérêt élevés (XXVIII)	page 148		
Crédits - Inondations et urgences diverses (XVIII)	page 149	résolution no	142
Augmentation générale de salaire (XXV)	page 150	résolution no	143
Fonds manitobain de soutien à l'emploi (XXIX)	pages 151 et 152	résolution no	144
Totaux et conciliation	page 153		

88-03833/

SOMMAIRE DU BUDGET DES DÉPENSES PRINCIPAL

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Ministère	Exercice se terminant le 31 mars 1989 — Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Budget total des dépenses
(1)				
9 612 500 $	Législation	10 392 100 $	..... $	10 392 100 $
3 031 700	Conseil exécutif	3 187 200	.....	3 187 200
	Agriculture			
62 240 800	* Programmes du ministère	62 955 600	4 150 000	67 105 600
11 255 900	* Caisse d'assurance-revenu	11 097 700	.....	11 097 700
12 000 000	* Aide spéciale aux agriculteurs	12 000 000	.....	12 000 000
82 254 400	Procureur général	84 069 300	.....	84 069 300
18 675 900	Développement de l'entreprise et Tourisme	15 011 400	1 691 000	16 702 400
63 144 600	Fonction publique	65 818 300	.....	65 818 300
204 007 000	Services communautaires	232 087 300	.....	232 087 300
4 428 900	Consommation et Corporations	5 126 200	.....	5 126 200
3 233 000	Développement coopératif	2 073 100	.....	2 073 100
787 400	Investissements de l'État	.....	.....	.....
22 838 100	Culture, Patrimoine et Loisirs	22 211 000	.....	22 211 000
747 503 000	Éducation	754 235 800	28 914 500	783 150 300
236 350 000	Services de l'emploi et Sécurité économique	250 523 000	.....	250 523 000
11 794 600	Énergie et Mines	11 375 000	.....	11 375 000
12 248 400	Environnement et Sécurité et hygiène du travail	12 705 800	.....	12 705 800
	Finances			
18 562 900	* Programmes du ministère	19 352 200	.....	19 352 200
217 100 000	* Paiement des crédits d'impôt	248 600 000	.....	248 600 000
438 223 500	* Dette publique (crédits législatifs)	523 348 000	.....	523 348 000
23 884 700	* Stabilisation des taux de l'Hydro (crédits législatifs)	38 411 400	.....	38 411 400
135 304 400	Services du Gouvernement	120 629 700	19 083 000	139 712 700
1 327 084 100	Santé	1 396 103 000	42 442 400	1 438 545 400
203 796 500	Voirie et Transport	103 277 700	97 856 700	201 134 400
47 842 800	Logement	47 921 700	130 000	48 051 700
9 256 100	Industrie, Commerce et Technologie	8 904 300	.....	8 904 300
10 427 100	Travail	10 575 000	.....	10 575 000
41 807 600	Affaires municipales	43 061 900	225 000	43 286 900
85 733 000	Ressources naturelles	76 490 500	9 577 400	86 067 900
27 153 300	Affaires du Nord	25 839 200	4 609 400	30 448 600
64 997 200	Affaires urbaines	47 659 200	23 657 000	71 316 200
7 569 700	Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba	5 799 600	3 867 000	9 666 600
.....	Allégement des taux d'intérêt élevés	.....	.....	.....
1 000 000	Crédits - Inondations et urgences diverses	1 500 000	.....	1 500 000
.....	Augmentation générale de salaire	24 000 000	.....	24 000 000
52 711 200	Fonds manitobain de soutien à l'emploi	46 448 000	7 725 500	54 173 500
..... (2)	Dépenses en capital secondaires	(24 400 000)	24 400 000	.....
4 217 860 300 $		4 318 390 200 $	268 328 900 $	4 586 719 100 $

Note (1) - Les montants du Budget 1987-1988 ont été rajustés pour tenir compte des transferts de crédits suite à la réorganisation de ministères, et des transferts aux ministères résultant des Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba.

Note (2) - Les dépenses en capital secondaire incluses dans les crédits de fonctionnement courants de l'exercice se terminant le 31 mars 1988 sont de 23 500 000 $.

SOMMAIRE DES DÉPENSES EN CAPITAL

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Ministère	Exercice se terminant le 31 mars 1989
. . . . . $	Législation	. . . . . $
. . . . .	Conseil exécutif	. . . . .
	Agriculture	
4 150 000	* Programmes du ministère	4 150 000
. . . . .	* Caisse d'assurance-revenu	. . . . .
. . . . .	* Aide spéciale aux agriculteurs	. . . . .
. . . . .	Procureur général	. . . . .
2 135 000	Développement de l'entreprise et Tourisme	1 691 000
. . . . .	Fonction publique	. . . . .
. . . . .	Services communautaires	. . . . .
. . . . .	Consommation et Corporations	. . . . .
. . . . .	Développement coopératif	. . . . .
. . . . .	Investissements de l'État	. . . . .
. . . . .	Culture, Patrimoine et Loisirs	. . . . .
26 454 600	Éducation	28 914 500
. . . . .	Services de l'emploi et Sécurité économique	. . . . .
50 000	Énergie et Mines	. . . . .
. . . . .	Environnement et Sécurité et hygiène du travail	. . . . .
	Finances	
. . . . .	* Programmes du ministère	. . . . .
. . . . .	* Paiement des crédits d'impôt	. . . . .
. . . . .	* Dette publique (crédits législatifs)	. . . . .
. . . . .	* Stabilisation des taux de l'Hydro (crédits législatifs)	. . . . .
16 497 100	Services du Gouvernement	19 083 000
36 390 300	Santé	42 442 400
102 270 300	Voirie et Transport	97 856 700
130 000	Logement	130 000
. . . . .	Industrie, Commerce et Technologie	. . . . .
. . . . .	Travail	. . . . .
705 000	Affaires municipales	225 000
10 186 000	Ressources naturelles	9 577 400
4 194 400	Affaires du Nord	4 609 400
20 650 200	Affaires urbaines	23 657 000
2 951 200	Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba	3 867 000
. . . . .	Allégement des taux d'intérêt élevés	. . . . .
. . . . .	Augmentation générale de salaire	. . . . .
. . . . .	Crédits - Inondations et urgences diverses	. . . . .
. . . . .	Augmentation générale de salaire	. . . . .
8 350 000	Fonds manitobain de soutien à l'emploi	7 725 500
235 114 100 $		243 928 900 $
23 500 000	Dépenses en capital secondaires incluses dans les crédits de fonctionnement courants	24 400 000
258 614 100 $		268 328 900 $

BUDGET DES DÉPENSES PRINCIPAL
DE
LA PROVINCE DU MANITOBA
POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 1989

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989
	LÉGISLATION (I)	
	Sommaire des programmes	
	Dépenses de fonctionnement courantes	
2 165 100 $	1. Indemnités (crédits législatifs)	2 250 500 $
816 300	2. Prestations de retraite (crédits législatifs)	913 600
1 381 400	3. Allocations aux députés (crédits législatifs)	1 451 100
1 974 300	4. Autres dépenses de l'Assemblée	2 153 700
2 474 000	5. Bureau du Vérificateur provincial	2 425 500
519 000	6. Ombudsman	534 000
282 400	7. Élections Manitoba	663 700
9 612 500 $*	**Total des crédits pour la Législation . . . . . .**	10 392 100 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	9 371 000 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Services du Gouvernement	241 500
Crédits 1987-1988 après rajustement	9 612 500 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Crédits législatifs	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°

LÉGISLATION (I)

Dépenses de fonctionnement courantes

		1. Indemnités (crédits législatifs)				
		Indemnités des députés.				
2 136 100 $	(a)	Députés	2 221 500 $			
21 500	(b)	Indemnités supplémentaires du Président, du Vice-président, et du Vice-président des comités; indemnité intersessionnelle du Président . . .	21 500			
7 500	(c)	Leader parlementaire de l'Opposition; Whips des partis .	7 500			
2 165 100 $			2 250 500 $			
		2. Prestations de retraite (crédits législatifs)				
		Prestations de retraite des députés.				
816 300 $	(a)	Prestations et remboursements . .	913 600 $			
		3. Allocations aux députés (crédits législatifs)				
		Dépenses des députés liées à leurs fonctions et devoirs spéciaux.				
541 500 $	(a)	Représentation et rencontres avec les électeurs . . .	563 200 $			
237 500	(b)	Subsistance	247 000			
30 000	(c)	Travail en comité .	30 000			
204 900	(d)	Déplacements	204 900			
85 500	(e)	Fournitures et fonctionnement . .	92 700			
278 500	(f)	Imprimés	309 800			
3 000	(g)	Dépenses du Président	3 000			
500	(h)	Dépenses du Vice-président	500			
1 381 400 $			1 451 100 $			

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution nº
		LÉGISLATION (I) (suite)			
1 974 300 $	4.	Autres dépenses de l'Assemblée		2 153 700 $	1
		Soutien administratif de l'Assemblée législative.			
136 500 $	(a)	Chef de l'Opposition officielle	144 700 $		
20 600 $	(1)	Traitement du Chef de l'Opposition officielle	20 600 $		
87 400	(2)	Salaires	91 900		
28 500	(3)	Autres dépenses . .	32 200		
. . . . .	(b)	Chef du deuxième parti de l'Opposition	. . . . .		
944 700	(c)	Salaires	1 007 100		
469 300	(d)	Autres dépenses	527 100		
423 800	(e)	Le Hansard	474 800		
235 100 $	(1)	Salaires	280 100 $		
188 700	(2)	Autres dépenses . .	194 700		
2 474 000 $	5.	Bureau du Vérificateur provincial		2 425 500 $	2
		Vérification indépendante des comptes du Trésor, de divers comités, commissions et organismes gouvernementaux, et présentation des résultats de ce travail, en conformité avec les dispositions de la Loi sur le Vérificateur provincial.			
2 349 400 $	(a)	Salaires	2 300 900 $		
124 600	(b)	Autres dépenses	124 600		
519 000 $	6.	Ombudsman		534 000 $	3
		En conformité avec les dispositions de la Loi sur l'Ombudsman, reçoit les plaintes, enquête, et redresse les torts subis lorsque la plainte est légitime et le redressement possible.			
439 900 $	(a)	Salaires	463 900 $		
79 100	(b)	Autres dépenses	70 100		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		LÉGISLATION (I) (suite)			
282 400 $		7. Élections Manitoba		663 700 $	4
		Responsabilités : inscription des électeurs, déroulement des élections, et application des dispositions de la Loi sur le financement des campagnes électorales.			
	256 200 $	(a) Salaires	242 700 $		
	26 200	(b) Autres dépenses	421 000		
5 249 700 $		**Total des crédits votés pour la législation . . . . . .**		5 776 900 $	
4 362 800		Indemnités, prestations de retraite et allocations des députés (crédits législatifs)		4 615 200	
9 612 500 $		**Total des crédits pour la Législation . . . . . .**		10 392 100 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

CONSEIL EXÉCUTIF (II)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

3 031 700 $	1. Administration	3 187 200 $
3 031 700 $*	Total des crédits pour le Conseil exécutif	3 187 200 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	2 587 900 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Culture, Patrimoine et Loisirs	105 800
- Éducation	37 400
- Services de l'emploi et Sécurité économique . .	37 400
- Énergie et Mines	41 700
- Travail	40 700
- Fonds manitobain de soutien à l'emploi	160 000
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	20 800
Crédits 1987-1988 après rajustement	3 031 700 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		CONSEIL EXÉCUTIF (II)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
3 031 700 $		1. Administration		3 187 200 $	5
		Inclut : indemnités du Conseil exécutif; administration du cabinet du Premier ministre; coordination de la politique; services de soutien aux comités du Cabinet; Secrétariat des relations intergouvernementales; Accueil gouvernemental; Programme de développement international; Secrétariat des services en langue française.			
	26 600 $	(a) Traitement du Premier ministre et Président du Conseil exécutif	26 600 $		
		(b) Direction et administration			
	1 821 800 $	(1) Salaires	1 954 300 $		
	450 300	(2) Autres dépenses	450 900		
	2 272 100 $		2 405 200 $		
		(c) Secrétariat des relations intergouvernementales			
	167 000 $	(1) Salaires	174 500 $		
	26 500	(2) Autres dépenses	26 500		
	193 500 $		201 000 $		
	15 000 $	(d) Accueil gouvernemental	15 000 $		
	424 000 $	(e) Programme de développement international	436 700 $		
		(f) Secrétariat des services en langue française			
	81 700 $	(1) Salaires	83 900 $		
	18 800	(2) Autres dépenses	18 800		
	100 500 $		102 700 $		
3 031 700 $		**Total des crédits pour le Conseil exécutif**		3 187 200 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989
	AGRICULTURE (III)	
	Sommaire des programmes	
	Dépenses de fonctionnement courantes	
2 254 500 $	1. Administration et finances	2 261 100 $
4 664 300	2. Société de l'assurance-récolte du Manitoba	4 642 000
16 063 400	3. Société du crédit agricole du Manitoba	19 032 700
11 795 100	4. Division du développement agricole et de la commercialisation	11 886 200
12 224 200	5. Division de l'expansion agricole et rurale	12 282 000
2 547 900	6. Division de la politique et de l'économie	2 774 100
1 311 000	7. Ententes fédérales-provinciales	1 315 000
11 255 900	8. Caisse d'assurance-revenu	11 097 700
6 130 400	9. Achats de produits pharmaceutiques et de sperme	7 912 500
12 000 000	10. Aide spéciale aux agriculteurs en matière de taxes scolaires	12 000 000
1 100 000	11. Programme d'allègement des taux d'intérêt élevés	850 000
81 346 700 $	**Total des dépenses de fonctionnement**	86 053 300 $
	Dépenses en capital	
4 150 000	12. Dépenses en capital	4 150 000
85 496 700 $*	**Total des crédits pour l'Agriculture**	90 203 300 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Exercice se terminant le 31 mars 1989

AGRICULTURE (III) (suite)

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	84 664 800 $
Transferts de fonctions allant à :	
- Culture, Patrimoine et Loisirs	(420 200)
- Environnement et Sécurité et hygiène du travail	(45 200)
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	197 300
- Allègement des taux d'intérêt élevés	1 100 000
Crédits 1987-1988 après rajustement	85 496 700 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		AGRICULTURE (III)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
2 254 500 $		1. Administration et finances		2 261 100 $	6
		Planification et mise en oeuvre de la politique et des programmes et activités du ministère.			
	20 600 $	(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
	339 900 $	(1) Salaires	281 800 $		
	122 500	(2) Autres dépenses	122 600		
	117 900	(3) Analyse de la politique	117 900		
	580 300 $		522 300 $		
		(c) Services administratifs et financiers			
	719 000 $	(1) Salaires	755 600 $		
	217 600	(2) Autres dépenses	214 300		
	936 600 $		969 900 $		
		(d) Service d'informatique			
	231 300 $	(1) Salaires	243 500 $		
	78 400	(2) Autres dépenses	78 400		
	309 700 $		321 900 $		
		(e) Gestion des ressources humaines			
	196 300 $	(1) Salaires	214 100 $		
	24 400	(2) Autres dépenses	24 500		
	220 700 $		238 600 $		
		(f) Analyse des programmes			
	173 200 $	(1) Salaires	174 300 $		
	13 400	(2) Autres dépenses	13 500		
	186 600 $		187 800 $		
4 664 300 $		2. Société de l'assurance-récolte du Manitoba		4 642 000 $	7
		Veille à l'application de la Loi sur l'assurance-récolte du Manitoba et de l'Entente Canada-Manitoba d'indemnisation des dommages causés aux récoltes par la sauvagine.			
	4 364 300 $	(a) Administration	4 342 000 $		
	300 000	(b) Indemnisation des dommages causés par la sauvagine	300 000		
		(Somme récupérable du Canada : 150 000 $)			

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		AGRICULTURE (III) (suite)			
16 063 400 $		3. Société du crédit agricole du Manitoba		19 032 700 $	8
		Veille à l'application de la Loi sur la Société du crédit agricole du Manitoba.			
7 450 400 $		(a) Administration	11 639 500 $		
2 113 000		(b) Frais nets d'intérêt	1 893 200		
6 500 000		(c) Coût de la réduction du taux d'intérêt	5 500 000		
11 795 100 $		4. Division du développement agricole et de la commercialisation		11 886 200 $	9
		Assure au personnel travaillant sur place et aux agriculteurs les services de spécialistes dans les domaines suivants : récoltes, bétail, sols, eau, services techniques, formation agricole et commercialisation.			
		(a) Administration			
85 000 $		(1) Salaires	87 300 $		
7 900		(2) Autres dépenses	7 900		
92 900 $			95 200 $		
		(b) Direction des productions animales			
1 619 800 $		(1) Salaires	1 604 600 $		
664 700		(2) Autres dépenses	665 900		
2 284 500 $			2 270 500 $		
		(c) Direction des services vétérinaires			
1 371 800 $		(1) Salaires	1 400 100 $		
920 700		(2) Autres dépenses	978 200		
		(Somme récupérable du Canada : 2 000 $)			
2 292 500 $			2 378 300 $		
		(d) Direction des sols et des cultures			
1 888 100 $		(1) Salaires	1 897 500 $		
1 184 000		(2) Autres dépenses	1 195 200		
100 200		(3) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord	102 200		
		57 200 $ (a) Salaires . . . . . 59 200 $			
		43 000 (b) Autres dépenses . . 43 000			
3 172 300 $			3 194 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		AGRICULTURE (III) (suite)			
		(e) Direction des services techniques et de la formation			
1 648 400 $		(1) Salaires	1 676 000 $		
1 305 700		(2) Autres dépenses	1 263 200		
		(Somme récupérable du Canada : 47 000 $)			
531 200		(3) Comices agricoles	530 200		
. . . . .		(4) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord	. . . . .		
		86 500 $ (a) Salaires . . . . . 82 900 $			
		35 300 (b) Autres dépenses . . 35 300			
		121 800 $ 118 200 $			
		121 800 (c) Moins : Somme récupérable des Affaires du Nord . 118 200			
3 485 300 $			3 469 400 $		
		(f) Direction de la commercialisation			
287 000 $		(1) Salaires	296 200 $		
180 600		(2) Autres dépenses	181 700		
467 600 $			477 900 $		
12 224 200 $	. . . . .	5. Division de l'expansion agricole et rurale		12 282 000 $	10
		Assure les services du ministère sur place par l'entremise du personnel des régions et des districts, en utilisant les services en approvisionnement d'eau et les terres domaniales agricoles.			
		(a) Région du Nord-Ouest			
1 203 500 $		(1) Salaires	1 236 600 $		
353 800		(2) Autres dépenses	353 800		
1 557 300 $			1 590 400 $		
		(b) Région du Sud-Ouest			
1 625 300 $		(1) Salaires	1 619 300 $		
333 900		(2) Autres dépenses	333 900		
1 959 200 $			1 953 200 $		
		(c) Région centrale			
1 638 600 $		(1) Salaires	1 641 100 $		
334 800		(2) Autres dépenses	334 800		
1 973 400 $			1 975 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		AGRICULTURE (III) (suite)			
		(d) Région de l'Est			
1 014 400 $		(1) Salaires	1 033 200 $		
248 200		(2) Autres dépenses	248 200		
1 262 600 $			1 281 400 $		
		(e) Région d'Entre-les-Lacs			
1 211 100 $		(1) Salaires	1 238 600 $		
294 200		(2) Autres dépenses	294 200		
1 505 300 $			1 532 800 $		
		(f) Commission de l'approvisionnement en eau du Manitoba			
1 408 100 $		(1) Salaires	1 437 100 $		
458 500		(2) Autres dépenses	458 500		
1 866 600 $			1 895 600 $		
		(g) Direction des terres domaniales agricoles			
1 272 600 $		(1) Salaires	1 228 300 $		
827 200		(2) Autres dépenses	824 400		
2 099 800 $			2 052 700 $		
2 547 900 $	6.	Division de la politique et de l'économie		2 774 100 $	11
		Effectue des recherches et des analyses, et donne des conseils sur l'élaboration des programmes et de la politique, pour le bénéfice de l'industrie agricole du Manitoba; contribue au financement de projets de recherche de l'Université du Manitoba et de l'Institut de développement rural, ainsi qu'à l'administration de divers organismes.			
		(a) Administration			
85 000 $		(1) Salaires	87 100 $		
15 900		(2) Autres dépenses	15 900		
100 900 $			103 000 $		
		(b) Direction de l'économie			
609 400 $		(1) Salaires	615 800 $		
128 900		(2) Autres dépenses	129 400		
738 300 $			745 200 $		
		(c) Conseil manitobain de commercialisation des produits naturels			
157 400 $		(1) Salaires	154 700 $		
40 100		(2) Autres dépenses	40 200		
197 500 $			194 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		AGRICULTURE (III) (suite)			
		(d) Commission manitobaine de contrôle du			
32 000 $		prix du lait	29 900 $		
		(e) Office de la propriété agricole du Manitoba			
137 000 $		(1) Salaires	140 800 $		
33 600		(2) Autres dépenses	33 700		
170 600 $			174 500 $		
		(f) Subventions à la recherche agricole			
875 500 $		(1) Université du Manitoba	875 500 $		
. . . . .		(2) Institut de développement rural	100 000		
875 500 $			975 500 $		
		(g) Loi sur la protection des exploitations agricoles familiales			
176 800 $		(1) Salaires	194 800 $		
256 300		(2) Autres dépenses	356 300		
433 100 $			551 100 $		
1 311 000 $	7.	Ententes fédérales-provinciales		1 315 000 $	12
		Mise en oeuvre de l'Entente fédérale-provinciale sur le secteur agro-alimentaire.			
1 311 000 $		(a) Entente sur le secteur agro-alimentaire	1 315 000 $ (1)		
11 255 900 $	8.	Caisse d'assurance-revenu		11 097 700 $	13
6 164 900 $		(a) Plan de stabilisation de l'industrie bovine	5 953 200 $		
5 091 000		(b) Régime de stabilisation du revenu des éleveurs de porc	4 796 200		
. . . . .		(c) Aide aux producteurs de betterave à sucre	348 300		
6 130 400 $	9.	Achats de produits pharmaceutiques et de sperme		7 912 500 $	14
12 000 000 $	10.	Aide spéciale aux agriculteurs en matière de taxes scolaires		12 000 000 $	15
1 100 000 $	11.	Programme d'allègement des taux d'intérêt élevés		850 000 $	16
81 346 700 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		86 053 300 $	

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 328 800 $ est inclus dans les Autorisations de crédit - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente fédérale-provinciale sur le secteur agro-alimentaire, ce qui porte le montant total autorisé pour le ministère pour ce poste à 1 643 800 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution nº
		AGRICULTURE (III) (suite)			
		Dépenses en capital			
4 150 000 $	. . . . .	12. Dépenses en capital		4 150 000 $	17
	4 150 000 $	(a) Subventions en capital	4 150 000 $		
85 496 700 $		**Total des crédits pour l'Agriculture . . . . . .**		90 203 300 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

PROCUREUR GÉNÉRAL (IV)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

2 828 200 $	1. Administration et finances	2 696 900 $
5 445 300	2. Justice criminelle	5 888 600
5 041 100	3. Services juridiques	4 642 800
32 024 900	4. Maintien de l'ordre	33 434 900
17 828 300	5. Services judiciaires	17 911 500
19 086 600	6. Protection des droits des particuliers et des droits relatifs aux biens	19 494 600
82 254 400 $*	**Total des crédits pour le Procureur général . . . . . .**	84 069 300 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	82 099 300 $
Transferts de fonctions allant à :	
- Fonction publique	(104 000)
- Culture, Patrimoine et Loisirs	(41 100)
- Éducation	(54 500)
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	354 700
Crédits 1987-1988 après rajustement	82 254 400 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		PROCUREUR GÉNÉRAL (IV)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
2 828 200 $		1. Administration et finances		2 696 900 $	18
		Direction et coordination des programmes du ministère. Services offerts à toutes les divisions : recherche et planification; services financiers, comptables et budgétaires; gestion des ressources humaines; gestion des archives; développement de systèmes et service d'informatique.			
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	10 300 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
297 600 $		(1) Salaires	306 600 $		
42 800		(2) Autres dépenses	42 900		
340 400 $			349 500 $		
		(c) Recherche, planification, évaluation			
213 300 $		(1) Salaires	263 100 $		
217 900		(2) Autres dépenses	185 900		
431 200 $			449 000 $		
		(d) Services administratifs et financiers			
575 300 $		(1) Salaires	594 100 $		
107 100		(2) Autres dépenses	105 100		
682 400 $			699 200 $		
		(e) Gestion des ressources humaines			
240 400 $		(1) Salaires	251 000 $		
25 100		(2) Autres dépenses	27 100		
265 500 $			278 100 $		
		(f) Service d'informatique			
510 700 $		(1) Salaires	515 500 $		
577 400		(2) Autres dépenses	395 300		
1 088 100 $			910 800 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		PROCUREUR GÉNÉRAL (IV) (suite)			
5 445 300 $		2. Justice criminelle		5 888 600 $	19
		Comprend quatre directions qui s'occupent de l'administration de la justice criminelle. La Direction des poursuites criminelles poursuit les auteurs d'actes criminels en conformité avec les lois provinciales, le Code criminel du Canada et d'autres lois fédérales. Le Bureau du médecin légiste, en conformité avec la Loi sur les enquêtes médico-légales, enquête sur toute mort subite, violente et inexpliquée, se produisant au Manitoba. La Commission d'examen, créée en vertu d'une disposition du Code criminel du Canada, étudie les cas des personnes déclarées inaptes à subir leur procès ou non coupables pour cause de folie et qui sont détenues en vertu d'un mandat du Lieutenant-gouverneur.			
		(a) Administration et programmes spéciaux			
171 400 $		(1) Salaires	177 000 $		
195 500		(2) Autres dépenses	422 400		
		(Somme récupérable du Canada : 83 400 $)			
366 900 $			599 400 $		
		(b) Procureurs de la Couronne			
3 380 800 $		(1) Salaires	3 447 400 $		
871 600		(2) Autres dépenses	932 300		
4 252 400 $			4 379 700 $		
		(c) Loi sur les enquêtes médico-légales			
144 600 $		(1) Salaires	186 700 $		
650 600		(2) Autres dépenses	691 600		
795 200 $			878 300 $		
		(d) Commission d'examen			
19 900 $		(1) Salaires	20 200 $		
10 900		(2) Autres dépenses	11 000		
30 800 $			31 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution nº
		PROCUREUR GÉNÉRAL (IV) (suite)			
5 041 100 $		3. Services juridiques		4 642 800 $	20
		Comprend cinq directions et un organisme qui offrent des services juridiques spécialisés. Le Conseiller législatif apporte un appui administratif et juridique au Gouvernement et aux députés dans la rédaction des projets de loi et des règlements dans les deux langues officielles, et supervise la publication des lois et règlements adoptés. La Direction du contentieux civil donne des avis juridiques à tous les ministères et organismes gouvernementaux sur tout ce qui relève du droit civil. La Direction du droit de la famille assure un soutien administratif et juridique au Gouvernement en ce qui a trait à ses programmes d'exécution des ordonnances alimentaires et de protection de l'enfance, et aide à l'élaboration de lois se rapportant au droit de la famille. La Direction du droit constitutionnel fournit aux ministères un service de consultation et des services juridiques, y inclus la représentation en cour. La Commission manitobaine de réforme du droit conseille le Gouvernement sur la mise à jour et l'amélioration des lois manitobaines.			
		(a) Administration et programmes spéciaux			
90 600 $		(1) Salaires	94 700 $		
105 000		(2) Autres dépenses	105 000		
195 600 $			199 700 $		
		(b) Contentieux civil			
1 824 600 $		(1) Salaires	1 962 300 $		
134 700		(2) Autres dépenses	134 700		
1 959 300 $			2 097 000 $		
		(c) Conseiller législatif			
989 200 $		(1) Salaires	822 500 $		
817 700		(2) Autres dépenses	655 400		
		(Somme récupérable du Canada : 300 000 $)			
1 806 900 $			1 477 900 $		
		(d) Commission manitobaine de réforme du droit			
213 900 $		(1) Salaires	92 600 $		
153 400		(2) Autres dépenses	7 800		
367 300 $			100 400 $		
		(e) Droit de la famille			
303 000 $		(1) Salaires	321 300 $		
51 200		(2) Autres dépenses	51 300		
354 200 $			372 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		PROCUREUR GÉNÉRAL (IV) (suite)			
		(f) Droit constitutionnel			
	264 500 $	(1) Salaires	301 900 $		
	93 300	(2) Autres dépenses	93 300		
	357 800 $		395 200 $		
32 024 900 $		4. Maintien de l'ordre		33 434 900 $	21
		Regroupe tous les services essentiels au maintien de la loi et de l'ordre au Manitoba. La G.R.C. fournit, sous contrat avec la Province, les services provincial et municipal de police à plusieurs petites localités. La Direction de l'administration voit à la supervision et à la coordination des activités de la G.R.C., des corps de police municipaux, des enquêteurs privés, des gardes de sécurité et des agents de police spéciaux. La Commission d'enquête sur l'application de la loi, organisme consultatif et disciplinaire, enquête sur les griefs du public à l'endroit des policiers. Enfin, la division s'occupe de la réglementation des armes à feu.			
	31 349 900 $	(a) Sûreté du Manitoba	32 765 600 $		
		(b) Administration			
	240 900 $	(1) Salaires	246 900 $		
	195 100	(2) Autres dépenses	195 200		
		(Somme récupérable du Canada : 137 000 $)			
	436 000 $		442 100 $		
		(c) Commission d'enquête sur l'application de la loi			
	157 100 $	(1) Salaires	145 300 $		
	81 900	(2) Autres dépenses	81 900		
	239 000 $		227 200 $		
17 828 300 $		5. Services judiciaires		17 911 500 $	22
		Cette division soutient tout l'appareil judiciaire en vue de la résolution des questions se rapportant : aux délits qui relèvent des autorités fédérales, provinciales ou municipales; aux litiges en matière civile; aux jeunes contrevenants; aux litiges en matière familiale, et aux faillites.			
		(a) Administration			
	445 400 $	(1) Salaires	452 300 $		
	66 700	(2) Autres dépenses	66 700		
	512 100 $		519 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°

PROCUREUR GÉNÉRAL (IV) (suite)

		(b) Cour d'Appel et Cour du Banc de la Reine		
2 591 900 $		(1) Salaires	2 660 600 $	
376 600		(2) Autres dépenses	372 700	
2 968 500 $			3 033 300 $	
		(c) Cour provinciale		
5 115 700 $		(1) Salaires	5 163 100 $	
579 300		(2) Autres dépenses	565 400	
5 695 000 $			5 728 500 $	
		(d) Sténographes judiciaires		
1 897 900 $		(1) Salaires	1 669 700 $	
241 400		(2) Autres dépenses	211 400	
2 139 300 $			1 881 100 $	
		(e) Shérifs		
2 334 700 $		(1) Salaires	2 359 500 $	
743 800		(2) Autres dépenses	676 900	
3 078 500 $			3 036 400 $	
		(f) Agents de liaison judiciaires (Canada-Manitoba)		
415 900 $		(1) Salaires	415 300 $	
64 000		(2) Autres dépenses	64 000	
		(Somme récupérable du Canada : 240 000 $)		
479 900 $			479 300 $	
		(g) Exécution des ordonnances alimentaires		
328 400 $		(1) Salaires	353 300 $	
157 500		(2) Autres dépenses	158 600	
485 900 $			511 900 $	
		(h) Service des bibliothèques de droit		
243 000 $		(1) Salaires	278 800 $	
291 300		(2) Autres dépenses	483 000	
534 300 $			761 800 $	
		(j) Tribunaux ruraux		
1 507 900 $		(1) Salaires	1 533 300 $	
426 900		(2) Autres dépenses	426 900	
1 934 800 $			1 960 200 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution nº
		PROCUREUR GÉNÉRAL (IV) (suite)			
19 086 600 $		6. Protection des droits des particuliers et des droits relatifs aux biens		19 494 600 $	23
		Vise à la protection de nombreux droits des individus et droits relatifs aux biens accordés par la loi. L'Aide juridique accorde la protection de leurs droits légaux à ceux qui ne peuvent se permettre le secours d'un avocat. La Commission manitobaine des droits de la personne s'occupe de toute discrimination interdite par la loi. Le Curateur public gère les biens des personnes décédées et représente les intérêts des enfants et des handicapés intellectuels. La Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels rembourse certaines dépenses encourues par ces victimes. Le Bureau des titres fonciers et le Bureau d'enregistrement des sûretés relatives aux biens personnels enregistrent des droits sur des biens réels et sur des biens personnels.			
		(a) Commission manitobaine des droits de la personne			
772 800 $		(1) Salaires	813 700 $		
157 100		(2) Autres dépenses	175 800		
929 900 $			989 500 $		
		(b) Aide juridique Canada-Manitoba			
2 988 000 $		(1) Salaires	3 057 500 $		
5 616 600		(2) Autres dépenses	5 956 700		
		(Somme récupérable du Canada : 3 950 000 $)			
8 604 600 $			9 014 200 $		
		(c) Curateur public			
1 722 200 $		(1) Salaires	1 723 600 $		
218 600		(2) Autres dépenses	219 500		
1 940 800 $			1 943 100 $		
		(d) Bureau des titres fonciers			
4 331 500 $		(1) Salaires	4 166 100 $		
742 000		(2) Autres dépenses	731 800		
5 073 500 $			4 897 900 $		
		(e) Bureau d'enregistrement des sûretés relatives aux biens personnels			
456 400 $		(1) Salaires	478 800 $		
581 400		(2) Autres dépenses	572 200		
1 037 800 $			1 051 000 $		
1 500 000 $		(f) Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels (Canada-Manitoba)	1 598 900 $		
		(Somme récupérable du Canada : 404 200 $)			
82 254 400 $		**Total des crédits pour le Procureur général**		84 069 300 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989
	DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE ET TOURISME (XXXIII)	
	Sommaire des programmes	
	Dépenses de fonctionnement courantes	
801 600 $	1. Administration	584 500 $
3 416 600	2. Développement de la petite entreprise et développement des régions	3 028 700
4 265 900	3. Tourisme	3 995 900
45 000	4. Entente Canada-Manitoba sur le tourisme - Destination Manitoba	.....
2 061 300	5. Entente Canada-Manitoba 1985-1990 sur le tourisme	2 132 400
5 605 500	6. Commission hippique du Manitoba	5 183 900
345 000	7. Allègement des taux d'intérêt élevés	86 000
16 540 900 $	Total des dépenses de fonctionnement	15 011 400 $
	Dépenses en capital	
2 135 000	8. Dépenses en capital	1 691 000
18 675 900 $*	Total des crédits pour le Développement de l'entreprise et le Tourisme	16 702 400 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Exercice se terminant le 31 mars 1989

DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE ET TOURISME (XXXIII) (suite)

*Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	18 337 300 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Services du Gouvernement	39 000
- Industrie, Commerce et Technologie	64 000
Transferts de fonctions allant à :	
- Culture, Patrimoine et Loisirs	(274 000)
- Industrie, Commerce et Technologie	(62 500)
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	212 100
- Allègement des taux d'intérêt élevés	345 000
- Fonds manitobain de soutien à l'emploi	15 000
Crédits 1987-1988 après rajustement	18 675 900 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution nº
		DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE ET TOURISME (XXXIII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
801 600 $		1. Administration		584 500 $	24
10 300 $		(a) Traitement du Ministre	10 300 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
293 300 $		(1) Salaires	235 200 $		
165 700		(2) Autres dépenses	165 700		
459 000 $			400 900 $		
		(c) Direction de la planification stratégique Planification, élaboration, évaluation et recherche pour le ministère.			
275 400 $		(1) Salaires	136 400 $		
56 900		(2) Autres dépenses	36 900		
332 300 $			173 300 $		
3 416 600 $		2. Développement de la petite entreprise et développement des régions		3 028 700 $	25
		(a) Service de soutien des programmes et des activités Voit au bon fonctionnement du bureau du directeur général; fournit une politique et une orientation aux programmes de développement de la petite entreprise et des régions, ainsi qu'une orientation et des conseils sur tout ce qui se rapporte à la mise en oeuvre de programmes de stimulation de l'esprit d'entreprise, de soutien des entreprises, et de services financiers et régionaux.			
328 300 $		(1) Salaires	335 100 $		
131 200		(2) Autres dépenses	131 200		
459 500 $			466 300 $		
		(b) Développement de la petite entreprise Conseille les petites entreprises de fabrication du Manitoba et fait pour celles-ci des études de faisabilité; fait la liaison avec Commercialisation Manitoba et subventionne ce réseau.			
326 700 $		(1) Salaires	59 000 $		
83 500		(2) Autres dépenses	63 500		
60 000		(3) Subventions	80 000		
470 200 $			202 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution nº

DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE ET TOURISME (XXXIII) (suite)

(c) Développement économique régional et communautaire

Prête un appui technique et conseille les communautés, les groupes et les particuliers qui veulent prendre des initiatives propres à créer des emplois permanents en stimulant le développement économique local. Accorde des subventions dans le cadre du Programme de développement communautaire. Assure la liaison avec la Société de développement régional et remet des subventions par son intermédiaire.

314 800 $		(1) Salaires	308 100 $
113 700		(2) Autres dépenses	178 700
729 900		(3) Subventions	673 000
1 158 400 $			1 159 800 $

(d) Programme de capital-risque

Fournit des conseils et des services techniques et financiers pour favoriser la création de sociétés de capital-risque dans le but d'amener de nouveaux investissements dans certains secteurs d'activité économique.

178 600 $		(1) Salaires	179 900 $
169 700		(2) Autres dépenses	169 700
348 300 $			349 600 $

(e) Programme de perfectionnement des techniques de fabrication

Fournit des conseils et des services techniques et financiers à de petites entreprises de fabrication et de transformation afin de les aider à s'adapter à de nouvelles technologies.

56 200 $		(1) Salaires	55 700 $
2 000		(2) Autres dépenses	2 000
58 200 $			57 700 $

(f) Centres d'expansion commerciale (à Winnipeg, Brandon et Dauphin)

Fournit aux petites entreprises des conseils et des informations techniques et commerciales, ainsi que des programmes de formation et de perfectionnement des cadres.

636 500 $		(1) Salaires	563 900 $
256 500		(2) Autres dépenses	228 900
29 000		(3) Subventions	.....
922 000 $			792 800 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE ET TOURISME (XXXIII) (suite)			
4 265 900 $		3. Tourisme		3 995 900 $	26
		(a) Service d'information touristique Fournit l'information touristique, coordonne les activités des centres et des kiosques d'information touristique de toute la Province, et subventionne l'Association de l'industrie du tourisme du Manitoba.			
629 700 $		(1) Salaires	623 300 $		
496 200		(2) Autres dépenses	486 100		
199 400		(3) Subventions	199 400		
1 325 300 $			1 308 800 $		
		(b) Service de commercialisation Développement des secteurs suivants : publicité, initiatives communes, voyages organisés, campagnes publicitaires, production de matériel d'appui et d'autres publications, et relations avec les médias.			
457 500 $		(1) Salaires	404 100 $		
1 988 300		(2) Autres dépenses	1 793 300		
2 445 800 $			2 197 400 $		
		(c) Développement du tourisme Services techniques et conseils spécialisés aux entreprises touristiques dans les domaines suivants : planification, études de faisabilité, financement et aide connexe.			
245 800 $		(1) Salaires	240 700 $		
249 000		(2) Autres dépenses	249 000		
494 800 $			489 700 $		
45 000 $		4. Entente Canada-Manitoba sur le tourisme - Destination Manitoba		. . . . . $	
		Développement du tourisme par des stimulants, une aide financière et un soutien aux programmes.			
. . . . . $		(a) Salaires	. . . . . $		
45 000		(b) Autres dépenses	. . . . .		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE ET TOURISME (XXXIII) (suite)			
2 061 300 $		5. Entente Canada-Manitoba 1985-1990 sur le tourisme Développement du tourisme par des stimulants, une aide financière et un soutien aux programmes.		2 132 400 $ (1)	27
	566 200 $	(a) Salaires	600 500 $		
	1 495 100	(b) Autres dépenses (Somme récupérable du Canada : 973 400 $)	1 531 900		
5 605 500 $		6. Commission hippique du Manitoba Soutient et développe l'industrie des courses de chevaux (pur-sang et trotteurs) et administre la Commission hippique du Manitoba.		5 183 900 $	28
	5 605 500 $	(a) Subventions	5 183 900 $		
345 000 $		7. Programme d'allègement des taux d'intérêt élevés Aide financière au service de la dette à l'intention des petites entreprises.		86 000 $	29
16 540 900 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		15 011 400 $	
		Dépenses en capital			
2 135 000 $		8. Dépenses en capital		1 691 000 $	30
	375 000 $	(a) Subventions en capital (1) Entente Canada-Manitoba sur le tourisme - Destination Manitoba	$		
	1 760 000	(2) Entente Canada-Manitoba 1985-1990 sur le tourisme (Somme récupérable du Canada : 845 500 $)	1 691 000	(1)	
	$	(3) Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg			
		70 600 $ (a) Programme d'aide à la petite entreprise	$		
		70 600 (b) Moins : Somme récupérable des Affaires urbaines.			
18 675 900 $		**Total des crédits pour le Développement de l'entreprise et le Tourisme**		16 702 400 $	

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 533 100 $ pour les Dépenses de fonctionnement courantes et un montant de 422 800 $ pour les Dépenses en capital sont inclus dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba 1985-1990 sur le tourisme, ce qui porte le montant des crédits pour les Dépenses de fonctionnement courantes à un total de 2 665 500 $ et le montant des crédits pour les Dépenses en capital à un total de 2 113 800 $. Le total du montant autorisé est donc de 4 779 300 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

FONCTION PUBLIQUE (XVII)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

4 424 100 $	1. Commission de la fonction publique	4 392 300 $
46 212 700	2. Régime d'avantages sociaux de la fonction publique . . .	48 292 800
12 507 800	3. Impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire	13 133 200
63 144 600 $*	**Total des crédits pour la Fonction publique . . . . . .**	65 818 300 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	63 068 200 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Procureur général	104 000
Transferts de fonctions allant à :	
- Culture, Patrimoine et Loisirs	(45 100)
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	17 500
Crédits 1987-1988 après rajustement	63 144 600 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		FONCTION PUBLIQUE (XVII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
4 424 100 $		1. Commission de la fonction publique		4 392 300 $	31
		Service centralisé de gestion du personnel fourni à tous les ministères, organismes, conseils et commissions du Gouvernement dont le personnel est nommé en vertu de la Loi sur la fonction publique. La Commission a les responsabilités suivantes : recrutement et sélection; classification et rémunération; politique du personnel; administration des avantages sociaux; perfectionnement des cadres et formation du personnel; santé des employés et orientation; direction et appui à la mise en oeuvre, par les différents ministères, de plans et de programmes d'action positive. Le Service des relations du travail de la Commission se charge des domaines suivants : négociations collectives, gestion des contrats, coordination du secteur public, recherches en vue de l'indemnisation et services de consultation. Outre sa responsabilité de commission d'appel, la Commission s'occupe également de vérification, conseille le Ministre sur tout ce qui se rapporte à la gestion des ressources humaines, et voit à l'application, dans la fonction publique, de la législation sur l'égalité des salaires. La Commission s'occupe du Programme d'assignation temporaire, où un petit groupe de spécialistes, choisi parmi le personnel de direction, se voit confier diverses tâches prioritaires, mais temporaires, au sein de la fonction publique.			
		(a) Haute direction			
299 100 $		(1) Salaires	240 700 $		
55 500		(2) Autres dépenses	52 700		
354 600 $			293 400 $		
		(b) Services administratifs			
616 800 $		(1) Salaires	760 400 $		
497 800		(2) Autres dépenses	420 100		
1 114 600 $			1 180 500 $		
		(c) Gestion des ressources humaines			
1 633 200 $		(1) Salaires	1 519 100 $		
683 400		(2) Autres dépenses	758 200		
2 316 600 $			2 277 300 $		
129 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	129 000		
2 187 600 $			2 148 300 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		FONCTION PUBLIQUE (XVII) (suite)			
		(d) Programme de perfectionnement professionnel			
176 900 $		(1) Salaires	183 700 $		
176 900		(2) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	183 700		
. . . . . $			. . . . . $		
		(e) Programme d'assignation temporaire			
409 600 $		(1) Salaires	291 000 $		
409 600		(2) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	291 000		
. . . . . $			. . . . . $		
		(f) Service des relations du travail			
614 300 $		(1) Salaires	627 100 $		
153 000		(2) Autres dépenses	143 000		
767 300 $			770 100 $		
46 212 700 $		2. Régime d'avantages sociaux de la fonction publique . . . . . Procure certains avantages sociaux, prescrits par la loi ou par des ententes, aux employés du Gouvernement et de ses divers conseils, commissions et organismes.		48 292 800 $	32
15 594 000 $		(a) Loi sur la pension de retraite des employés de la fonction publique	16 162 000 $		
7 547 800 $		(b) Régime de pension du Canada	8 797 100 $		
1 983 000 $		(c) Assurance-vie collective de la fonction publique .	2 073 500 $		
		(d) Commission des accidents du travail			
2 400 000 $		(1) Évaluation - accidents des employés	2 630 000 $		
800 000		(2) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	813 000		
1 600 000 $			1 817 000 $		
14 526 100 $		(e) Régime d'assurance-chômage Montant des primes payées par le Gouvernement pour ses employés	14 906 200 $		
3 429 000 $		(f) Régime d'assurance dentaire	3 635 000 $		
1 532 800 $		(g) Régime d'assurance-invalidité de longue durée . . .	902 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution nº
		FONCTION PUBLIQUE (XVII) (suite)			
12 507 800 $		3. Impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire . . . . . Voit aux paiements requis par la Loi sur l'impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire.		13 133 200 $	33
63 144 600 $		**Total des crédits pour la Fonction publique . . . . . .**		65 818 300 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

SERVICES COMMUNAUTAIRES (IX)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

3 467 900 $	1. Administration et finances	3 605 900 $
1 254 300	2. Services d'enregistrement et de permis	1 312 800
61 543 000	3. Services sociaux communautaires	65 601 400
101 305 600	4. Services à l'enfant et à la famille	120 954 100
36 436 200	5. Services correctionnels	40 613 100
204 007 000 $*	**Total des crédits pour les Services communautaires . . .**	232 087 300 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	203 787 700 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Éducation	11 400
- Santé	351 000
- Logement	23 300
Transferts de fonctions allant à :	
- Culture, Patrimoine et Loisirs	(250 900)
- Santé	(45 200)
- Ressources naturelles	(28 900)
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	158 600
Crédits 1987-1988 après rajustement	204 007 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SERVICES COMMUNAUTAIRES (IX)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
3 467 900 $	1.	Administration et finances		3 605 900 $	34
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
290 600 $		(1) Salaires	258 500 $		
91 300		(2) Autres dépenses	91 300		
381 900 $			349 800 $		
		(c) Recherche et planification Coordination ministérielle de la politique et des programmes, de la planification budgétaire connexe, et du partage des coûts.			
583 000 $		(1) Salaires	653 900 $		
194 100		(2) Autres dépenses	217 100		
		(Somme récupérable du Canada : 255 000 $)			
777 100 $			871 000 $		
		(d) Services financiers Administration et direction de la gestion et du contrôle financiers (y inclus la vérification interne). Comptabilité centrale, services financiers et budgétaires, recettes, et demandes d'indemnisations dans le cadre des ententes fédérales-provinciales sur le partage des coûts.			
706 600 $		(1) Salaires	737 200 $		
163 200		(2) Autres dépenses	153 900		
		(Somme récupérable du Canada : 325 000 $)			
869 800 $			891 100 $		
		(e) Services administratifs Développement des systèmes de gestion et d'information, et traitement des données; gestion de l'espace de bureau, du matériel de bureau et du parc des véhicules du ministère.			
798 900 $		(1) Salaires	858 500 $		
56 000		(2) Autres dépenses	56 000		
		(Somme récupérable du Canada : 385 000 $)			
854 900 $			914 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SERVICES COMMUNAUTAIRES (IX) (suite)			
		(f) Gestion des ressources humaines Recrutement et sélection, évaluation du personnel; évaluation et classification des postes; formation et perfectionnement, et service de paie.			
506 500 $		(1) Salaires	511 800 $		
57 100		(2) Autres dépenses	47 100		
		(Somme récupérable du Canada : 170 000 $)			
563 600 $			558 900 $		
1 254 300 $		2. Services d'enregistrement et de permis		1 312 800 $	35
		(a) Bureau de l'état civil Conformément à la Loi sur le mariage, la Loi sur les statistiques de l'état civil, la Loi sur le changement de nom et la Loi sur la protection de l'enfance, le Bureau de l'état civil enregistre et authentifie les documents officiels d'état civil, et fournit des services connexes.			
696 800 $		(1) Salaires	748 300 $		
261 400		(2) Autres dépenses	261 400		
958 200 $			1 009 700 $		
		(b) Permis de soins en résidence Accorde les permis aux installations communautaires de soins en résidence et voit à l'observation des normes.			
268 600 $		(1) Salaires	275 600 $		
27 500		(2) Autres dépenses	27 500		
		(Somme récupérable du Canada : 140 000 $)			
296 100 $			303 100 $		
61 543 000 $		3. Services sociaux communautaires		65 601 400 $	36
		(a) Administration Administration centrale et appui aux organismes externes, à la Direction des activités régionales et au Centre manitobain de développement, en ce qui concerne les programmes de rééducation professionnelle des adultes et ceux qui s'adressent aux handicapés intellectuels.			
345 400 $		(1) Salaires	352 200 $		
233 800		(2) Autres dépenses	143 700		
		(Somme récupérable du Canada : 225 000 $)			
579 200 $			495 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°

SERVICES COMMUNAUTAIRES (IX) (suite)

		(b) Direction des activités régionales Assure les services suivants, sur place : services sociaux, rééducation professionnelle, services à l'enfant et à la famille, services aux handicapés intellectuels. Est également incluse l'utilisation de deniers publics par des organismes externes de services sociaux.		
9 186 500 $		(1) Salaires	10 349 300 $	
1 469 800		(2) Autres dépenses	1 822 800	
		(Somme récupérable du Canada : 4 560 000 $)		
10 656 300 $			12 172 100 $	
		(c) Centre manitobain de développement Soins, en établissement, des handicapés intellectuels (à Portage-la-Prairie).		
16 518 000 $		(1) Salaires	16 893 300 $	
2 371 000		(2) Autres dépenses	2 421 000	
		(Somme récupérable du Canada : 2 420 000 $)		
18 889 000 $			19 314 300 $	
		(d) Direction des programmes Dirige les programmes destinés aux handicapés physiques et intellectuels; fixe des normes et procède à l'évaluation de la qualité des soins aux handicapés; pourvoit à leur logement et à leur rééducation, et leur prête assistance.		
936 900 $		(1) Salaires	903 400 $	
170 300		(2) Autres dépenses	170 300	
18 543 400		(3) Aide financière	19 769 300	
9 241 000		(4) Organismes externes	9 518 600	
		(Somme récupérable du Canada: 10 840 000 $)		
28 891 600 $			30 361 600 $	
		(e) Service aux familles en conflit Direction des programmes du Service de médiation des litiges familiaux (qui relève de la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine) et coordination provinciale du programme Violence au foyer.		
868 600 $		(1) Salaires	886 400 $	
200 500		(2) Autres dépenses	200 500	
1 363 700		(3) Organismes externes	2 076 500	
		(Somme récupérable du Canada : 130 000 $)		
2 432 800 $			3 163 400 $	
94 100 $		(f) Subventions à usage général	94 100 $	
		Subventions de soutien à divers organismes de services sociaux qui ne reçoivent aucune autre aide financière des différents programmes du gouvernement.		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SERVICES COMMUNAUTAIRES (IX) (suite)			
101 305 600 $	. . . . .	4. Services à l'enfant et à la famille		120 954 100 $	37
		(a) Administration			
		Direction centrale des programmes.			
	185 600 $	(1) Salaires	190 300 $		
	33 000	(2) Autres dépenses	33 000		
		(Somme récupérable du Canada : 105 000 $)			
	218 600 $		223 300 $		
		(b) Service de soutien			
		Administration, soutien des programmes et financement des services à l'enfant et à la famille que fournissent les bureaux régionaux du ministère, les organismes et établissements de soins à l'enfance, ainsi que l'Office des services à l'enfant et à la famille.			
	1 648 000 $	(1) Salaires	1 812 400 $		
	1 179 800	(2) Autres dépenses	1 257 500		
	30 796 300	(3) Entretien des enfants	39 498 400		
	23 423 600	(4) Organismes externes	26 160 100		
		(Somme récupérable du Canada: 32 355 000 $)			
	57 047 700 $		68 728 400 $		
		(c) Centre Seven Oaks pour la jeunesse			
		Offre, sur une base temporaire, des soins et un refuge aux jeunes ayant besoin d'un environnement sécurisant.			
	1 414 200 $	(1) Salaires	1 457 200 $		
	290 100	(2) Autres dépenses	290 100		
		(Somme récupérable du Canada : 865 000 $)			
	1 704 300 $		1 747 300 $		
		(d) Garde de jour pour enfants			
		Permis, subventions et soutien des programmes de divers établissements de garde de jour; allocations pour les familles admissibles.			
	1 149 200 $	(1) Salaires	1 302 200 $		
	327 500	(2) Autres dépenses	366 600		
	14 586 000	(3) Allocations pour les familles	18 218 900		
	12 672 200	(4) Subventions aux établissements	15 904 900		
		(Somme récupérable du Canada: 17 900 000 $)			
	28 734 900 $		35 792 600 $		
		(e) Services spéciaux aux enfants			
		Direction des programmes destinés aux enfants handicapés, physiquement ou intellectuellement, et à leurs familles.			
	178 200 $	(1) Salaires	196 500 $		
	89 900	(2) Autres dépenses	89 900		
	13 332 000	(3) Aide financière et organismes externes	14 176 100		
		(Somme récupérable du Canada : 6 215 000 $)			
	13 600 100 $		14 462 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SERVICES COMMUNAUTAIRES (IX) (suite)			
36 436 200 $		5. Services correctionnels		40 613 100 $	38
		(a) Administration			
		Administration centrale des programmes correctionnels, communautaires ou institutionnels, destinés aux adultes et aux adolescents.			
	262 800 $	(1) Salaires	282 900 $		
	191 500	(2) Autres dépenses	191 500		
		(Somme récupérable du Canada : 65 000 $)			
	454 300 $		474 400 $		
		(b) Services correctionnels - Adultes			
		Programmes de garde et de réadaptation des détenus des centres de détention pour adultes.			
	16 454 100 $	(1) Salaires	18 856 300 $		
	4 059 200	(2) Autres dépenses	4 824 300		
	540 900	(3) Organismes externes et maisons de transition	557 000		
	21 054 200 $		24 237 600 $		
		(c) Centres correctionnels pour adolescents			
		Garde et réadaptation des pensionnaires des centres de réadaptation pour adolescents.			
	6 089 600 $	(1) Salaires	6 810 400 $		
	1 157 800	(2) Autres dépenses	1 200 300		
		(Somme récupérable du Canada : 3 900 000 $)			
	7 247 400 $		8 010 700 $		
		(d) Services correctionnels dans la communauté			
		Divers services aux tribunaux, et divers programmes dans la communauté pour les adultes et les adolescents dont ils ont charge.			
	5 490 800 $	(1) Salaires	5 594 600 $		
	715 000	(2) Autres dépenses	727 300		
	1 474 500	(3) Élaboration des programmes	1 568 500		
		(Somme récupérable du Canada : 1 235 000 $)			
	7 680 300 $		7 890 400 $		
204 007 000 $		**Total des crédits pour les Services communautaires**		232 087 300 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

CONSOMMATION ET CORPORATIONS (V)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

560 000 $	1. Administration et finances	578 300 $
806 900	2. Consommation	915 500
3 062 000	3. Corporations	3 632 400
4 428 900 $*	Total des crédits pour la Consommation et les Corporations	5 126 200 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	4 444 400 $
Transferts de fonctions allant à :	
- Culture, Patrimoine et Loisirs	(85 400)
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	69 900
Crédits 1987-1988 après rajustement	4 428 900 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		CONSOMMATION ET CORPORATIONS (V)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
560 000 $		1. Administration et finances		578 300 $	39
		Direction et coordination des programmes du ministère. Informations aux Manitobains sur ces programmes. Administration et services du personnel et des finances pour le ministère et diverses commissions gouvernementales.			
10 300 $		(a) Traitement du Ministre	10 300 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
146 800 $		(1) Salaires	150 400 $		
61 500		(2) Autres dépenses	63 000		
208 300 $			213 400 $		
		(c) Services administratifs			
310 200 $		(1) Salaires	323 400 $		
31 200		(2) Autres dépenses	31 200		
341 400 $			354 600 $		
806 900 $		2. Consommation		915 500 $	40
		Veille à l'application de la législation sur la protection des consommateurs, comme la Loi sur la protection du consommateur et la Loi relative aux enquêtes sur les particuliers.			
678 900 $		(a) Salaires	748 000 $		
62 000		(b) Autres dépenses	101 500		
66 000		(c) Subventions	66 000		
3 062 000 $		3. Corporations		3 632 400 $	41
		Veille à l'application de certaines lois, comme la Loi sur les corporations, la Loi sur les assurances, la Loi sur les valeurs mobilières, et la Loi sur la Régie des services publics.			
		(a) Direction des corporations			
669 900 $		(1) Salaires	725 000 $		
332 000		(2) Autres dépenses	523 700		
1 001 900 $			1 248 700 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		CONSOMMATION ET CORPORATIONS (V) (suite)			
		(b) Direction des assurances			
229 900 $		(1) Salaires	295 300 $		
45 300		(2) Autres dépenses	124 100		
275 200 $			419 400 $		
		(c) Commission manitobaine des valeurs mobilières			
869 900 $		(1) Salaires	898 600 $		
116 100		(2) Autres dépenses	98 600		
986 000 $			997 200 $		
		(d) Régie des services publics			
203 700 $		(1) Salaires	251 900 $		
595 200		(2) Autres dépenses	715 200		
798 900 $			967 100 $		
4 428 900 $		Total des crédits pour la Consommation et les Corporations		5 126 200 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF (VI)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

544 700 $	1. Administration et finances	565 200 $
1 510 100	2. Développement et réglementation des coopératives, des caisses populaires et des Credit Unions	1 507 900
1 178 200	3. Remise d'intérêts	. . . . .
3 233 000 $*	**Total des crédits pour le Développement coopératif . . .**	2 073 100 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	3 260 600 $
Transferts de fonctions allant à :	
- Culture, Patrimoine et Loisirs	(45 100)
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	17 500
Crédits 1987-1988 après rajustement	3 233 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF (VI)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
544 700 $		1. Administration et finances		565 200 $	42
		Direction générale et soutien de la politique, et services administratifs et financiers du ministère.			
	20 600 $	(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
	211 800 $	(1) Salaires	221 800 $		
	42 900	(2) Autres dépenses	42 900		
	254 700 $		264 700 $		
		(c) Services administratifs et financiers			
	248 900 $	(1) Salaires	259 400 $		
	20 500	(2) Autres dépenses	20 500		
	269 400 $		279 900 $		
1 510 100 $		2. Développement et réglementation des coopératives, des caisses populaires et des Credit Unions		1 507 900 $	43
		Cette division fournit l'appui technique au développement et à l'amélioration des activités des coopératives, des caisses populaires et des Credit Unions au Manitoba, et voit à l'observation des lois réglementant ces activités.			
		(a) Développement des coopératives, des caisses populaires et des Credit Unions			
	751 300 $	(1) Salaires	744 400 $		
	243 600	(2) Autres dépenses	243 900		
	994 900 $		988 300 $		
		(b) Réglementation des coopératives, des caisses populaires et des Credit Unions			
	468 700 $	(1) Salaires	472 900 $		
	46 500	(2) Autres dépenses	46 700		
	515 200 $		519 600 $		
1 178 200 $		3. Remise d'intérêts	..... $	..... $	
	1 178 200 $	(a) Aide aux Credit Unions et aux caisses populaires	..... $		
3 233 000 $		**Total des crédits pour le Développement coopératif**		2 073 100 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

INVESTISSEMENTS DE L'ÉTAT (XXII)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

787 400 $	1. Administration	. . . . . $
787 400 $*	Total des crédits pour les Investissements de l'État . .	. . . . . $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	787 400 $
Crédits 1987-1988 après rajustement	787 400 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		INVESTISSEMENTS DE L'ÉTAT (XXII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
787 400 $		1. Administration		. . . . . $	
		Coordination et examen des activités des sociétés d'État; examen et développement des nouvelles possibilités d'investissement qui se présentent à l'État.			
	10 300 $	(a) Traitement du Ministre	. . . . . $		
		(b) Soutien administratif aux sociétés d'État			
	484 600 $	(1) Salaires	. . . . . $		
	292 500	(2) Autres dépenses	. . . . .		
	777 100 $		. . . . . $		
787 400 $		**Total des crédits pour les Investissements de l'État . . . . . .**		. . . . . $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989
	CULTURE, PATRIMOINE ET LOISIRS (XIV)	
	Sommaire des programmes	
	Dépenses de fonctionnement courantes	
1 322 300 $	1. Administration et finances	1 357 000 $
13 456 200	2. Division des programmes	13 536 800
7 922 700	3. Division des services de communication	7 317 200
136 900	4. Politique des télécommunications	. . . . .
22 838 100 $*	**Total des crédits pour la Culture, le Patrimoine, et les Loisirs**	22 211 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988

Exercice se terminant le 31 mars 1989

CULTURE, PATRIMOINE ET LOISIRS (XIV) (suite)

*Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	19 949 000 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Agriculture	420 200
- Procureur général	41 100
- Développement de l'entreprise et Tourisme	274 000
- Fonction publique	45 100
- Services communautaires	250 900
- Consommation et Corporations	85 400
- Développement coopératif	45 100
- Éducation	226 000
- Services de l'emploi et Sécurité économique	103 100
- Énergie et Mines	171 300
- Environnement et Sécurité et hygiène du travail	106 700
- Finances	47 000
- Services du Gouvernement	33 900
- Santé	151 500
- Voirie et Transport	83 900
- Logement	119 800
- Industrie, Commerce et Technologie	119 200
- Travail	123 700
- Affaires municipales	28 400
- Ressources naturelles	437 700
- Affaires du Nord	54 100
- Fonds manitobain de soutien à l'emploi	662 100
Transferts de fonctions allant à :	
- Conseil exécutif	(105 800)
- Services du Gouvernement	(98 200)
- Travail	(659 400)
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	122 300
Crédits 1987-1988 après rajustement	22 838 100 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution nº
		CULTURE, PATRIMOINE ET LOISIRS (XIV)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
1 322 300 $		1. Administration et finances		1 357 000 $	44
		Planification, direction et contrôle de la politique et des programmes du ministère; recherche et analyse visant à l'élaboration de la politique; coordination budgétaire, planification de la gestion, soutien des systèmes; comptabilité centralisée; gestion des ressources humaines, service de la paie, et autres services administratifs.			
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
410 900 $		(1) Salaires	423 800 $		
78 300		(2) Autres dépenses	78 300		
489 200 $			502 100 $		
		(c) Recherche et planification			
106 800 $		(1) Salaires	110 200 $		
13 200		(2) Autres dépenses	13 200		
120 000 $			123 400 $		
		(d) Services des finances et de l'administration			
355 700 $		(1) Salaires	369 400 $		
175 300		(2) Autres dépenses	175 300		
531 000 $			544 700 $		
		(e) Service du personnel			
144 100 $		(1) Salaires	148 800 $		
17 400		(2) Autres dépenses	17 400		
161 500 $			166 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		CULTURE, PATRIMOINE ET LOISIRS (XIV) (suite)			
13 456 200 $		2. Division des programmes		13 536 800 $	45
		Octroie des subventions aux organismes culturels et fournit de l'aide et des services aux communautés et localités dans le but d'accroître le potentiel culturel et récréatif du Manitoba, d'augmenter ses ressources en bibliothèques publiques, et d'assurer la préservation des éléments les plus significatifs de son patrimoine. Voit au bon fonctionnement des Archives provinciales et met à la disposition de l'Assemblée législative et des ministères les ressources de la Bibliothèque de l'Assemblée législative et des services de gestion des documents officiels. Veille à la classification de tous les films présentés dans les endroits publics du Manitoba.			
		(a) Haute direction			
101 900 $		(1) Salaires	105 500 $		
12 500		(2) Autres dépenses	12 500		
114 400 $			118 000 $		
4 791 300 $		(b) Subventions aux organismes culturels	4 935 100 $		
		(c) Ressources culturelles			
261 500 $		(1) Salaires	255 800 $		
56 000		(2) Autres dépenses	56 000		
317 500 $			311 800 $		
		(d) Service des bibliothèques publiques			
559 600 $		(1) Salaires	576 400 $		
138 000		(2) Autres dépenses	138 000		
2 447 200		(3) Subventions	2 567 800		
3 144 800 $			3 282 200 $		
		(e) Ressources historiques			
958 000 $		(1) Salaires	921 600 $		
103 100		(2) Autres dépenses	103 100		
1 061 100 $			1 024 700 $		
		(f) Direction des loisirs			
212 800 $		(1) Salaires	256 700 $		
71 800		(2) Autres dépenses	58 800		
284 600 $			315 500 $		
		(g) Services régionaux			
857 400 $		(1) Salaires	836 000 $		
295 100		(2) Autres dépenses	249 000		
1 152 500 $			1 085 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		CULTURE, PATRIMOINE ET LOISIRS (XIV) (suite)			
		(h) Archives provinciales			
1 210 400 $		(1) Salaires	1 202 300 $		
367 400		(2) Autres dépenses	328 400		
1 577 800 $			1 530 700 $		
140 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	160 000		
1 437 800 $			1 370 700 $		
		(j) Bibliothèque de l'Assemblée législative			
529 000 $		(1) Salaires	548 900 $		
146 300		(2) Autres dépenses	146 300		
675 300 $			695 200 $		
209 200 $		(k) Conseil interculturel du Manitoba	215 500 $		
		(m) Commission de classification cinématographique du Manitoba			
77 900 $		(1) Salaires	75 300 $		
189 800		(2) Autres dépenses	107 800		
267 700 $			183 100 $		
7 922 700 $	3.	Division des services de communication		7 317 200 $	46
		Aide à la production, et soutien administratif et consultatif, aux ministères et organismes gouvernementaux dans l'élaboration et l'exécution de leurs plans et programmes de communication au public, ainsi que dans la préparation et la réalisation de leur documentation. Responsabilités particulières : coordination de l'élaboration des plans et de la préparation de la documentation se rapportant à la mise en oeuvre des programmes; conception graphique; soumissions d'imprimerie et production d'imprimés; communications aux médias; service d'information; impression et distribution de publications légales; Service de renseignements au public, Service de traduction.			
		(a) Haute direction			
287 400 $		(1) Salaires	225 000 $		
8 500		(2) Autres dépenses	8 500		
295 900 $			233 500 $		
		(b) Service de soutien à la clientèle			
1 032 400 $		(1) Salaires	1 072 000 $		
1 325 800		(2) Autres dépenses	1 436 800		
2 201 000		(3) Publicité gouvernementale	2 201 000		
4 559 200 $			4 709 800 $		
4 207 800		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes	4 390 500		
351 400 $			319 300 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		CULTURE, PATRIMOINE ET LOISIRS (XIV) (suite)			
		(c) Service de consultation			
620 100 $		(1) Salaires	668 700 $		
144 500		(2) Autres dépenses	250 600		
764 600 $			919 300 $		
242 800		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	426 900		
521 800 $			492 400 $		
		(d) Service d'information			
418 700 $		(1) Salaires	424 000 $		
216 800		(2) Autres dépenses	220 400		
		(Somme récupérable du Canada : 100 000 $)			
635 500 $			644 400 $		
		(e) Service des publications officielles			
189 100 $		(1) Salaires	196 800 $		
1 802 900		(2) Autres dépenses	1 694 900		
1 992 000 $			1 891 700 $		
316 800		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	317 200		
1 675 200 $			1 574 500 $		
		(f) Service de traduction			
581 000 $		(1) Salaires	664 800 $		
169 900		(2) Autres dépenses	169 900		
		(Somme récupérable du Canada : 71 200 $)			
750 900 $			834 700 $		
		(g) Service de coordination des communications			
3 192 000 $		(1) Salaires	2 718 400 $		
500 000		(2) Autres dépenses	500 000		
3 692 000 $			3 218 400 $		
136 900 $		4. Politique des télécommunications			
		Coordination et analyse de la politique gouvernementale en matière de développement des télécommunications.			
117 700 $		(a) Salaires	..... $		
19 200		(b) Autres dépenses	.....		
22 838 100 $		**Total des crédits pour la Culture, le Patrimoine, et les Loisirs**		22 211 000 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

ÉDUCATION (XVI)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

3 828 900 $	1. Division de l'administration et des finances	3 945 500 $
23 488 000	2. Conseils, comités et commissions	26 544 400
436 217 200	3. Aide financière aux écoles	452 683 200
18 409 300	4. Division des services auxiliaires et du développement des programmes	19 671 900
65 794 700	5. Division de l'éducation postsecondaire, de la formation des adultes et de l'éducation permanente	70 330 600
169 728 600	6. Commission des subventions aux universités	177 384 300
3 581 700	7. Bureau de l'éducation française	3 675 900
721 048 400 $	**Total des dépenses de fonctionnement**	754 235 800 $

Dépenses en capital

26 454 600	8. Dépenses en capital	28 914 500
747 503 000 $*	**Total des crédits pour l'Éducation**	783 150 300 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	747 334 100 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Procureur général	54 500
- Affaires du Nord	50 500
Transferts de fonctions allant à :	
- Conseil exécutif	(37 400)
- Services communautaires	(11 400)
- Culture, Patrimoine et Loisirs	(226 000)
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	293 700
- Fonds manitobain de soutien à l'emploi	45 000
Crédits 1987-1988 après rajustement	747 503 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		ÉDUCATION (XVI)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
3 828 900 $		1. Division de l'administration et des finances . . . . . Principaux services administratifs, financiers et informatisés nécessaires aux programmes de fonctionnement du ministère; planification des méthodes et des opérations; soutien de la politique du ministère; registres et brevets d'enseignement des enseignants; dossiers scolaires.		3 945 500 $	47
	20 600 $	(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
	323 600 $	(1) Salaires	297 700 $		
	59 200	(2) Autres dépenses	67 100		
	382 800 $		364 800 $		
		(c) Direction de la planification et de la recherche			
	372 900 $	(1) Salaires	368 700 $		
	94 800	(2) Autres dépenses	94 900		
	467 700 $		463 600 $		
		(d) Direction des services du personnel			
	247 200 $	(1) Salaires	259 100 $		
	25 700	(2) Autres dépenses	25 700		
	272 900 $		284 800 $		
		(e) Services financiers			
	1 338 800 $	(1) Salaires	1 359 300 $		
	100 800	(2) Autres dépenses	78 800		
	1 439 600 $		1 438 100 $		
		(f) Affaires constitutionnelles			
	105 000 $	(1) Salaires	133 900 $		
	100	(2) Autres dépenses	5 100		
	105 100 $		139 000 $		
		(g) Direction de l'administration et des brevets			
	743 200 $	(1) Salaires	833 800 $		
	397 000	(2) Autres dépenses	400 800		
		(Somme récupérable du Canada : 20 000 $)			
	1 140 200 $		1 234 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		ÉDUCATION (XVI) (suite)			
23 488 000 $		2. Conseils, comités et commissions . . . . . Contribution gouvernementale à la Caisse de retraite des enseignants; divers conseils, commissions et comités gouvernementaux.		26 544 400 $	48
	23 458 000 $	(a) Caisse de retraite des enseignants	26 514 400 $		
	30 000	(b) Divers conseils, commissions et comités gouvervementaux	30 000		
436 217 200 $		3. Aide financière aux écoles . . . . . Appui financier aux commissions scolaires et à certains organismes d'éducation.		452 683 200 $	49
	422 434 200 $	(a) Aide et subventions aux écoles . . . . . (Somme récupérable du Canada : 3 875 600 $)	437 625 200 $ (1)		
	283 000	(b) Subventions diverses	258 000		
	13 500 000	(c) Subventions d'aide globale	14 800 000		
18 409 300 $		4. Division des services auxiliaires et du développement des programmes Initiatives ministérielles visant à appuyer le développement de programmes scolaires de la maternelle à la douzième année, y compris l'aide aux enfants ayant des besoins spéciaux. Services : perfectionnement des enseignants; consultation; formation sur les lieux de travail; médias d'instruction; télévision éducative; télé-enseignement; enseignement compensatoire; éducation des autochtones; tests d'équivalences d'enseignement général; appui sur place aux divisions scolaires.		19 671 900 $	50
		(a) Administration			
	182 100 $	(1) Salaires	190 800 $		
	145 000	(2) Autres dépenses	67 300		
	327 100 $		258 100 $		
		(b) Direction de l'élaboration et de la mise en oeuvre des programmes			
	2 282 200 $	(1) Salaires	2 304 500 $		
	1 292 700	(2) Autres dépenses . . . . . (Somme récupérable du Canada : 44 000 $)	1 224 700		
	3 574 900 $		3 529 200 $		
		(c) Direction de l'éducation des Autochtones			
	476 900 $	(1) Salaires	508 700 $		
	185 000	(2) Autres dépenses	185 000		
	661 900 $		693 700 $		

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 20 275 300 $ est fourni en vertu des Dépenses en capital, pour un montant total de 457 900 500 $ pour l'Aide et les subventions aux écoles.

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		ÉDUCATION (XVI) (suite)			
		(d) École manitobaine pour les malentendants			
2 308 300 $		(1) Salaires		2 377 800 $	
478 000		(2) Autres dépenses		512 900	
2 786 300 $				2 890 700 $	
186 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes		284 300	
2 600 300 $				2 606 400 $	
		(e) Direction des soins à l'enfance et du développement des enfants			
4 009 800 $		(1) Salaires		4 109 400 $	
1 300 600		(2) Autres dépenses		1 300 800	
5 310 400 $				5 410 200 $	
		(f) Direction des ressources pédagogiques			
818 700 $		(1) Salaires		880 300 $	
519 100		(2) Autres dépenses		457 200	
1 337 800 $				1 337 500 $	
		(g) Direction du télé-enseignement et de la technologie			
980 700 $		(1) Salaires		1 071 300 $	
2 367 000		(2) Autres dépenses		3 508 100	
		(Somme récupérable du Canada : 543 000 $)			
3 347 700 $				4 579 400 $	
		(h) Direction des services régionaux			
496 600 $		(1) Salaires		496 900 $	
343 900		(2) Autres dépenses		335 400	
57 400		(3) Subventions		57 400	
897 900 $				889 700 $	
		(j) Direction du soutien à l'éducation au centre-ville			
236 700 $		(1) Salaires		253 100 $	
74 600		(2) Autres dépenses		74 600	
40 000		(3) Subventions		40 000	
351 300 $				367 700 $	
		(k) Entente et nouvelle Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg - Développement de l'éducation			
256 000 $		(1) Subventions		366 400 $ (2)	
256 000		(2) Moins : Somme récupérable des Affaires urbaines		366 400	
. . . . . $				. . . . . $	

Note (2) - En plus de cette somme, un montant de 91 600 $ est inclus dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg, ce qui porte le montant des crédits pour les Dépenses de fonctionnement courantes, pour ce poste, à un total de 458 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		ÉDUCATION (XVI) (suite)			
65 794 700 $		5. Division de l'éducation postsecondaire, de la formation des adultes et de l'éducation permanente		70 330 600 $	51
		Initiatives visant à fournir aux Manitobains des services éducatifs et communautaires afin d'augmenter leurs compétences et leurs capacités de perfectionnement et leur permettre d'entreprendre des carrières satisfaisantes et enrichissantes. La Direction de l'aide aux étudiants administre le Programme canadien de prêts aux étudiants au Manitoba, d'une part, et le système provincial de bourses aux étudiants, d'autre part, afin d'aider les étudiants à surmonter les obstacles financiers à leurs projets d'éducation. La Direction du développement professionnel postsecondaire et la Direction de la formation des adultes et de l'éducation permanente, élaborent et administrent des programmes innovateurs qui cherchent à augmenter les possibilités éducatives afin de répondre aux besoins de la collectivité, et qui cherchent aussi à égaliser les chances d'obtenir une éducation postsecondaire. Autres responsabilités de la Division : administration des Ententes interprovinciales de formation et application de la Loi sur les écoles professionnelles privées.			
		(a) Haute direction			
272 600 $		(1) Salaires	304 500 $		
100 500		(2) Autres dépenses	100 500		
373 100 $			405 000 $		
		(b) Direction de l'administration et des finances			
594 600 $		(1) Salaires	636 500 $		
238 100		(2) Autres dépenses	238 100		
832 700 $		(Somme récupérable du Canada : 66 600 $)	874 600 $		
		(c) Collège communautaire Red River			
26 353 100 $		(1) Salaires	26 382 700 $		
6 552 600		(2) Autres dépenses	6 559 100		
32 905 700 $			32 941 800 $		
370 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	413 000		
32 535 700 $		(Somme récupérable du Canada: 11 516 100 $)	32 528 800 $		
		(d) Collège communautaire Assiniboine			
6 644 700 $		(1) Salaires	6 816 600 $		
1 487 800		(2) Autres dépenses	1 560 200		
8 132 500 $			8 376 800 $		
20 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	20 000		
8 112 500 $		(Somme récupérable du Canada : 3 185 200 $)	8 356 800 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		ÉDUCATION (XVI) (suite)			
		(e) Collège communautaire Keewatin			
4 476 900 $		(1) Salaires	4 398 100 $		
1 046 400		(2) Autres dépenses	1 081 400		
5 523 300 $				5 479 500 $	
15 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes		15 000	
		(Somme récupérable du Canada : 1 680 100 $)			
5 508 300 $				5 464 500 $	
		(f) Programme d'alternance études-travail			
73 100 $		(1) Salaires		75 000 $	
1 464 300		(2) Autres dépenses		1 505 400	
		(Somme récupérable du Canada : 606 900 $)			
1 537 400 $				1 580 400 $	
		(g) Direction de l'aide aux étudiants			
1 185 300 $		(1) Salaires		1 302 200 $	
229 000		(2) Autres dépenses		254 700	
9 363 600		(3) Aide financière		8 959 600	
		(Somme récupérable du Canada : 185 000 $)			
10 777 900 $				10 516 500 $	
		(h) Commission d'appel de l'aide aux étudiants			
106 000 $		(1) Salaires		115 000 $	
6 300		(2) Autres dépenses		7 700	
112 300 $				122 700 $	
		(j) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord - Développement professionnel postsecondaire			
545 000 $		(1) Salaires		565 800 $	
1 144 900		(2) Autres dépenses		1 211 800	
4 825 400		(3) Subventions		4 895 800	
6 515 300 $				6 673 400 $	
6 515 300		(4) Moins : Somme récupérable des Affaires du Nord		6 673 400	
. . . . . $				. . . . . $	
		(k) Entente et nouvelle Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg - Emplois et formation			
1 313 700 $		(1) Subventions		1 933 300 $ (3)	
1 220 100		(2) Moins : Somme récupérable des Affaires urbaines		1 933 300	
93 600 $				. . . . . $	
		(m) Formation des adultes et éducation permanente			
329 100 $		(1) Salaires		282 600 $	
628 800		(2) Autres dépenses		638 900	
1 023 500		(3) Subventions		1 477 300	
		(Somme récupérable du Canada : 569 500 $)			
1 981 400 $				2 398 800 $	

Note (3) - En plus de cette somme, un montant de 483 300 $ est inclus dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg, ce qui porte le montant des crédits pour les Dépenses de fonctionnement courantes, pour ce poste, à un total de 2 416 600 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés		Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution nº
		ÉDUCATION (XVI) (suite)				
		(n) Développement professionnel postsecondaire (Région du Sud)				
291 200 $		(1) Salaires	296 600 $			
884 800		(2) Autres dépenses	959 100			
2 753 800		(3) Subventions	2 826 800			
3 929 800 $			4 082 500 $			
		(p) Programme de formation selon la demande du marché				
. . . . . $		(1) Salaires	2 500 000 $			
. . . . .		(2) Autres dépenses	1 500 000			
. . . . . $			4 000 000 $			
169 728 600 $		6. Commission des subventions aux universités . . . . . Subventions aux universités (Manitoba, Winnipeg et Brandon) et au Collège universitaire de Saint-Boniface, pour le maintien de leurs services. Subventions pour les fonds de remboursement non garanti et pour le paiement des intérêts.			177 384 300 $	52
208 900 $		(a) Salaires	205 600 $			
148 700		(b) Autres dépenses	148 700			
169 371 000		(c) Subventions aux universités	176 240 000	(4)		
. . . . .		(d) Fonds d'aide à l'accessibilité	790 000			
3 581 700 $		7. Bureau de l'éducation française . . . . . Services et programmes se rapportant à l'éducation française, y inclus les programmes établis en vertu de l'Entente fédérale-provinciale pour les langues officielles dans l'enseignement.			3 675 900 $	53
		(a) Administration				
112 100 $		(1) Salaires	110 500 $			
22 200		(2) Autres dépenses	22 200			
134 300 $			132 700 $			
		(b) Direction du développement et de l'implantation des programmes				
803 700 $		(1) Salaires	757 600 $			
184 900		(2) Autres dépenses	177 100			
988 600 $			934 700 $			
		(c) Direction des services de soutien en éducation				
220 500 $		(1) Salaires	216 600 $			
69 700		(2) Autres dépenses	69 700			
733 600		(3) Aide financière	675 400			
		(Somme récupérable du Canada : 18 000 $)				
1 023 800 $			961 700 $			

Note (4) - En plus de cette somme, un montant de 7 000 000 $ est fourni au titre de Dépenses en capital, ce qui porte le total des Subventions aux universités à 183 240 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		ÉDUCATION (XVI) (suite)			
		(d) Direction des programmes de langues officielles et des services administratifs			
	348 200 $	(1) Salaires	351 200 $		
	164 500	(2) Autres dépenses	415 800		
	416 400	(3) Aide financière	346 000		
		(Somme récupérable du Canada : 2 596 100 $)			
	929 100 $		1 113 000 $		
		(e) Direction des ressources éducatives françaises			
	338 700 $	(1) Salaires	366 400 $		
	167 200	(2) Autres dépenses	167 400		
	505 900 $		533 800 $		
721 048 400 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		754 235 800 $	
		Dépenses en capital			
26 454 600 $		8. Dépenses en capital		28 914 500 $	54
		(a) Acquisition et construction de biens corporels			
	843 300 $	(1) Collège communautaire Red River	843 300 $		
	489 000	(2) Collège communautaire Assiniboine	489 000		
	306 900	(3) Collège communautaire Keewatin	306 900		
	1 639 200 $		1 639 200 $		
		(b) Subventions en capital			
	5 450 000 $	(1) Universités	7 000 000 $		
	19 365 400	(2) Divisions scolaires	20 275 300		
	24 815 400 $		27 275 300 $		
747 503 000 $		**Total des crédits pour l'Éducation**		783 150 300 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

SERVICES DE L'EMPLOI ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE (XXXIV)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

2 704 300 $	1. Administration et finances	2 821 600 $
218 296 300	2. Sécurité économique	231 185 500
14 968 200	3. Services de l'emploi	16 131 100
381 200	4. Bureau des statistiques du Manitoba	384 800
236 350 000 $*	Total des crédits pour les Services de l'emploi et la Sécurité économique	250 523 000 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	236 184 900 $
Transferts de fonctions allant à :	
- Conseil exécutif	(37 400)
- Culture, Patrimoine et Loisirs	(103 100)
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	305 600
Crédits 1987-1988 après rajustement	236 350 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution nº
		SERVICES DE L'EMPLOI ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE (XXXIV)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
2 704 300 $	1.	Administration et finances		2 821 600 $	55
		Services suivants à toutes les divisions du ministère : haute direction; élaboration de la politique et des programmes; gestion des ressources humaines; service d'informatique; services financiers, et autres.			
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
271 700 $		(1) Salaires	281 800 $		
62 400		(2) Autres dépenses	62 400		
334 100 $			344 200 $		
		(c) Recherche et planification			
380 600 $		(1) Salaires	381 600 $		
80 100		(2) Autres dépenses	80 100		
		(Somme récupérable du Canada : 88 500 $)			
460 700 $			461 700 $		
		(d) Services administratifs et financiers			
1 064 000 $		(1) Salaires	1 090 500 $		
225 600		(2) Autres dépenses	250 400		
		(Somme récupérable du Canada : 518 900 $)			
1 289 600 $			1 340 900 $		
		(e) Gestion des ressources humaines			
199 600 $		(1) Salaires	205 800 $		
20 600		(2) Autres dépenses	20 600		
		(Somme récupérable du Canada : 55 900 $)			
220 200 $			226 400 $		
		(f) Service d'informatique			
365 000 $		(1) Salaires	413 700 $		
14 100		(2) Autres dépenses	14 100		
		(Somme récupérable du Canada : 205 300 $)			
379 100 $			427 800 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SERVICES DE L'EMPLOI ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE (XXXIV) (suite)			
218 296 300 $		2. Sécurité économique		231 185 500 $	56
		(a) Administration			
		Direction et administration centrales des programmes de la division; vérification comptable des programmes; consultation et suggestions dans le domaine socio-économique, y compris sur les procédures d'appel, tant aux candidats à l'aide sociale (municipale ou provinciale) qu'aux bénéficiaires de cette aide.			
1 042 200 $		(1) Salaires	1 442 300 $		
1 994 700		(2) Autres dépenses	2 639 300		
152 600		(3) Comité consultatif sur les services sociaux . .	156 200		
78 800 $		(a) Salaires . . . . . 82 400 $			
73 800		(b) Autres dépenses . . 73 800			
3 189 500 $		(Somme récupérable du Canada : 2 055 000 $)	4 237 800 $		
		(b) Programmes d'aide sociale			
138 478 000 $		(1) Prestations d'aide sociale	151 175 000 $		
		Aide financière aux personnes dans le besoin admissibles en vertu de la Loi sur l'aide sociale.			
10 300 000		(2) Services de santé	11 177 000		
		Voient aux besoins des bénéficiaires d'allocations sociales, dans les domaines dentaire, pharmaceutique et optique.			
41 318 000		(3) Aide aux municipalités	40 419 300		
		Soutien financier aux municipalités par un partage de leurs coûts d'aide municipale et de services d'aide sociale.			
		(Somme récupérable du Canada: 111 202 600 $)			
190 096 000 $			202 771 300 $		
		(c) Programme manitobain de revenu supplémentaire "55 et plus"			
		Revenu supplémentaire trimestriel aux pensionnés admissibles n'ayant presque pas de revenus personnels, ou pas du tout.			
140 400 $		(1) Salaires	174 600 $		
127 800		(2) Autres dépenses	107 100		
9 425 000		(3) Aide financière	9 747 000		
9 693 200 $			10 028 700 $		
		(d) Programme de revenu supplémentaire des parents			
		Revenu supplémentaire des parents à revenus modiques ayant charge d'enfant.			
364 000 $		(1) Salaires	389 700 $		
164 300		(2) Autres dépenses	164 300		
7 700 000		(3) Aide financière	6 500 000		
		(Somme récupérable du Canada : 1 082 200 $)			
8 228 300 $			7 054 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SERVICES DE L'EMPLOI ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE (XXXIV) (suite)			
		(e) Bureaux régionaux Pourvoient aux programmes de sécurité économique à travers la province.			
6 443 900 $		(1) Salaires	6 449 700 $		
645 400		(2) Autres dépenses	644 000		
		(Somme récupérable du Canada : 3 032 000 $)			
7 089 300 $			7 093 700 $		
14 968 200 $		3. Services de l'emploi		16 131 100 $	57
		Diverses initiatives contribuant au développement des ressources humaines du Manitoba, entre autres : élaboration de programmes, coordination et contrôle d'initiatives gouvernementales dans le domaine de l'emploi; mise en oeuvre de certaines initiatives de placement, d'orientation, et d'augmentation des emplois pour la jeunesse et pour d'autres groupes-cibles; coordination de services aux immigrants dans les domaines de l'emploi, de la langue, et de l'établissement; coordination de programmes fédéraux-provinciaux, y compris l'administration de l'Entente Canada-Manitoba sur la formation professionnelle; services régionaux directs de soutien à l'emploi et de formation en vue d'un emploi.			
		(a) Administration			
255 000 $		(1) Salaires	334 300 $		
304 400		(2) Autres dépenses	235 400		
559 400 $			569 700 $		
		(b) Services de soutien à l'emploi et d'aide à la jeunesse			
795 700 $		(1) Salaires	791 000 $		
124 300		(2) Autres dépenses	124 300		
2 386 400		(3) Programmes d'emploi	2 454 800		
		(Somme récupérable du Canada : 150 000 $)			
3 306 400 $			3 370 100 $		
		(c) Direction de l'établissement des immigrants			
530 300 $		(1) Salaires	551 900 $		
190 500		(2) Autres dépenses	185 500		
		(Somme récupérable du Canada : 72 700 $)			
720 800 $			737 400 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique		Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SERVICES DE L'EMPLOI ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE (XXXIV) (suite)				
		(d) Services régionaux				
693 400 $		(1) Ressources du Sud			669 100 $	
		587 300 $	(a) Salaires	569 500 $		
		106 100	(b) Autres dépenses . .	99 600		
. . . . .		(2) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord - Ressources du Nord			. . . . .	
		655 100 $	(a) Salaires	662 500 $		
		279 000	(b) Autres dépenses . .	275 100		
		527 900	(c) Équipes Jeunesse du Nord	543 800		
		1 462 000 $		1 481 400 $		
		1 462 000	(d) Moins : Somme récupérable des Affaires du Nord .	1 481 400		
6 921 600		(3) Programme d'orientation professionnelle			7 784 600	
		983 600 $	(a) Salaires	996 700 $		
		152 000	(b) Autres dépenses . .	152 000		
		397 300	(c) Aide financière . .	397 300		
		3 888 700	(d) Centres d'orientation professionnelle .	3 988 600		
		1 500 000	(e) Accès au travail pour parents uniques	2 250 800		
7 615 000 $		(Somme récupérable du Canada : 2 548 200 $)			8 453 700 $	
		(e) Formation professionnelle				
149 400 $		(1) Adaptation au marché du travail			149 200 $	
		136 500 $	(a) Salaires	136 300 $		
		12 900	(b) Autres dépenses . .	12 900		
610 600		(2) Centre de formation professionnelle de Selkirk			713 100	
		408 800 $	(a) Salaires	410 300 $		
		550 900	(b) Autres dépenses . .	583 800		
		959 700 $		994 100 $		
		349 100	(c) Moins : Somme récupérable d'autres postes .	281 000		
		(Somme récupérable du Canada :		287 500 $)		
324 600		(3) Relations intergouvernementales			376 100	
		191 200 $	(a) Salaires	147 400 $		
		133 400	(b) Autres dépenses . .	228 700		
		(Somme récupérable du Canada :		183 200 $)		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution nº
		SERVICES DE L'EMPLOI ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE (XXXIV) (suite)			
		(4) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord - Programme Carrières nouvelles (Région du Nord)			
		1 447 400 $ (a) Salaires	1 407 300 $		
		373 300 (b) Autres dépenses . .	373 300		
		1 820 700 $	1 780 600 $		
		1 820 700 (c) Moins : Somme récupérable des Affaires du Nord .	1 780 600		
		(5) Programme Carrières nouvelles (Région du Sud) . . .			
1 534 600		1 411 500 $ (a) Salaires	1 487 400 $	1 610 500	
		123 100 (b) Autres dépenses . .	123 100		
		(Somme récupérable du Canada :	360 000 $)		
		(6) Centre de formation technique - Stevenson Aviation Co.			
147 400		130 900 $ (a) Salaires	134 800 $	151 300	
		16 500 (b) Autres dépenses . .	16 500		
		(Somme récupérable du Canada :	45 000 $)		
2 766 600 $				3 000 200 $	
381 200 $		4. Bureau des statistiques du Manitoba		384 800 $	58
		Service et matériel complets d'information statistique pour les différents ministères et organismes gouvernementaux.			
		395 900 $ (a) Salaires		399 300 $	
		45 300 (b) Autres dépenses		45 500	
		441 200 $		444 800 $	
		60 000 (c) Moins : Somme récupérable d'autres postes		60 000	
		Total des crédits pour les Services de l'emploi			
736 350 000 $		**et la Sécurité économique . . . . . .**		250 523 000 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

ÉNERGIE ET MINES (XXIII)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

1 267 100 $	1. Administration et finances	1 299 200 $
3 964 600	2. Énergie	3 514 900
6 512 900	3. Ressources minières	6 560 900
11 744 600 $	Total des dépenses de fonctionnement	11 375 000 $

Dépenses en capital

50 000	4. Dépenses en capital	. . . . .
11 794 600 $*	Total des crédits pour l'Énergie et les Mines	11 375 000 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	11 972 900 $
Transferts de fonctions allant à :	
- Conseil exécutif	(41 700)
- Culture, Patrimoine et Loisirs	(171 300)
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	34 700
Crédits 1987-1988 après rajustement	11 794 600 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		ÉNERGIE ET MINES (XXIII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
1 267 100 $		1. Administration et finances		1 299 200 $	59
		Haute direction; gestion des ressources humaines; services d'informatique, financiers, et autres services centralisés, dont le Bureau d'information.			
	20 600 $	(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
	292 900 $	(1) Salaires	305 400 $		
	88 200	(2) Autres dépenses	88 300		
	381 100 $		393 700 $		
		(c) Bureau d'information			
	86 200 $	(1) Salaires	102 500 $		
	152 200	(2) Autres dépenses	152 400		
	238 400 $		254 900 $		
		(d) Services administratifs et financiers			
	526 700 $	(1) Salaires	529 600 $		
	100 300	(2) Autres dépenses	100 400		
	627 000 $		630 000 $		
3 964 600 $		2. Énergie		3 514 900 $	60
		Initiatives gouvernementales dans les domaines suivants : offre et demande d'énergie; conservation énergétique; recherche et développement de sources nouvelles et renouvelables d'énergie et de techniques de conservation; financement du Conseil manitobain de l'énergie, lequel relève du Ministre.			
		(a) Élaboration de la politique et direction des projets			
	681 900 $	(1) Salaires	703 900 $		
	427 700	(2) Autres dépenses	377 200		
	1 109 600 $		1 081 100 $		
		(b) Programmes énergétiques provinciaux			
	245 900 $	(1) Salaires	193 400 $		
	331 900	(2) Autres dépenses	232 000		
	577 800 $		425 400 $		
		(c) Programmes provinciaux de vérification du rendement énergétique			
	363 300 $	(1) Salaires	345 300 $		
	150 000	(2) Autres dépenses	115 000		
	513 300 $		460 300 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Réso-lution n°
		ÉNERGIE ET MINES (XXIII) (suite)			
		(d) Contrôle Optimal des Coûts à la Hausse de l'Énergie (COCHE)			
174 500 $		(1) Salaires	165 600 $		
1 554 400		(2) Autres dépenses	1 377 500		
1 728 900 $			1 543 100 $		
35 000 $		(e) Conseil manitobain de l'énergie	5 000 $		
6 512 900 $	3.	Ressources minières		6 560 900 $	61
		Administration et gestion des ressources minières du Manitoba, y compris : l'aliénation des droits miniers de la Couronne; la réglementation des activités des mines et des carrières, et de la production de pétrole; la remise en valeur des terrains miniers; le rassemblement, la compilation et la distribution d'informations sur les ressources minières.			
		(a) Gestion des ressources minières			
81 700 $		(1) Salaires	84 500 $		
20 000		(2) Autres dépenses	20 000		
101 700 $			104 500 $		
		(b) Direction du pétrole			
657 700 $		(1) Salaires	686 500 $		
143 400		(2) Autres dépenses	143 600		
801 100 $			830 100 $		
		(c) Direction des mines			
1 369 200 $		(1) Salaires	1 396 600 $		
370 800		(2) Autres dépenses	369 500		
1 740 000 $			1 766 100 $		
		(d) Direction des services géologiques			
1 918 300 $		(1) Salaires	1 944 900 $		
234 200		(2) Autres dépenses	234 100		
2 152 500 $			2 179 000 $		
		(e) Entente Canada-Manitoba sur l'exploitation minérale (EDER)			
524 600 $		(1) Salaires	535 500 $		
1 193 000		(2) Autres dépenses	1 145 700		
1 717 600 $			1 681 200 $	(1)	
11 744 600 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		11 375 000 $	

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 420 300 $ est inclus dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba sur l'exploitation minérale, ce qui porte le montant autorisé pour le ministère à un total de 2 101 500 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		ÉNERGIE ET MINES (XXIII) (suite)			
		Dépenses en capital			
50 000 $		4. Dépenses en capital		$	
	50 000 $	(a) Subventions en capital	$		
11 794 600 $		Total des crédits pour l'Énergie et les Mines		11 375 000 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ ET HYGIÈNE DU TRAVAIL (XXXI)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

1 317 900 $	1. Administration et finances	1 355 000 $
6 875 700	2. Gestion de l'environnement	7 151 300
313 500	3. Commission de protection de l'environnement	345 800
63 600	4. Conseil manitobain de l'environnement	65 200
3 677 700	5. Services aux travailleurs	3 788 500
12 248 400 $*	**Total des crédits pour l'Environnement et la Sécurité et l'hygiène du travail**	12 705 800 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	12 272 300 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Agriculture	45 200
Transferts de fonctions allant à :	
- Culture, Patrimoine et Loisirs	(106 700)
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	37 600
Crédits 1987-1988 après rajustement	12 248 400 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ ET HYGIÈNE DU TRAVAIL (XXXI)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
1 317 900 $		1. Administration et finances		1 355 000 $	62
		Planification et gestion des programmes du ministère, et soutien centralisé de l'administration.			
	20 600 $	(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
	235 200 $	(1) Salaires	245 100 $		
	54 100	(2) Autres dépenses	54 100		
	289 300 $		299 200 $		
		(c) Recherche, planification, évaluation			
	299 300 $	(1) Salaires	289 800 $		
	121 500	(2) Autres dépenses	121 500		
	420 800 $		411 300 $		
		(d) Services administratifs et financiers			
	451 600 $	(1) Salaires	487 500 $		
	135 600	(2) Autres dépenses	136 400		
	587 200 $		623 900 $		
6 875 700 $		2. Gestion de l'environnement		7 151 300 $	63
		Initiatives dans les domaines suivants : prévention, détection et élimination des menaces à la santé et des dangers liés à l'environnement, partout où les gens demeurent, travaillent ou se livrent à leurs loisirs, ainsi que dans tous les lieux publics; meilleure utilisation et meilleure protection de l'environnement, tant pour le bénéfice de la génération actuelle que pour celui des générations futures.			
		(a) Service de contrôle de la qualité de l'environnement			
	2 968 900 $	(1) Salaires	2 856 800 $		
	562 600	(2) Autres dépenses	566 900		
	3 531 500 $		3 423 700 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ ET HYGIÈNE DU TRAVAIL (XXXI) (suite)			
		(b) Service de gestion de l'environnement			
2 532 900 $		(1) Salaires	2 377 100 $		
635 100		(2) Autres dépenses	667 500		
3 168 000 $			3 044 600 $		
176 200 $		(c) Matières dangereuses - Formation des inspecteurs . (Somme récupérable du Canada : 183 000 $)	183 000 $		
. . . . . $		(d) Corporation manitobaine de gestion des déchets dangereux	500 000 $		
313 500 $		3. Commission de protection de l'environnement . . . . . Tient des audiences et des rencontres publiques; en matière de permis de développement, fait des recommandations au ministère dans le but de circonscrire et de limiter toute répercussion négative sur l'environnement; enquête sur toute question importante ou digne d'intérêt pour le Manitoba dans le domaine dont elle s'occupe, afin de conseiller le Ministre en matière de politique et de législation; aide à résoudre les conflits liés à l'environnement par l'intermédiaire d'un service de médiation.		345 800 $	64
183 700 $		(a) Salaires	216 000 $		
129 800		(b) Autres dépenses	129 800		
63 600 $		4. Conseil manitobain de l'environnement . . . . . Conseille le Ministre sur toute question ou tout problème se rapportant à l'environnement.		65 200 $	65
49 800 $		(a) Salaires	51 400 $		
13 800		(b) Autres dépenses	13 800		
3 677 700 $		5. Services aux travailleurs . . . . . Initiatives gouvernementales dans les domaines suivants : prévention, détection et élimination des menaces pour la santé et des dangers sur les lieux de travail; conseils aux travailleurs qui soumettent une demande d'indemnisation à la Commission manitobaine des accidents du travail.		3 788 500 $	66
		(a) Sécurité et hygiène du travail			
2 575 200 $		(1) Salaires	2 672 600 $		
722 800		(2) Autres dépenses	723 000		
3 298 000 $			3 395 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution nº
		ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ ET HYGIÈNE DU TRAVAIL (XXXI) (suite)			
		(b) Bureau des conseillers des travailleurs			
328 500 $		(1) Salaires	341 400 $		
51 200		(2) Autres dépenses	51 500		
379 700 $			392 900 $		
12 248 400 $		**Total des crédits pour l'Environnement et la Sécurité et l'hygiène du travail**		12 705 800 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

FINANCES (VII)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

889 700 $	1. Administration et finances	835 700 $
1 152 300	2. Trésorerie	1 297 100
3 837 700	3. Division du Contrôleur	3 836 200
8 236 600	4. Division des taxes	8 638 600
1 384 400	5. Division des relations fédérales-provinciales et de la recherche	1 419 600
1 177 500	6. Division de la gestion de l'assurance et des risques	1 215 700
1 884 700	7. Secrétariat du Conseil du Trésor	2 109 300
18 562 900 $	**Total des dépenses du ministère**	19 352 200 $
217 100 000	8. Paiement des crédits d'impôt	248 600 000
438 223 500	9. Dette publique (crédits législatifs)	523 348 000
23 884 700	10. Stabilisation des taux de l'Hydro (crédits législatifs)	38 411 400
697 771 100 $*	**Total des crédits pour les Finances**	829 711 600 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	697 127 800 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Affaires municipales	22 400
- Fonds manitobain de soutien à l'emploi	212 700
Transferts de fonctions allant à :	
- Culture, Patrimoine et Loisirs	(47 000)
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	455 200
Crédits 1987-1988 après rajustement	697 771 100 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		FINANCES (VII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
889 700 $		1. Administration et finances		835 700 $	67
		Fournit au ministère : haute direction, services financiers, gestion des ressources humaines et soutien administratif; direction, contrôle et coordination des programmes. Conseille le Gouvernement sur sa politique fiscale.			
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
377 200 $		(1) Salaires	362 000 $		
99 400		(2) Autres dépenses	107 700		
476 600 $			469 700 $		
		(c) Services administratifs et financiers			
197 900 $		(1) Salaires	143 200 $		
34 800		(2) Autres dépenses	34 800		
232 700 $			178 000 $		
		(d) Gestion des ressources humaines			
138 000 $		(1) Salaires	145 600 $		
21 800		(2) Autres dépenses	21 800		
159 800 $			167 400 $		
1 152 300 $		2. Trésorerie		1 297 100 $	68
		Gère les programmes d'emprunt du Gouvernement et de ses organismes. Gère les ressources de trésorerie du Gouvernement et fait des investissements au nom du Gouvernement et de ses organismes. Veille au service de la dette et aux investissements du Gouvernement, ainsi qu'aux investissements des organismes gouvernementaux.			
706 500 $		(a) Salaires	861 600 $		
442 800		(b) Autres dépenses	432 500		
3 000		(c) Paiements relatifs au dégrèvement de l'impôt foncier des soldats	3 000		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution nº
		FINANCES (VII) (suite)			
3 837 700 $		3. Division du Contrôleur . . . . . Contrôle des entrées et sorties de fonds du Gouvernement; tenue des documents comptables centraux; publication des états financiers; services comptables et financiers informatisés, pour les ministères et organismes gouvernementaux; direction et contrôle centralisés des ententes de partage des coûts; conseils au Gouvernement pour l'utilisation pertinente et efficace de la technologie de l'information.		3 836 200 $	69
		(a) Bureau du Contrôleur			
83 800 $		(1) Salaires	87 500 $		
3 600		(2) Autres dépenses	3 600		
87 400 $			91 100 $		
		(b) Système financier et système de gestion			
662 400 $		(1) Salaires	509 200 $		
69 800		(2) Autres dépenses	69 800		
732 200 $			579 000 $		
		(c) Comptabilité et débours			
1 623 300 $		(1) Salaires	1 732 300 $		
1 173 500		(2) Autres dépenses	1 062 000		
2 796 800 $			2 794 300 $		
505 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	505 000		
2 291 800 $			2 289 300 $		
		(d) Service d'informatique			
619 100 $		(1) Salaires	725 700 $		
194 500		(2) Autres dépenses	238 400		
813 600 $			964 100 $		
87 300		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	87 300		
726 300 $			876 800 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		FINANCES (VII) (suite)			
8 236 600 $		4. Division des taxes		8 638 600 $	70
		Conseille le Gouvernement sur diverses questions de politique fiscale. Veille à l'application des lois suivantes : la Loi de l'impôt sur le capital des corporations, la Loi de la taxe sur l'essence, la Loi sur l'impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire, la Loi sur la taxe minière, la Loi de la taxe sur le carburant, la Loi de la taxe sur le pétrole et le gaz naturel, la Loi de la taxe sur le pari mutuel, la Loi de la taxe sur les ventes au détail, la Loi de 1964 sur le revenu (Première partie), et la Loi de la taxe sur le tabac.			
		(a) Administration			
293 300 $		(1) Salaires	313 200 $		
12 500		(2) Autres dépenses	12 500		
305 800 $			325 700 $		
		(b) Direction de la taxe sur les ventes au détail			
2 932 500 $		(1) Salaires	3 014 000 $		
640 600		(2) Autres dépenses	644 100		
3 573 100 $			3 658 100 $		
		(c) Direction des taxes et redevances minières			
1 777 600 $		(1) Salaires	1 928 300 $		
503 400		(2) Autres dépenses	520 900		
2 281 000 $			2 449 200 $		
		(d) Direction de l'impôt sur le capital des corporations et de l'impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire			
1 413 000 $		(1) Salaires	1 538 900 $		
663 700		(2) Autres dépenses	666 700		
2 076 700 $			2 205 600 $		
1 384 400 $		5. Division des relations fédérales-provinciales et de la recherche . .		1 419 600 $	71
		Appuie la recherche sur les questions économiques et fiscales (tant fédérales que provinciales) et sur les relations intergouvernementales de nature financière, y inclus les programmes à coûts partagés; veille à l'application des arrangements fiscaux, et des ententes de perception fiscale, entre le Canada et le Manitoba; conjointement avec le gouvernement fédéral et les municipalités, veille à l'application des programmes de crédits d'impôt.			
		(a) Direction des relations fédérales-provinciales et de la recherche économique			
749 700 $		(1) Salaires	771 300 $		
280 200		(2) Autres dépenses	289 600		
1 029 900 $			1 060 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Réso-lution n°
		FINANCES (VII) (suite)			
		(b) Bureau d'assistance fiscale du Manitoba			
	290 300 $	(1) Salaires	294 300 $		
	64 200	(2) Autres dépenses	64 400		
	354 500 $		358 700 $		
1 177 500 $		6. Division de la gestion de l'assurance et des risques		1 215 700 $	72
		Gestion de l'assurance et des risques pour tous les ministères et organismes du Gouvernement et pour diverses sociétés d'État.			
	129 200 $	(a) Salaires	141 400 $		
	12 300	(b) Autres dépenses	12 300		
	2 002 500	(c) Primes d'assurance	1 568 000		
	2 144 000 $		1 721 700 $		
	966 500	(d) Moins : Somme récupérable d'autres postes	506 000		
1 884 700 $		7. Secrétariat du Conseil du Trésor		2 109 300 $	73
		. Appui au Conseil du Trésor dans ses responsabilités de contrôle des dépenses, par une analyse soutenue dans les domaines suivants : l'harmonisation des objectifs de politique gouvernementale avec les décisions ayant trait au contrôle des dépenses; la mise en oeuvre d'un contrôle des dépenses à plus long terme; l'examen principal des structures administratives et des programmes du Conseil du Trésor.			
		. Analyse et surveillance de la situation financière du Manitoba; planification et coordination de l'examen et de la préparation du Budget annuel.			
		(a) Bureau du Secrétaire			
	83 600 $	(1) Salaires	98 400 $		
	3 400	(2) Autres dépenses	3 400		
	87 000 $		101 800 $		
		(b) Secrétariat			
	1 496 200 $	(1) Salaires	1 706 300 $		
	301 500	(2) Autres dépenses	301 200		
	1 797 700 $		2 007 500 $		
217 100 000 $		8. Paiement des crédits d'impôt		248 600 000 $	74
		Paiement des crédits d'impôt fonciers, des crédits d'impôt pour le coût de la vie et des crédits d'impôt pour les contributions politiques, ainsi que le paiement au gouvernement fédéral des frais administratifs s'y rattachant; paiement de l'Aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires.			
235 662 900 $		**Total des crédits votés pour les Finances**		267 952 200 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Poste n°	Rubrique	Crédits législatifs	Exercice se terminant le 31 mars 1989
			FINANCES (VII) (suite)		
438 223 500 $	. . . . .	9.	Dette publique (crédits législatifs)		525 348 000 $
			Paiement des frais nets d'intérêt et des dépenses connexes, en rapport avec la dette publique de la Province.		
	970 104 000 $	(a) (1)	Intérêts sur la dette publique de la Province et dépenses connexes	1 134 743 600 $	
	64 000 000	(2)	Intérêts sur les fonds spéciaux et en fiducie .	49 900 000	
	1 034 104 000 $			1 184 643 600 $	
		(b)	Moins : Intérêts et autres frais à percevoir :		
	59 182 700 $	(1)	de la Société de téléphone du Manitoba	59 882 000 $	
	239 907 900	(2)	de l'Hydro-Manitoba	282 196 100	
	31 449 100	(3)	de la Société manitobaine d'habitation et de rénovation urbaine	37 411 200	
	28 414 200	(4)	de la Société du crédit agricole du Manitoba . .	30 221 700	
	7 864 400	(5)	d'autres organismes gouvernementaux	4 700 200	
	137 062 200	(6)	d'autres prêts et placements	126 427 300	
	92 000 000	(7)	des placements du fonds d'amortissement	120 457 100	
	595 880 500 $			661 295 600 $	
23 884 700 $	. . . . .	10.	Stabilisation des taux de l'Hydro (crédits législatifs)		38 411 400 $
			Stabilisation du coût de l'emprunt de l'Hydro-Manitoba en devises.		
697 771 100 $			Total des crédits pour les Finances		829 711 600 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989	
	SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII)		
	Sommaire des programmes		
	Dépenses de fonctionnement courantes		
2 172 200 $	1. Administration	2 139 100 $	
112 610 300	2. Gestion des biens	114 518 400	(1)
94 400	3. Approvisionnement et services	104 700	
3 201 100	4. Service des projets	3 150 600	
56 100	5. Commission de l'évaluation foncière	48 900	
673 200	6. Organisation des mesures d'urgence	668 000	
118 807 300 $	Total des dépenses de fonctionnement	120 629 700 $	
	Dépenses en capital		
16 497 100	7. Dépenses en capital	19 083 000	(2)
135 304 400 $*	Total des crédits pour les Services du Gouvernement	139 712 700 $	

Note (1) - Ce montant inclut une allocation de 61 763 600 $ destinée à payer le loyer résultant du contrat de cession-bail à Manitoba Properties Inc. d'édifices gouvernementaux.

Note (2) - Un montant additionnel de 16 256 500 $, destiné à la construction de biens corporels, sera géré par les Services du Gouvernement pour le compte de la société Manitoba Properties Inc.

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Exercice se terminant le 31 mars 1989

SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII) (suite)

*Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	138 594 000 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Culture, Patrimoine et Loisirs	98 200
Transferts de fonctions allant à :	
- Développement de l'entreprise et Tourisme . . .	(39 000)
- Culture, Patrimoine et Loisirs	(33 900)
- Ressources naturelles	(62 200)
Transferts de crédits allant à :	
- Législation	(241 500)
- Conseil exécutif	(20 800)
- Agriculture	(197 300)
- Procureur général	(354 700)
- Développement de l'entreprise et Tourisme . . .	(212 100)
- Fonction publique	(17 500)
- Services communautaires	(158 600)
- Consommation et Corporations	(69 900)
- Développement coopératif	(17 500)
- Culture, Patrimoine et Loisirs	(122 300)
- Éducation	(293 700)
- Services de l'emploi et Sécurité économique . .	(305 600)
- Énergie et Mines	(34 700)
- Environnement et Sécurité et hygiène du travail	(37 600)
- Finances	(455 200)
- Santé	(160 900)
- Voirie et Transport	(140 000)
- Logement	(116 000)
- Industrie, Commerce et Technologie	(36 900)
- Travail	(85 200)
- Affaires municipales	(48 500)
- Ressources naturelles	(118 800)
- Affaires du Nord	(4 800)
- Affaires urbaines	(2 600)
Crédits 1987-1988 après rajustement	135 304 400 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
2 172 200 $		1. Administration		2 139 100 $	75
		Élaboration de la politique et des programmes, comptabilité centrale, services financiers et budgétaires et gestion des ressources humaines, pour toutes les divisions; service de gestion, et coordination des ressources de l'informatique, pour toutes les directions du ministère.			
	20 600 $	(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
	267 900 $	(1) Salaires	273 000 $		
	38 000	(2) Autres dépenses	48 000		
	305 900 $		321 000 $		
		(c) Soutien de la gestion			
	202 100 $	(1) Salaires	214 000 $		
	17 000	(2) Autres dépenses	18 000		
	219 100 $		232 000 $		
		(d) Services financiers et budgétaires			
	672 800 $	(1) Salaires	629 800 $		
	108 300	(2) Autres dépenses	108 500		
	781 100 $		738 300 $		
		(e) Gestion des ressources humaines			
	452 100 $	(1) Salaires	434 200 $		
	75 300	(2) Autres dépenses	77 400		
	527 400 $		511 600 $		
		(f) Service d'informatique			
	252 700 $	(1) Salaires	250 200 $		
	65 400	(2) Autres dépenses	65 400		
	318 100 $		315 600 $		
112 610 300 $		2. Gestion des biens		114 518 400 $	76
		Services de sécurité, d'entretien et d'exploitation, pour tous les ministères et organismes gouvernementaux utilisant des locaux dans un édifice dont le Gouvernement est propriétaire ou locataire, et pour les unités de logement des employés; exécution d'un programme complet de gestion de l'énergie dans tous les édifices gouvernementaux.			

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII) (suite)			
		(a) Haute direction			
340 000 $		(1) Salaires		330 900 $	
92 900		(2) Autres dépenses		92 900	
432 900 $				423 800 $	
		(b) Matériel et bâtiments			
16 121 100 $		(1) Salaires		16 719 900 $	
13 308 000		(2) Autres dépenses		13 193 500	
169 500		(3) Entretien préventif		169 500	
29 598 600 $				30 082 900 $	
54 600		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes		870 000	
29 544 000 $				29 212 900 $	
		(c) Ateliers et rénovations			
2 526 700 $		(1) Salaires		2 542 600 $	
240 200		(2) Autres dépenses		250 200	
424 200		(3) Projets des ateliers		2 283 300	
3 191 100 $				5 076 100 $	
1 476 600		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes		3 621 600	
1 714 500 $				1 454 500 $	
		(d) Biens loués			
38 400 $		(1) Salaires		39 100 $	
75 835 200		(2) Autres dépenses		78 271 300	(1)
		(Somme récupérable du Canada : 66 900 $)			
75 873 600 $				78 310 400 $	
		(e) Logement des employés			
73 400 $		(1) Salaires		73 400 $	
248 400		(2) Autres dépenses		248 400	
321 800 $				321 800 $	
241 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes		248 300	
80 800 $				73 500 $	
		(f) Sécurité et stationnement			
2 287 500 $		(1) Salaires		2 378 800 $	
423 300		(2) Autres dépenses		471 400	
2 710 800 $				2 850 200 $	

Note (1) - Ce montant inclut une allocation de 61 763 600 $ destinée à payer le loyer résultant du contrat de cession-bail à Manitoba Properties Inc. d'édifices gouvernementaux.

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII) (suite)			
		(g) Terrains et installations de Gimli			
1 267 600 $		(1) Salaires	1 307 000 $		
986 100		(2) Autres dépenses	886 100		
2 253 700 $			2 193 100 $		
94 400 $	3.	Approvisionnement et services . . . . . Fournit les services suivants à tous les ministères et organismes gouvernementaux : gestion du parc du Gouvernement et entretien des véhicules; fourniture d'équipement de bureau, et entretien de cet équipement; achats; gestion de l'équipement; télécommunications; service postal.		104 700 $	77
		(a) Haute direction			
136 300 $		(1) Salaires	121 700 $		
8 000		(2) Autres dépenses	9 300		
144 300 $			131 000 $		
		(b) Service des véhicules gouvernementaux			
1 281 600 $		(1) Salaires	1 293 200 $		
9 500 000		(2) Autres dépenses	9 775 000		
10 781 600 $			11 068 200 $		
15 050 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	15 050 000		
(4 268 400)$			(3 981 800)$		
		(c) Service d'équipement de bureau			
445 100 $		(1) Salaires	460 100 $		
992 700		(2) Autres dépenses	972 700		
1 437 800 $			1 432 800 $		
1 841 400		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	1 786 200		
(403 600)$			(353 400)$		
		(d) Service des achats			
1 007 800 $		(1) Salaires	1 064 200 $		
175 300		(2) Autres dépenses	181 400		
1 183 100 $			1 245 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII) (suite)			
		(e) Approvisionnement en matériel			
698 900 $		(1) Salaires	713 800 $		
4 905 100		(2) Autres dépenses	4 905 600		
5 604 000 $			5 619 400 $		
4 823 100		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	5 384 300		
780 900 $			235 100 $		
		(f) Service des télécommunications			
543 400 $		(1) Salaires	546 800 $		
1 976 700		(2) Autres dépenses	2 400 900		
2 520 100 $			2 947 700 $		
1 233 600		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	1 911 100		
1 286 500 $			1 036 600 $		
		(g) Service postal			
596 900 $		(1) Salaires	637 700 $		
80 600		(2) Autres dépenses	95 100		
3 998 400		(3) Affranchissement	4 546 000		
4 675 900 $			5 278 800 $		
3 304 300		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes	3 487 200		
1 371 600 $			1 791 600 $		
3 201 100 $		4. Service des projets		3 150 600 $	78
		Prévision des besoins des ministères et organismes gouvernementaux en matière de locaux; services de génie, d'architecture et de gestion des projets dans les programmes de construction des installations que possède ou loue le Gouvernement; évaluation, acquisition et affectation de biens réels, pour tous les ministères et organismes gouvernementaux.			
		(a) Haute direction			
84 400 $		(1) Salaires	86 900 $		
4 000		(2) Autres dépenses	4 000		
88 400 $			90 900 $		
		(b) Service de conception			
1 423 500 $		(1) Salaires	1 409 000 $		
102 900		(2) Autres dépenses	99 100		
1 526 400 $			1 508 100 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII) (suite)			
		(c) Gestion de projets			
982 100 $		(1) Salaires	961 000 $		
56 600		(2) Autres dépenses	55 700		
248 000		(3) Rénovations et modifications - Projets secondaires	248 000		
1 286 700 $			1 264 700 $		
248 000		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	248 000		
1 038 700 $			1 016 700 $		
		(d) Acquisitions foncières			
1 254 600 $		(1) Salaires	1 247 700 $		
114 900		(2) Autres dépenses	119 200		
1 369 500 $			1 366 900 $		
975 100		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	1 000 000		
394 400 $			366 900 $		
		(e) Planification des installations			
145 700 $		(1) Salaires	143 300 $		
7 500		(2) Autres dépenses	24 700		
153 200 $			168 000 $		
56 100 $	5.	Commission de l'évaluation foncière . . . . . Détermination et certification de ce qui constitue une indemnisation financière équitable pour toute acquisition ou expropriation de terrain par quelque administration que ce soit.		48 900 $	79
58 500 $		(a) Salaires	60 200 $		
78 600		(b) Autres dépenses	68 700		
137 100 $			128 900 $		
81 000		(c) Moins : Somme récupérable d'autres postes	80 000		
673 200 $	6.	Organisation des mesures d'urgence . . . . . Coordination du rôle du Gouvernement en cas d'urgence civile au Manitoba.		668 000 $	80
475 800 $		(a) Salaires	478 900 $		
197 400		(b) Autres dépenses . . . . . (Somme récupérable du Canada : 270 700 $)	189 100		
118 807 300 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		120 629 700 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII) (suite)			
		Dépenses en capital			
16 497 100 $		7. Dépenses en capital		19 083 000 $	81
	12 111 900 $	(a) Acquisition et construction de biens corporels gouvernementaux	14 910 500 $ (2)		
	3 618 000	(b) Remplacement des véhicules gouvernementaux	3 513 000		
	517 300	(c) Remplacement de l'équipement de bureau	409 600		
	249 900	(d) Dépenses en capital	249 900		
135 304 400 $		**Total des crédits pour les Services du Gouvernement**		139 712 700 $	

Note (2) - Un montant additionnel de 16 256 500 $, destiné à la construction de biens corporels, sera géré par les Services du Gouvernement pour le compte de la société Manitoba Properties Inc.

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

SANTÉ (XXI)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

2 534 300 $	1. Administration et finances	4 453 700 $
52 927 800	2. Programmes de santé communautaires	65 536 300
26 417 100	3. Services de santé communautaires	28 189 100
40 625 400	4. Santé mentale et services psychiatriques	40 539 700
. . . . .	5. Fonds de soutien aux services de santé	10 000 000
9 279 800	6. Fondation manitobaine de lutte contre l'alcoolisme . . .	9 699 900
1 158 909 400	7. Commission des services de santé du Manitoba	1 237 684 300
1 290 693 800 $	**Total des dépenses de fonctionnement**	1 396 103 000 $

Dépenses en capital

36 390 300	8. Dépenses en capital - Commission des services de santé du Manitoba	42 442 400
1 327 084 100 $*	**Total des crédits pour la Santé**	1 438 545 400 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	1 327 380 500 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Services communautaires	45 200
Transferts de fonctions allant à :	
- Services communautaires	(351 000)
- Culture, Patrimoine et Loisirs	(151 500)
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	160 900
Crédits 1987-1988 après rajustement	1 327 084 100 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SANTÉ (XXI)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
2 534 300 $	1.	Administration et finances		4 453 700 $	82
	20 600 $	(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
	291 400 $	(1) Salaires	310 000 $		
	134 600	(2) Autres dépenses	185 700		
	426 000 $		495 700 $		
		(c) Planification et recherche Planification, évaluation et recherche pour le ministère et pour la Commission des services de santé du Manitoba : planification à long terme et analyse de la politique pour un large éventail de programmes; recherches dans le domaine de la santé; prévision des besoins en personnel.			
	443 400 $	(1) Salaires	860 300 $		
	113 500	(2) Autres dépenses	1 413 400		
	556 900 $		2 273 700 $		
		(d) Services administratifs et financiers Inclut le bureau du Sous-ministre adjoint. Responsabilités : coordination centrale des opérations administratives se rapportant aux besoins de locaux, au transport, à l'équipement et à l'approvisionnement; comptabilité centrale et service budgétaire; relations avec les organismes externes.			
	846 900 $	(1) Salaires	842 000 $		
	46 500	(2) Autres dépenses	46 400		
	893 400 $		888 400 $		
		(e) Gestion des ressources humaines Ensemble des services de gestion des ressources humaines : recrutement et sélection; évaluation et classification des postes; service de la paie; relations professionnelles; perfectionnement du personnel; politique et normes.			
	417 900 $	(1) Salaires	545 200 $		
	53 800	(2) Autres dépenses	62 700		
	471 700 $		607 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SANTÉ (XXI) (suite)			
		(f) Direction de la vérification interne Vérification des comptes, de la conformité et de la gestion, dans le but d'aider le ministère à fonctionner de façon plus efficace et plus économique.			
	139 800 $	(1) Salaires	141 500 $		
	25 900	(2) Autres dépenses	25 900		
	165 700 $		167 400 $		
52 927 800 $		2. Programmes de santé communautaire		65 536 300 $	83
		(a) Soutien des programmes et des services Responsabilités : bon fonctionnement du bureau du Sous-ministre adjoint; élaboration de la politique et direction des programmes de santé communautaire; direction et conseils sur tout ce qui se rapporte à la prestation des services régionaux de santé.			
	1 181 800 $	(1) Salaires	1 135 900 $		
	124 400	(2) Autres dépenses	124 300		
	1 306 200 $		1 260 200 $		
		(b) Prévention des maladies transmissibles Contrôle et prévention de la propagation des maladies transmissibles par la surveillance, les enquêtes, les vaccinations, l'éducation du public et les soins aux malades.			
	627 300 $	(1) Salaires	868 400 $		
	3 267 200	(2) Autres dépenses	4 230 600		
	3 894 500 $		5 099 000 $		
		(c) Programmes de santé maternelle et infantile Favorise la santé et le bien-être de la femme enceinte et de sa famille, des enfants, petits et grands, et des adolescents, en fournissant des informations sur la santé et du matériel de planification des naissances, et en effectuant des examens diagnostiques et d'autres services liés aux programmes.			
	242 800 $	(1) Salaires	251 300 $		
	358 000	(2) Autres dépenses	355 600		
	617 700	(3) Organismes externes	633 600		
	1 218 500 $		1 240 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SANTÉ (XXI) (suite)			
		(d) Promotion de la santé Coordination de la planification et de la mise en oeuvre des programmes de santé axés sur la prévention et la diminution du nombre de maladies liées au mode de vie; planification de services pour les personnes âgées en bonne santé.			
679 800 $		(1) Salaires	723 400 $		
305 500		(2) Autres dépenses	300 500		
511 400		(3) Organismes externes	559 200		
1 496 700 $			1 583 100 $		
		(e) Programmes de préservation de l'ouïe Dépistage et examen diagnostique des troubles de l'audition, évaluation et installation des prothèses auditives, service de consultation sur tous les aspects de la perte d'audition.			
104 600 $		(1) Salaires	222 900 $		
221 400		(2) Autres dépenses	241 600		
71 000		(3) Organismes externes	73 100		
397 000 $			537 600 $		
		(f) Gérontologie Interprétation et consultation sur les programmes et la politique en matière de gérontologie, pour la direction et les employés du ministère, les organisations communautaires et le grand public.			
150 700 $		(1) Salaires	154 000 $		
1 247 500		(2) Autres dépenses	1 413 700		
		(Somme récupérable du Canada : 344 900 $)			
1 398 200 $			1 567 700 $		
		(g) Soins de longue durée Direction des programmes et appui au développement et au maintien des services pour ceux qui ont besoin de soins à domicile plutôt qu'en institution; évaluations en vue de placements dans des foyers de soins personnels.			
298 400 $		(1) Salaires	336 000 $		
73 200		(2) Autres dépenses	76 100		
33 471 400		(3) Soins à domicile	43 526 200		
450 400		(4) Organismes externes	499 200		
		(Somme récupérable du Canada : 6 660 800 $)			
34 293 400 $			44 437 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SANTÉ (XXI) (suite)			
		(h) Matériel et fournitures médicales Achat, entreposage et distribution de fournitures médicales et de matériel afin de faciliter les soins à domicile; service d'entretien et assistance aux clients pour l'utilisation de cet équipement.			
519 600 $		(1) Salaires	621 300 $		
2 268 700		(2) Autres dépenses	2 928 300		
580 200		(3) Organismes externes	614 700		
3 368 500 $			4 164 300 $		
		(j) Service d'hygiène dentaire Service de prévention et de soins en milieu rural aux enfants de certaines catégories d'âge, ainsi qu'aux habitants des régions éloignées et aux patients de certains établissements.			
2 162 400 $		(1) Salaires	2 249 200 $		
2 522 400		(2) Autres dépenses	2 519 300		
159 000		(3) Organismes externes	163 100		
4 843 800 $			4 931 600 $		
		(k) Hygiène du milieu Offre aux ministères et organismes gouvernementaux les conseils de spécialistes de la santé publique sur la prestation de services d'hygiène du milieu : évaluation des dangers pour la santé et adoption de mesures préventives.			
194 200 $		(1) Salaires	194 300 $		
15 500		(2) Autres dépenses	15 500		
209 700 $			209 800 $		
		(n) Documentation Bibliothèque spécialisée; maintien et distribution de matériel audio-visuel, de dépliants et d'affiches.			
210 600 $		(1) Salaires	228 500 $		
242 600		(2) Autres dépenses	228 500		
453 200 $			457 000 $		
48 100 $		(q) Programmes de santé dans le Nord	48 000 $		
		Services dans le nord du Manitoba et dans les régions difficiles d'accès : prévention, premiers soins et programme de promotion de la santé.			

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SANTÉ (XXI) (suite)			
26 417 100 $		3. Services de santé communautaire		28 189 100 $	84
		(a) Services régionaux Ressources locales du ministère, visant à la mise en oeuvre des programmes de santé communautaire dans les dix régions du Manitoba : promotion de la santé, prévention des maladies transmissibles, santé maternelle et infantile, préservation de l'ouïe, soins de longue durée, santé mentale, service de soutien aux personnes âgées, et service de premiers soins aux résidents du Nord.			
23 535 600 $		(1) Salaires	24 725 000 $		
2 881 500		(2) Autres dépenses	3 464 100		
40 625 400 $		4. Santé mentale et services psychiatriques		40 539 700 $	85
		(a) Soutien de la gestion et des programmes Responsabilités : bon fonctionnement du Bureau du Sous-ministre adjoint; orientation des programmes et de la politique de la division.			
131 400 $		(1) Salaires	136 100 $		
158 100		(2) Autres dépenses	157 900		
289 500 $			294 000 $		
		(b) Bureau du Psychiatre en chef de la province Planification et développement de services psychiatriques complets, divers et coordonnés; conseils de spécialistes en psychiatrie sur tous les éléments de pratique, d'élaboration de programmes, de politique et de législation.			
254 500 $		(1) Salaires	258 000 $		
39 700		(2) Autres dépenses	39 700		
294 200 $			297 700 $		
		(c) Direction de la santé mentale Élaboration des programmes, établissement des normes, et évaluation des services de santé mentale pour les adultes; favorise un vaste éventail de services intégrés à la collectivité.			
297 000 $		(1) Salaires	299 300 $		
978 800		(2) Autres dépenses	977 600		
1 537 100		(3) Organismes externes	1 573 400		
2 812 900 $			2 850 300 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SANTÉ (XXI) (suite)			
		(d) Service de médecine légale psychiatrique Évaluations psychiatriques de contrevenants souffrant de troubles mentaux, effectuées par des spécialistes pour les tribunaux, les services de probation et les services correctionnels.			
207 800 $		(1) Salaires	219 000 $		
94 700		(2) Autres dépenses	94 600		
302 500 $			313 600 $		
		(e) Soins psychiatriques aux enfants et aux adolescents Soins spécialisés, offerts dans la communauté, aux enfants et adolescents souffrant de troubles mentaux.			
913 100 $		(1) Salaires	891 000 $		
172 400		(2) Autres dépenses	172 200		
		(Somme récupérable du Canada : 640 000 $)			
1 085 500 $			1 063 200 $		
		(f) Centre de santé mentale de Brandon Soins psychiatriques en institution pour les personnes atteintes de troubles mentaux.			
18 035 800 $		(1) Salaires	18 056 500 $		
2 212 400		(2) Autres dépenses	1 869 700		
20 248 200 $			19 926 200 $		
		(g) Centre de santé mentale de Selkirk Soins psychiatriques en institution pour les personnes atteintes de troubles mentaux.			
13 578 600 $		(1) Salaires	13 758 200 $		
2 014 000		(2) Autres dépenses	2 036 500		
15 592 600 $			15 794 700 $		
. . . . . $		5. Fonds de soutien aux services de santé		10 000 000 $	86
		Fonds en fiducie dont l'objectif est d'appuyer les initiatives visant à l'amélioration des services de santé au Manitoba.			

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés		Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SANTÉ (XXI) (suite)				
9 279 800 $	6.	Fondation manitobaine de lutte contre l'alcoolisme . . . . . Traitement et éducation, dans le domaine de l'alcoolisme et de l'abus des drogues; soutien financier des programmes autorisés mis en oeuvre par certaines organisations communautaires.			9 699 900 $	87
175 400 $		Direction provinciale	180 100 $			
1 388 700		Direction des services de soutien	1 481 800			
352 500		Direction de la planification et de la recherche .	406 400			
7 133 500		Direction de la réalisation des programmes	6 918 400			
1 547 700		Organisations financées	1 754 100			
10 597 800 $		Coût brut des programmes	10 740 800 $			
1 318 000		Moins : Sommes récupérées	1 040 900	(1)		
9 279 800 $		Coût net des programmes	9 699 900 $			
		(Somme récupérable du Canada : 1 420 200 $)				
1 158 909 400 $	7.	Commission des services de santé du Manitoba . . . . . Services médicaux et hospitaliers, foyers de soins personnels, assurance-médicaments, service ambulancier, service aérien d'ambulance, service de transport des patients dans le Nord, planification à long terme.			1 237 684 300 $	88
17 591 300 $		Administration	18 366 300 $			
30 773 700		Assurance-médicaments	38 104 700			
2 287 900		Programme d'ambulance	2 356 500			
1 751 000		Service aérien d'ambulance	1 981 300			
2 565 400		Service de transport des patients dans le Nord . .	2 898 400			
707 048 100		Programme hospitalier	749 131 400			
166 219 600		Foyers de soins personnels	177 849 700			
234 766 000		Programme médical	251 290 200			
1 163 003 000 $		Coût brut des programmes	1 241 978 500 $			
4 093 600		Moins : Somme récupérée	4 294 200	(2)		
1 158 909 400 $		Coût net des programmes	1 237 684 300 $	(3)		
1 290 693 800 $		**Total des dépenses de fonctionnement**			1 396 103 000 $	

Note (1) - Cette somme est récupérée directement par la Fondation manitobaine de lutte contre l'alcoolisme et ne constitue donc pas une partie du Trésor de la province.

Note (2) - Cette somme est récupérée directement par la Commission des services de santé du Manitoba et ne constitue donc pas une partie du Trésor de la province.

Note (3) - En plus de cette somme, un montant de 42 442 400 $ est prévu à titre de Dépenses en capital, pour une somme totale de 1 280 126 700 $ pour la Commission des services de santé du Manitoba.

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		SANTÉ (XXI) (suite)			
		Dépenses en capital			
36 390 300 $	. . . . .	8. Dépenses en capital - Commission des services de santé du Manitoba		42 442 400 $	89
	2 344 000 $	(a) Acquisition et construction de biens corporels . .	2 369 000 $		
	34 046 300	(b) Subventions en capital	40 073 400		
1 327 084 100 $		**Total des crédits pour la Santé . . . . . .**		1 438 545 400 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

VOIRIE ET TRANSPORT (XV)

Sommaire des programmes

	Dépenses de fonctionnement courantes	
3 555 300 $	1. Administration et finances	3 667 300 $
70 405 300	2. Opérations et entretien	70 533 400
2 943 600	3. Planification, conception et arpentage	2 984 400
9 706 500	4. Ingénierie et services techniques	10 126 200
1 362 200	5. Politique et recherche en matière de transport	1 438 500
12 207 400	6. Permis et immatriculations	13 101 600
1 345 900	7. Commissions, conseils et comités	1 426 300
101 526 200 $	**Total des dépenses de fonctionnement**	103 277 700 $
	Dépenses en capital	
102 270 300	8. Dépenses en capital	97 856 700
203 796 500 $*	**Total des crédits pour la Voirie et le Transport**	201 134 400 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	203 520 800 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Affaires municipales	59 600
Transferts de fonctions allant à :	
- Culture, Patrimoine et Loisirs	(83 900)
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	140 000
- Affaires du Nord, suite à l'Entente sur le développement du Nord	128 000
- Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba, suite à l'Entente sur le développement du Nord	32 000
Crédits 1987-1988 après rajustement	203 796 500 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		VOIRIE ET TRANSPORT (XV)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
3 555 300 $		1. Administration et finances		3 667 300 $	90
		Services suivants, pour toutes les divisions : élaboration de la politique et des programmes; services comptables, financiers et budgétaires centraux; gestion des ressources humaines; service d'informatique.			
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
307 300 $		(1) Salaires	315 100 $		
81 900		(2) Autres dépenses	81 900		
389 200 $			397 000 $		
		(c) Service administratif			
500 700 $		(1) Salaires	512 700 $		
62 300		(2) Autres dépenses	56 100		
563 000 $			568 800 $		
		(d) Service financier			
541 100 $		(1) Salaires	564 100 $		
71 600		(2) Autres dépenses	70 900		
612 700 $			635 000 $		
		(e) Gestion des ressources humaines			
621 900 $		(1) Salaires	648 200 $		
89 000		(2) Autres dépenses	88 600		
710 900 $			736 800 $		
		(f) Service d'informatique			
780 200 $		(1) Salaires	799 900 $		
478 700		(2) Autres dépenses	509 200		
1 258 900 $			1 309 100 $		
70 405 300 $		2. Opérations et entretien		70 533 400 $	91
		Gestion des programmes d'entretien, d'aide et de construction et services spécialisés de soutien (appels d'offres, conception et étude technique des ponts). Entretien des réseaux de routes principales et secondaires, ainsi que des chemins d'hiver.			
51 163 900 $		(a) Programme d'entretien	51 121 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)			
		(b) Chemins d'hiver			
100 000 $		(1) Dépense provinciale	103 000 $		
2 502 000		(2) Dépense fédérale-provinciale	2 577 000		
		(Somme récupérable du Canada : 1 288 500 $)			
2 602 000 $			2 680 000 $		
		(c) Opérations et contrats			
1 463 000 $		(1) Salaires	1 523 000 $		
340 000		(2) Autres dépenses	340 000		
1 803 000 $			1 863 000 $		
		(d) Ponts et ouvrages d'art			
1 596 600 $		(1) Salaires	1 580 700 $		
95 400		(2) Autres dépenses	95 100		
804 000		(3) Entretien des ponts	804 000		
2 496 000 $			2 479 800 $		
		(e) Service des inspections			
1 587 200 $		(1) Salaires	1 532 300 $		
319 000		(2) Autres dépenses	370 300		
		(Somme récupérable du Canada : 41 000 $)			
1 906 200 $			1 902 600 $		
		(f) Bureaux de district			
7 515 700 $		(1) Salaires	7 582 000 $		
923 500		(2) Autres dépenses	909 500		
8 439 200 $			8 491 500 $		
		(g) Autres juridictions			
5 660 000 $		(1) Dépense brute	5 660 000 $		
3 665 000		(2) Moins : Somme récupérable d'autres postes	3 665 000		
		(Somme récupérable du Canada : 150 000 $)			
1 995 000 $			1 995 000 $		
2 943 600 $	3.	Planification, conception et arpentage		2 984 400 $	92
		Établissement de critères de conception et planification du développement des réseaux de routes principales et secondaires.			
		(a) Planification et conception			
1 649 500 $		(1) Salaires	1 682 600 $		
337 600		(2) Autres dépenses	316 500		
1 987 100 $			1 999 100 $		
		(b) Arpentage			
790 000 $		(1) Salaires	818 800 $		
166 500		(2) Autres dépenses	166 500		
956 500 $			985 300 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)			
9 706 500 $		4. Ingénierie et services techniques		10 126 200 $	93
		Gestion des programmes ministériels et services spécialisés de soutien. Exploitation et entretien des aéroports et d'un service de traversiers dans le Nord pour la circulation des passagers, des marchandises et des véhicules. Service aérien du Gouvernement. Installation et entretien des systèmes de communication des ministères et organismes gouvernementaux.			
		(a) Service de gestion			
119 800 $		(1) Salaires	112 200 $		
18 700		(2) Autres dépenses	18 700		
138 500 $			130 900 $		
		(b) Machines et équipement lourd			
7 660 000 $		(1) Salaires	7 974 800 $		
10 670 400		(2) Autres dépenses	10 857 600		
18 330 400 $			18 832 400 $		
21 096 400		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	21 598 400		
(2 766 000)$			(2 766 000)$		
		(c) Entrepôts			
419 900 $		(1) Salaires	410 400 $		
141 100		(2) Autres dépenses	138 900		
7 900 000		(3) Achats	7 500 000		
8 461 000 $			8 049 300 $		
8 200 000		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	7 500 000		
261 000 $			549 300 $		
		(d) Aéroports - Région du Nord			
2 597 400 $		(1) Salaires	2 627 800 $		
1 264 400		(2) Autres dépenses	1 312 400		
		(Somme récupérable du Canada : 175 000 $)			
3 861 800 $			3 940 200 $		
		(e) Service de traversiers			
490 000 $		(1) Salaires	506 900 $		
410 900		(2) Autres dépenses	413 900		
900 900 $			920 800 $		
		(f) Matériaux et recherche			
1 216 500 $		(1) Salaires	1 136 400 $		
145 000		(2) Autres dépenses	143 900		
1 361 500 $			1 280 300 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)			
		(g) Contrôle de la circulation routière			
617 800 $		(1) Salaires	628 300 $		
4 296 600		(2) Autres dépenses	4 394 600		
4 914 400 $			5 022 900 $		
950 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	950 000		
3 964 400 $			4 072 900 $		
		(h) Service aérien et Service de radiocommunication			
3 335 000 $		(1) Salaires	3 436 300 $		
4 012 700		(2) Autres dépenses	3 841 000		
7 347 700 $			7 277 300 $		
5 363 300		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	5 279 500		
1 984 400 $			1 997 800 $		
1 362 200 $		5. Politique et recherche en matière de transport . . . . . Recherche et analyse de l'efficacité et des avantages des différents moyens de transport utilisés au Manitoba; subventions du Programme d'aide financière aux aéroports du sud du Manitoba et du Programme de transport des personnes handicapées en milieu rural.		1 438 500 $	94
719 800 $		(a) Salaires	732 400 $		
275 500		(b) Autres dépenses	274 000		
366 900		(c) Subventions pour le transport des personnes handicapées en milieu rural	432 100		
12 207 400 $		6. Permis et immatriculations . . . . . Responsabilités : . programmes de sécurité routière : perfectionnement des conducteurs, sécurité, renseignements au public, examens du permis de conduire, tenue des dossiers pour les conducteurs en cause dans des accidents ou reconnus coupables d'infractions au Code de la route; . tout ce qui se rapporte aux permis et immatriculations mais qui ne relève pas de la Société d'assurance publique du Manitoba.		13 101 600 $	95
		(a) Service de gestion			
1 881 800 $		(1) Salaires	2 014 900 $		
1 771 200		(2) Autres dépenses . . . . . (Somme récupérable du Canada : 37 000 $)	1 953 800		
3 653 000 $			3 968 700 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)			
		(b) Permis et immatriculations			
	1 060 400 $	(1) Salaires	1 228 300 $		
	861 900	(2) Autres dépenses	797 700		
		(Somme récupérable du Canada : 64 000 $)			
	1 922 300 $		2 026 000 $		
		(c) Sécurité routière			
	3 482 000 $	(1) Salaires	3 701 100 $		
	578 200	(2) Autres dépenses	664 400		
		(Somme récupérable du Canada : 78 000 $)			
	4 060 200 $		4 365 500 $		
		(d) Entente de partage des coûts avec la			
	2 571 900 $	Société d'assurance publique du Manitoba	2 741 400 $		
1 345 900 $		7. Commissions, conseils et comités		1 426 300 $	96
		Supervision générale du transport routier, du camionnage, et de l'utilisation des véhicules de transport public; mise en application de la Loi sur la protection des voies publiques, du Code de la route, et de la Loi sur les motoneiges; mécanisme d'appel à la disposition des conducteurs dont les privilèges ont été suspendus; réglementation des permis des taxis, des limousines et des services de transport des handicapés, à l'intérieur des limites de la Ville de Winnipeg.			
		(a) Commission du transport routier			
	562 700 $	(1) Salaires	617 400 $		
	102 500	(2) Autres dépenses	89 000		
		(Somme récupérable du Canada : 50 000 $)			
	665 200 $		706 400 $		
		(b) Conseil routier			
	180 000 $	(1) Salaires	185 600 $		
	53 000	(2) Autres dépenses	69 000		
	233 000 $		254 600 $		
		(c) Commission d'appel des suspensions de permis			
	206 000 $	(1) Salaires	212 100 $		
	70 000	(2) Autres dépenses	70 000		
	276 000 $		282 100 $		
		(d) Commission de réglementation des taxis			
	145 600 $	(1) Salaires	152 100 $		
	26 100	(2) Autres dépenses	31 100		
	171 700 $		183 200 $		
101 526 200 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		103 277 700 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)			
		Dépenses en capital			
102 270 300 $	. . . . .	8. Dépenses en capital		97 856 700 $	97
	87 900 000 $	(a) Construction et rénovation des routes provinciales principales et secondaires, et projets connexes .	87 700 000 $		
		(Somme récupérable du Canada : 2 815 000 $)			
	1 294 000 $	(b) Aide financière aux villes et villages	1 294 000 $		
	4 260 000 $	(c) Travaux dans les districts d'administration locale et dans les territoires non-organisés	4 260 000 $		
		(Somme récupérable du Canada : 240 000 $)			
		(d) Acquisition et construction de biens corporels			
	8 816 300 $	(1) Autres projets	4 602 700 $		
	516 000	(2) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord	516 000		
	9 332 300 $		5 118 700 $		
	516 000	(3) Moins : Somme récupérable des Affaires du Nord	516 000		
	8 816 300 $		4 602 700 $		
203 796 500 $		**Total des crédits pour la Voirie et le Transport . . . . . .**		201 134 400 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

LOGEMENT (XXX)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

3 693 100 $	1. Administration générale	3 869 100 $
3 689 300	2. Gestion des biens et Rapports propriétaires-locataires .	3 856 800
12 416 000	3. Mise en oeuvre des programmes	12 950 600
27 914 400	4. Paiements de transfert à la Société manitobaine d'habitation et de rénovation	27 245 200
47 712 800 $	**Total des dépenses de fonctionnement**	47 921 700 $

Dépenses en capital

130 000	5. Dépenses en capital	130 000
47 842 800 $*	**Total des crédits pour le Logement**	48 051 700 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	47 869 900 $
Transferts de fonctions allant à :	
- Services communautaires	(23 300)
- Culture, Patrimoine et Loisirs	(119 800)
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	116 000
Crédits 1987-1988 après rajustement	47 842 800 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution nº
		LOGEMENT (XXX)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
3 693 100 $		1. Administration générale		3 869 100 $	98
		Haute direction et soutien administratif des programmes du ministère; information du public sur ces programmes.			
	10 300 $	(a) Traitement du Ministre	10 300 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
	224 300 $	(1) Salaires	161 700 $		
	55 900	(2) Autres dépenses	56 000		
	280 200 $		217 700 $		
		(c) Recherche et planification			
	418 600 $	(1) Salaires	425 200 $		
	97 800	(2) Autres dépenses	197 900		
	516 400 $		623 100 $		
		(d) Soutien administratif			
	1 389 100 $	(1) Salaires	1 458 200 $		
	1 497 100	(2) Autres dépenses	1 559 800		
	2 886 200 $		3 018 000 $		
3 689 300 $		2. Gestion des biens et Rapports propriétaires-locataires		3 856 800 $	99
		Direction et gestion des programmes ayant trait aux logements que possède ou que subventionne la Société manitobaine d'habitation et de rénovation; application de la loi sur les condominiums, de la Loi sur le contrôle du loyer des locaux d'habitation et de la Loi sur le louage d'immeubles.			
		(a) Administration			
	81 100 $	(1) Salaires	83 200 $		
	6 800	(2) Autres dépenses	7 800		
	87 900 $		91 000 $		
		(b) Rapports propriétaires-locataires			
	1 943 800 $	(1) Salaires	2 057 900 $		
	314 600	(2) Autres dépenses	349 700		
	2 258 400 $		2 407 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		LOGEMENT (XXX) (suite)			
		(c) Gestion des biens			
	1 096 200 $	(1) Salaires	1 096 700 $		
	246 800	(2) Autres dépenses	261 500		
	1 343 000 $		1 358 200 $		
12 416 000 $		3. Mise en oeuvre des programmes		12 950 600 $	100
		Veille à la direction et à la gestion des opérations liées à la construction et à la rénovation de logements par le secteur public et par des organismes privés ou à but non lucratif; fournit, aux locataires ou propriétaires à faible revenu, des subventions, des allocations et des hypothèques pour des habitations monofamiliales et multifamiliales.			
		(a) Service foncier et service d'hypothèque			
	560 800 $	(1) Salaires	482 100 $		
	2 152 000	(2) Autres dépenses	2 513 800		
	2 712 800 $		2 995 900 $		
		(b) Service de mise en oeuvre des programmes			
	653 700 $	(1) Salaires	658 800 $		
	125 400	(2) Autres dépenses	125 400		
	779 100 $		784 200 $		
		(c) Service aux clients			
	1 472 500 $	(1) Salaires	1 555 600 $		
	340 500	(2) Autres dépenses	352 500		
	1 813 000 $		1 908 100 $		
	7 111 100 $	(d) Subventions et allocations	7 262 400 $		
27 914 400 $		4. Paiements de transfert à la Société manitobaine d'habitation et de rénovation		27 245 200 $	101
		Paiements à la Société afin de financer les activités liés aux programmes de logement social, de fournir des prêts, des hypothèques et des allocations dans le cadre de divers programmes d'habitation, et de permettre la remise annuelle de la dette des propriétaires à faible revenu et des organismes privés, à but non lucratif, qui s'occupent de projets d'habitation.			
47 712 800 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		47 921 700 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		LOGEMENT (XXX) (suite)			
		Dépenses en capital			
130 000 $		5. Dépenses en capital		130 000 $	102
	130 000 $	(a) Programmes de réparations domiciliaires	130 000 $		
		(b) Entente et nouvelle Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg			
	1 274 700 $	(1) Programmes de l'Opération centre-ville	1 650 000 $ (1)		
	1 274 700	(2) Moins : Somme récupérable des Affaires urbaines	1 650 000		
	. . . . . $		. . . . . $		
47 842 800 $		**Total des crédits pour le Logement**		48 051 700 $	

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 412 500 $ est prévu dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg, ce qui porte le montant des crédits pour les Dépenses en capital, autorisé pour le ministère, pour ce poste, à un total de 2 062 500 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

INDUSTRIE, COMMERCE ET TECHNOLOGIE (X)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

2 325 700 $	1. Administration et finances	2 341 900 $
3 042 900	2. Division de l'industrie et du commerce	2 952 700
3 607 500	3. Division de la technologie	3 489 700
280 000	4. Entente Canada-Manitoba sur la planification du développement économique	120 000
9 256 100 $*	Total des crédits pour l'Industrie, le Commerce et la Technologie	8 904 300 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	8 935 900 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Développement de l'entreprise et Tourisme . . .	62 500
Transferts de fonctions allant à	
- Développement de l'entreprise et Tourisme . . .	(64 000)
- Culture, Patrimoine et Loisirs	(119 200)
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	36 900
- Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba, suite à l'Entente sur la planification du développement économique .	210 000
- Fonds manitobain de soutien à l'emploi	194 000
Crédits 1987-1988 après rajustement	9 256 100 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution nº
		INDUSTRIE, COMMERCE ET TECHNOLOGIE (X)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
2 325 700 $		1. Administration et finances		2 341 900 $	103
	20 600 $	(a) Traitement du Ministre	10 300 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
	151 700 $	(1) Salaires	159 700 $		
	84 400	(2) Autres dépenses	54 400		
	236 100 $		214 100 $		
		(c) Direction de la planification Soutien de la planification, élaboration de la politique et des programmes, évaluation des projets, services économiques connexes, pour toutes les divisions du ministère.			
	679 300 $	(1) Salaires	656 200 $		
	304 100	(2) Autres dépenses	398 000		
	983 400 $		1 054 200 $		
		(d) Services administratifs et financiers Comptabilité centrale, services de la paie et du personnel, registre central et bibliothèque de matériel de référence, services de soutien, mis à la disposition du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, et du ministère du Développement de l'entreprise et du Tourisme.			
	687 400 $	(1) Salaires	664 000 $		
	398 200	(2) Autres dépenses	399 300		
	1 085 600 $		1 063 300 $		
3 042 900 $		2. Division de l'industrie et du commerce		2 952 700 $	104
		(a) Administration Planification et direction de la division.			
	83 200 $	(1) Salaires	86 200 $		
	5 800	(2) Autres dépenses	5 800		
	89 000 $		92 000 $		
		(b) Direction de l'industrie Responsabilité : aider à créer de nouvelles possibilités d'emploi en encourageant et en favorisant la création et l'expansion des industries de transformation et de services au Manitoba.			
	1 052 700 $	(1) Salaires	949 500 $		
	478 300	(2) Autres dépenses	478 300		
	1 531 000 $		1 427 800 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		INDUSTRIE, COMMERCE ET TECHNOLOGIE (X) (suite)			
		(c) Direction du commerce Responsabilité : aider à créer de nouvelles possibilités d'emploi en favorisant la vente aux autres provinces et l'exportation des produits et des services des entreprises manitobaines.			
587 300 $		(1) Salaires	539 100 $		
479 800		(2) Autres dépenses	479 800		
1 067 100 $			1 018 900 $		
		(d) Développement économique du secteur de la santé Favorise l'investissement dans les produits et services, nouveaux ou améliorés, du domaine de la santé.			
197 000 $		(1) Salaires	255 200 $		
158 800		(2) Autres dépenses	158 800		
355 800 $			414 000 $ (1)		
3 607 500 $		3. Division de la technologie		3 489 700 $	105
		(a) Direction de la technologie Service d'analyse, de consultation et de soutien en matière de science et de technologie, dans le but de favoriser la croissance économique liée à la technologie.			
371 000 $		(1) Salaires	364 700 $		
146 300		(2) Autres dépenses	146 300		
517 300 $			511 000 $		
		(b) Direction de la technologie de l'information Responsabilité : favoriser la croissance de l'industrie de la technologie de l'information grâce aux initiatives de développement économique et de transfert de technologie d'Infotech, dans le but de créer des emplois de haut niveau ainsi que des investissements à long terme et rentables.			
157 300 $		(1) Salaires	157 300 $		
15 000		(2) Autres dépenses	15 000		
172 300 $			172 300 $		

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 800 000 $ est inclus dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba sur le développement économique du secteur de la santé.

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution nº
		INDUSTRIE, COMMERCE ET TECHNOLOGIE (X) (suite)			
2 917 900 $		(c) Subventions au Conseil manitobain de la recherche Par l'entremise du Centre canadien de développement de produits alimentaires et du Centre de technologie industrielle, contribue à l'existence et au bon fonctionnement de l'infrastructure de transfert des technologies, et des services connexes, dont ont besoin les entreprises du Manitoba.	2 806 400 $		
280 000 $		4. Entente Canada-Manitoba sur la planification du développement économique		120 000 $	(2) 106
		Examen préalable des possibilités de succès et autres études dans divers domaines-cibles de l'Entente fédérale-provinciale sur la planification du développement économique. (Somme récupérable du Canada : 60 000 $)			
9 256 100 $		**Total des crédits pour l'Industrie, le Commerce et la Technologie . .**		8 904 300 $	

Note (2) - En plus de cette somme, un montant de 30 000 $ est inclus dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba sur la planification du développement économique, ce qui porte le montant total autorisé à 150 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

TRAVAIL (XI)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

1 369 900 $	1. Administration et finances	1 316 600 $
8 460 600	2. Travail	8 644 100
596 600	3. Condition féminine	614 300
10 427 100 $*	**Total des crédits pour le Travail	10 575 000 $**

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	9 846 900 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Culture, Patrimoine et Loisirs	659 400
Transferts de fonctions allant à :	
- Conseil exécutif	(40 700)
- Culture, Patrimoine et Loisirs	(123 700)
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	85 200
Crédits 1987-1988 après rajustement	10 427 100 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		TRAVAIL (XI)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
1 369 900 $		1. Administration et finances Direction, contrôle et coordination de la politique et des programmes; recherche sur les questions se rapportant au travail, analyse des tendances dans le domaine des relations de travail, aide au développement de systèmes de planification et de gestion; gestion des ressources humaines; services financiers et autres services de soutien administratif.		1 316 600 $	107
	10 300 $	(a) Traitement du Ministre	10 300 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
	266 200 $	(1) Salaires	280 200 $		
	94 100	(2) Autres dépenses	94 100		
	360 300 $		374 300 $		
		(c) Planification et recherche			
	409 300 $	(1) Salaires	378 700 $		
	59 400	(2) Autres dépenses	59 400		
	468 700 $		438 100 $		
		(d) Services administratifs et financiers			
	494 300 $	(1) Salaires	457 900 $		
	36 300	(2) Autres dépenses	36 000		
	530 600 $		493 900 $		
8 460 600 $		2. Travail Responsabilités : bon fonctionnement du Bureau du Sous-ministre adjoint; services d'inspection et de réglementation dans le domaine de la sécurité des édifices et de divers équipements mécaniques, électriques et techniques; inspections, enquêtes, formation et activités connexes liées à l'amélioration de la prévention des incendies au Manitoba; application des normes relatives aux conditions d'emploi; étude des demandes adressées à la Commission du travail du Manitoba; services de conciliation et de médiation mis à la disposition du patronat et des travailleurs; aide à la formation d'ouvriers qualifiés grâce à l'application de la Loi sur l'apprentissage et la qualification professionnelle; incitation à l'instauration, l'expansion et l'amélioration des régimes de retraite, et protection des droits actuels des employés dans ce domaine; subventions à certains organismes; aide à l'établissement de l'égalité des salaires au Manitoba.		8 644 100 $	108

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°

TRAVAIL (XI) (suite)

		(a) Administration			
165 100 $		(1) Salaires		201 500 $	
15 200		(2) Autres dépenses		15 200	
180 300 $				216 700 $	
		(b) Direction mécanique et technique			
1 406 300 $		(1) Salaires		1 392 100 $	
289 200		(2) Autres dépenses		300 700	
1 695 500 $				1 692 800 $	
		(c) Prévention des incendies			
1 451 900 $		(1) Salaires		1 337 600 $	
412 600		(2) Autres dépenses		423 400	
428 500		(3) Services techniques		377 800	
	385 900 $	(a) Salaires	338 800 $		
	42 600	(b) Autres dépenses	39 000		
2 293 000 $		(Somme récupérable du Canada :	100 000 $)	2 138 800 $	
		(d) Normes d'emploi			
1 184 500 $		(1) Salaires		1 195 400 $	
139 400		(2) Autres dépenses		139 400	
320 000		(3) Versements au fonds salarial		320 000	
1 643 900 $				1 654 800 $	
		(e) Commission du travail du Manitoba			
413 000 $		(1) Salaires		436 800 $	
177 900		(2) Autres dépenses		184 200	
590 900 $				621 000 $	
		(f) Services de conciliation et de médiation			
338 000 $		(1) Salaires		278 500 $	
47 100		(2) Autres dépenses		56 600	
385 100 $				335 100 $	
		(g) Apprentissage et formation			
747 100 $		(1) Salaires		757 700 $	
108 700		(2) Autres dépenses		115 700	
		(Somme récupérable du Canada :	170 000 $)		
855 800 $				873 400 $	
		(h) Commission manitobaine des pensions			
205 500 $		(1) Salaires		209 500 $	
40 900		(2) Autres dépenses		40 900	
246 400 $				250 400 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		TRAVAIL (XI) (suite)			
	283 400 $	(j) Subventions	211 300 $		
		(k) Bureau de contrôle de l'égalité des salaires			
	184 800 $	(1) Salaires	289 200 $		
	101 500	(2) Autres dépenses	360 600		
	286 300 $		649 800 $		
596 600 $		3. Condition féminine		614 300 $	109
		(a) Conseil consultatif manitobain de la situation de la femme Par l'intermédiaire du ministre chargé de la Condition féminine, conseille le Gouvernement sur toute question se rapportant à la situation de la femme, avec pour objectif de progresser vers la participation égale des femmes dans notre société et de promouvoir, à cette fin, les changements qu'il faut apporter à nos structures légales, sociales et économiques.			
	123 700 $	(1) Salaires	128 400 $		
	126 800	(2) Autres dépenses	126 900		
	250 500 $		255 300 $		
		(b) Direction générale de la main-d'oeuvre féminine Collabore à l'évaluation des lois du Gouvernement, ainsi que des politiques et des programmes des ministères, afin de s'assurer qu'on y tient compte des préoccupations des femmes; appuie le ministre chargé de la Condition féminine; transmet au public les informations pertinentes sur les dossiers gouvernementaux qui se rapportent à cette question.			
	286 700 $	(1) Salaires	299 300 $		
	59 400	(2) Autres dépenses	59 700		
	346 100 $		359 000 $		
10 427 100 $		**Total des crédits pour le Travail**		10 575 000 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989
	AFFAIRES MUNICIPALES (XIII)	
	Sommaire des programmes	
	Dépenses de fonctionnement courantes	
1 069 200 $	1. Administration et finances	1 036 100 $
340 400	2. Commission municipale	386 200
30 440 900	3. Services consultatif et financiers	31 183 300
4 774 600	4. Évaluation municipale	4 839 700
1 119 400	5. Service d'informatique	2 265 900
2 829 900	6. Service d'aménagement municipal	2 834 200
388 300	7. Service provincial d'aménagement du territoire	393 500
139 900	8. Commission des droits de surface	123 000
41 102 600 $	**Total des dépenses de fonctionnement . . . . . .**	43 061 900 $
	Dépenses en capital	
705 000	9. Dépenses en capital	225 000
41 807 600 $*	**Total des crédits pour les Affaires municipales . . . . .**	43 286 900 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	41 869 500 $
Transferts de fonctions allant à :	
- Culture, Patrimoine et Loisirs	(28 400)
- Finances	(22 400)
- Voirie et Transport	(59 600)
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	48 500
Crédits 1987-1988 après rajustement	41 807 600 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		AFFAIRES MUNICIPALES (XIII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
1 069 200 $		1. Administration et finances		1 036 100 $	110
		Planification, gestion et contrôle de la politique et des programmes; coordination budgétaire et planification de la gestion; comptabilité, service de la paie, gestion des ressources humaines, et autres services administratifs; recherche et analyses visant à la planification et à l'élaboration de la politique du ministère.			
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
267 100 $		(1) Salaires	275 500 $		
60 800		(2) Autres dépenses	71 900		
327 900 $			347 400 $		
		(c) Gestion des ressources humaines			
114 100 $		(1) Salaires	125 500 $		
11 400		(2) Autres dépenses	11 400		
125 500 $			136 900 $		
		(d) Recherche			
170 200 $		(1) Salaires	173 100 $		
9 500		(2) Autres dépenses	9 500		
179 700 $			182 600 $		
		(e) Services administratifs et financiers			
213 900 $		(1) Salaires	173 300 $		
201 600		(2) Autres dépenses	175 300		
415 500 $			348 600 $		
340 400 $		2. Commission municipale		386 200 $	111
		Divers services aux administrations locales et aux particuliers : décisions sur les emprunts à long terme, sur les évaluations, sur les appels se rapportant au zonage, et sur les autorisations de dépenses à long terme.			
288 600 $		(a) Salaires	334 300 $		
51 800		(b) Autres dépenses	51 900		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		AFFAIRES MUNICIPALES (XIII) (suite)			
30 440 900 $		3. Services consultatif et financiers		31 183 300 $	112
		Service consultatif sur place aux municipalités et aux districts d'administration locale dans les domaines financier et administratif; uniformisation des méthodes de budgétisation, de comptabilité et d'écriture de rapports financiers; compensations d'impôt aux municipalités; subventions au transport en commun urbain; subventions pour les célébrations de centenaires; subventions de police et subventions d'aide globale.			
1 141 800 $	(a)	Salaires	1 206 900 $		
190 200	(b)	Autres dépenses	168 400		
26 480 600	(c)	Compensations d'impôt aux municipalités	27 109 000		
712 800	(d)	Subventions au transport en commun urbain	741 300		
17 300	(e)	Subventions pour les célébrations de centenaires	17 300		
548 200	(f)	Subventions de police	580 000		
1 350 000	(g)	Subventions d'aide globale	1 360 400		
4 774 600 $		4. Évaluation municipale		4 839 700 $	113
		Service complet d'évaluation mis à la disposition des municipalités, à l'exception de la Ville de Winnipeg; préparation annuelle d'évaluations rajustées et pondérées.			
4 220 700 $	(a)	Salaires	4 308 100 $		
553 900	(b)	Autres dépenses	531 600		
1 119 400 $		5. Service d'informatique		2 265 900 $	114
		Différents services informatiques (dont la création de systèmes) mis à la disposition du ministère et des municipalités, dans les domaines suivants : évaluation, comptabilité municipale, relevés d'impôt, comptes d'eau, Programme d'aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires, Programme de crédits aux propriétaires-occupants.			
388 100 $	(a)	Salaires	417 000 $		
731 300	(b)	Autres dépenses	1 848 900		
2 829 900 $		6. Service d'aménagement municipal		2 834 200 $	115
		Conseils professionnels de planification aux municipalités et districts d'aménagement participant aux ententes; conseils de planification et mise en application de la Loi sur l'aménagement du territoire, pour les ministères gouvernementaux.			
2 513 900 $	(a)	Salaires	2 526 100 $		
316 000	(b)	Autres dépenses	308 100		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		AFFAIRES MUNICIPALES (XIII) (suite)			
388 300 $		7. Service provincial d'aménagement du territoire Soutien administratif et technique au Conseil interministériel d'aménagement du territoire et au Comité du Cabinet sur l'utilisation des terres; application du processus d'approbation des subdivisions.		393 500 $	116
	357 400 $	(a) Salaires	362 600 $		
	30 900	(b) Autres dépenses	30 900		
139 900 $		8. Commission des droits de surface Règlement des différends, en conformité avec la Loi sur les droits de surface.		123 000 $	117
	82 900 $	(a) Salaires	86 000 $		
	57 000	(b) Autres dépenses	37 000		
41 102 600 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		43 061 900 $	
		Dépenses en capital			
705 000 $		9. Dépenses en capital		225 000 $	118
	480 000 $	(a) Subventions en capital (1) Projet d'embellissement des rues principales du Manitoba	..... $		
	225 000	(2) Achats d'autobus urbains	225 000		
41 807 600 $		**Total des crédits pour les Affaires municipales**		43 286 900 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

RESSOURCES NATURELLES (XII)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

4 151 400 $	1. Administration et finances	4 992 300 $
20 379 700	2. Services régionaux	20 555 900
6 888 200	3. Ingénierie et construction	6 704 900
8 827 900	4. Ressources hydriques	8 975 400
13 673 600	5. Parcs	13 763 600
1 847 300	6. Terres	1 883 600
7 424 700	7. Forêts	6 775 800
3 850 000	8. Pêche	4 058 000
4 545 700	9. Faune	4 839 300
3 181 500	10. Levés et cartographie	3 185 400
777 000	11. Aide aux organismes	756 300
75 547 000 $	**Total des dépenses de fonctionnement**	76 490 500 $

Dépenses en capital

10 186 000	12. Dépenses en capital	9 577 400
85 733 000 $*	**Total des crédits pour les Ressources naturelles**	86 067 900 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Exercice se terminant le 31 mars 1989

RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)

*Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	85 960 800 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Services communautaires	28 900
- Services du Gouvernement	62 200
Transferts de fonctions allant à :	
- Culture, Patrimoine et Loisirs	(437 700)
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	118 800
Crédits 1987-1988 après rajustement	85 733 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
4 151 400 $	1.	Administration et finances Élaboration de la politique et des programmes, et administration : planification et recherche, services financiers, gestion des ressources humaines, services d'informatique et de vérification; subventions au Fonds de développement économique local et à la Société Odyssées manitobaines ltée.		4 992 300 $	119
20 600 $	(a)	Traitement du Ministre	20 600 $		
	(b)	Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
212 100 $	(1)	Salaires	213 700 $		
87 700	(2)	Autres dépenses	87 700		
299 800 $			301 400 $		
	(c)	Direction de la répartition des ressources et de l'économie			
634 500 $	(1)	Salaires	625 400 $		
110 200	(2)	Autres dépenses	107 200		
744 700 $			732 600 $		
	(d)	Services financiers			
786 900 $	(1)	Salaires	822 600 $		
310 400	(2)	Autres dépenses	311 000		
1 097 300 $			1 133 600 $		
	(e)	Gestion des ressources humaines			
688 200 $	(1)	Salaires	722 000 $		
131 900	(2)	Autres dépenses	132 100		
820 100 $			854 100 $		
	(f)	Service d'informatique			
246 600 $	(1)	Salaires	245 000 $		
42 300	(2)	Autres dépenses	42 300		
288 900 $			287 300 $		
	(g)	Services administratifs			
611 400 $	(1)	Salaires	643 900 $		
116 600	(2)	Autres dépenses	116 600		
728 000 $			760 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
		(h) Vérification interne			
144 900 $		(1) Salaires	145 100 $		
7 100		(2) Autres dépenses	7 100		
152 000 $			152 200 $		
. . . . . $		(j) Société Odyssées manitobaines ltée	150 000 $		
. . . . . $		(k) Fonds de développement économique local	600 000 $		
20 379 700 $	. . . . .	2. Services régionaux		20 555 900 $	120
		À l'échelle locale, réalisation des programmes et prestation des services ayant trait à l'utilisation et à la protection des ressources.			
		(a) Administration			
803 100 $		(1) Salaires	883 100 $		
784 100		(2) Autres dépenses	785 600		
138 700		(3) Lutte contre les dégâts causés par la faune (Somme récupérable du Canada : 30 000 $)	138 700		
1 725 900 $			1 807 400 $		
		(b) Région du Nord-Ouest			
996 300 $		(1) Salaires	982 100 $		
360 000		(2) Autres dépenses	360 000		
1 356 300 $			1 342 100 $		
		(c) Région du Nord-Est			
1 142 800 $		(1) Salaires	1 155 300 $		
661 300		(2) Autres dépenses	704 300		
1 804 100 $			1 859 600 $		
		(d) Région d'Entre-les-Lacs			
1 305 600 $		(1) Salaires	1 291 300 $		
499 600		(2) Autres dépenses	499 600		
1 805 200 $			1 790 900 $		
		(e) Région du Sud-Ouest			
826 600 $		(1) Salaires	846 900 $		
291 100		(2) Autres dépenses	291 100		
1 117 700 $			1 138 000 $		
		(f) Région de l'Ouest			
1 093 300 $		(1) Salaires	1 105 800 $		
417 800		(2) Autres dépenses	417 800		
1 511 100 $			1 523 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°

RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)

		(g) Région du Sud-Est		
911 500 $		(1) Salaires	942 500 $		
326 700		(2) Autres dépenses	326 700		
1 238 200 $			1 269 200 $		
		(h) Région de l'Est		
879 400 $		(1) Salaires	898 700 $		
287 100		(2) Autres dépenses	287 100		
1 166 500 $			1 185 800 $		
		(j) Région du parc provincial de Whiteshell		
658 800 $		(1) Salaires	682 000 $		
243 100		(2) Autres dépenses	243 100		
901 900 $			925 100 $		
		(k) Entente sur le développement du Nord - Élaboration et évaluation de programmes provinciaux de lutte contre les incendies		
260 600 $		(1) Salaires	274 500 $		
362 200		(2) Autres dépenses	362 200		
622 800 $			636 700 $		
		(m) Entente sur le développement du Nord - Programme provincial de détection des incendies		
36 500 $		(1) Salaires	37 900 $		
288 100		(2) Autres dépenses	288 100		
324 600 $			326 000 $		
		(n) Entente sur le développement du Nord - Programme provincial de prévention des incendies		
34 000 $		(1) Salaires	14 400 $		
86 900		(2) Autres dépenses	56 900		
120 900 $			71 300 $		
		(p) Entente sur le développement du Nord - Programme provincial de préparation à la lutte contre les incendies		
1 193 800 $		(1) Salaires	1 216 700 $		
2 163 700		(2) Autres dépenses	1 819 200		
3 357 500 $			3 035 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
	1 290 000 $	(r) Entente sur le développement du Nord - Fonds provincial supplémentaire de lutte contre les incendies	1 517 100 $		
	896 300 $	(s) Entente sur le développement du Nord - Programme provincial d'intervention contre les incendies . .	950 400 $		
	1 140 700 $	(t) Entente sur le développement du Nord - Programme provincial d'intervention en hélicoptère contre les incendies	1 176 800 $		
6 888 200 $		3. Ingénierie et construction . . . . . Services professionnels techniques, nécessaires à l'exécution des programmes, activités et projets élaborés par les directions des ressources des ministères et organismes gouvernementaux; autres services de gestion dans les domaines de l'ingénierie et de la construction, à la demande du ministère.		6 704 900 $	121
		(a) Administration			
510 900 $		(1) Salaires	511 200 $		
376 600		(2) Autres dépenses	316 700		
887 500 $			827 900 $		
250 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	100 000		
637 500 $			727 900 $		
		(b) Service technique			
1 454 000 $		(1) Salaires	1 292 300 $		
94 400		(2) Autres dépenses	94 400		
1 548 400 $			1 386 700 $		
55 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	55 000		
1 493 400 $			1 331 700 $		
		(c) Services régionaux d'ingénierie			
4 008 300 $		(1) Salaires	3 896 300 $		
783 500		(2) Autres dépenses	783 500		
4 791 800 $			4 679 800 $		
34 500		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	34 500		
4 757 300 $			4 645 300 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution nº
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
8 827 900 $		4. Ressources hydriques		8 975 400 $	122
		Planification à court et à long terme de l'utilisation, de la réglementation, de l'aménagement et du développement des ressources hydriques que la Province possède ou dont elle pourrait disposer. Services particuliers : émission de permis d'exploitation hydroélectrique et d'accès à des points d'eau; permis d'exploitation dans des zones désignées; autorisation d'activités dans les subdivisions; prévision des inondations; et Programme d'aménagement des rives.			
		(a) Administration générale			
381 400 $		(1) Salaires	399 000 $		
113 100		(2) Autres dépenses	113 300		
494 500 $			512 300 $		
		(b) Permis et autorisations			
499 800 $		(1) Salaires	499 300 $		
24 300		(2) Autres dépenses	24 300		
524 100 $			523 600 $		
		(c) Aménagement hydraulique			
1 416 400 $		(1) Salaires	1 406 000 $		
283 200		(2) Autres dépenses	283 200		
3 781 800		(3) Entretien des voies d'eau	3 795 700		
5 481 400 $			5 484 900 $		
		(d) Service hydrotechnique			
1 025 000 $		(1) Salaires	1 021 800 $		
777 400		(2) Autres dépenses	777 400		
1 802 400 $			1 799 200 $		
		(e) Administration régionale			
321 200 $		(1) Salaires	318 800 $		
36 800		(2) Autres dépenses	36 800		
358 000 $			355 600 $		
		(f) Accord fédéral-provincial sur la réduction des dommages causés par les inondations			
78 900 $		(1) Salaires	80 200 $		
88 600		(2) Autres dépenses	19 600		
		(Somme récupérable du Canada : 49 900 $)			
167 500 $			99 800 $		
. . . . . $		(g) Programme d'aménagement des rives	200 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
13 673 600 $		5. Parcs		13 763 600 $	123
		Constitution, planification, développement et aménagement d'un réseau de parcs provinciaux, à partir des ressources naturelles existantes, pour le bien-être physique, culturel, social et éducatif des Manitobains.			
		(a) Administration			
454 000 $		(1) Salaires	475 500 $		
186 900		(2) Autres dépenses	187 200		
640 900 $			662 700 $		
		(b) Planification			
675 000 $		(1) Salaires	663 800 $		
158 500		(2) Autres dépenses	157 000		
833 500 $			820 800 $		
		(c) Gestion des programmes			
419 800 $		(1) Salaires	409 900 $		
56 700		(2) Autres dépenses	56 700		
476 500 $			466 600 $		
		(d) Entretien des parcs			
8 414 500 $		(1) Salaires	8 571 200 $		
2 820 600		(2) Autres dépenses	2 741 100		
11 235 100 $			11 312 300 $		
		(e) Service aux visiteurs			
295 500 $		(1) Salaires	310 600 $		
98 400		(2) Autres dépenses	96 900		
393 900 $			407 500 $		
93 700 $		(f) Subventions	93 700 $		
1 847 300 $		6. Terres		1 883 600 $	124
		Gestion des terres domaniales et tenue d'un registre des terres domaniales.			
		(a) Administration			
102 300 $		(1) Salaires	104 200 $		
26 000		(2) Autres dépenses	26 200		
128 300 $			130 400 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
		(b) Gestion des terres domaniales			
658 100 $		(1) Salaires	683 600 $		
97 800		(2) Autres dépenses	97 800		
755 900 $			781 400 $		
		(c) Bureaux régionaux			
294 600 $		(1) Salaires	303 100 $		
87 800		(2) Autres dépenses	87 800		
382 400 $			390 900 $		
		(d) Registre des terres domaniales			
200 800 $		(1) Salaires	208 700 $		
200 600		(2) Autres dépenses	188 600		
401 400 $			397 300 $		
		(e) Entente sur le développement du Nord - Programme provincial du riz sauvage			
112 700 $		(1) Salaires	117 000 $		
66 600		(2) Autres dépenses	66 600		
179 300 $			183 600 $		
7 424 700 $		7. Forêts		6 775 800 $	125
		Appui à l'utilisation maximale et à l'aménagement idéal des ressources forestières; informations sur l'ensemble de ces ressources; protection des terres forestières; élaboration, mise en oeuvre et contrôle d'une politique en matière de développement et d'utilisation des ressources forestières; administration des ententes d'aménagement forestier et de reboisement.			
		(a) Administration			
431 900 $		(1) Salaires	472 900 $		
54 500		(2) Autres dépenses	54 800		
34 400		(3) Subventions	34 400		
520 800 $			562 100 $		
		(b) Aménagement des forêts			
675 500 $		(1) Salaires	682 200 $		
167 200		(2) Autres dépenses	161 400		
842 700 $			843 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
		(c) Sylviculture			
254 900 $		(1) Salaires	218 800 $		
881 700		(2) Autres dépenses	446 600		
1 136 600 $			665 400 $		
		(d) Protection des forêts			
685 300 $		(1) Salaires	460 000 $		
1 328 700		(2) Autres dépenses	1 441 400		
2 014 000 $			1 901 400 $		
		(e) Bureaux régionaux			
693 800 $		(1) Salaires	690 700 $		
225 000		(2) Autres dépenses	225 000		
918 800 $			915 700 $		
		(f) Entente sur le développement du Nord - Programme provincial de reboisement des forêts			
443 200 $		(1) Salaires	356 100 $		
1 548 600		(2) Autres dépenses	1 531 500		
1 991 800 $			1 887 600 $		
3 850 000 $	8.	Pêche		4 058 000 $	126
		Administration de la pêche sportive et commerciale, des programmes d'empoissonnement, des programmes se rapportant à l'habitat des poissons, et du programme d'aide au transport pour les pêcheurs du Nord.			
		(a) Administration			
215 900 $		(1) Salaires	222 400 $		
47 600		(2) Autres dépenses	47 700		
263 500 $			270 100 $		
		(b) Bureaux régionaux			
740 900 $		(1) Salaires	709 800 $		
250 100		(2) Autres dépenses	250 100		
991 000 $			959 900 $		
		(c) Pisciculture			
581 500 $		(1) Salaires	592 100 $		
161 200		(2) Autres dépenses	161 200		
742 700 $			753 300 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
		(d) Aide à l'industrie de la pêche			
	571 200 $	(1) Salaires	643 200 $		
	91 300	(2) Autres dépenses	225 700		
	662 500 $		868 900 $		
		(e) Gestion de la pêche commerciale			
	181 700 $	(1) Salaires	184 900 $		
	31 700	(2) Autres dépenses	30 700		
	213 400 $		215 600 $		
		(f) Gestion de la pêche sportive			
	167 300 $	(1) Salaires	168 200 $		
	40 000	(2) Autres dépenses	40 000		
	207 300 $		208 200 $		
	342 600 $	(g) Aide au transport pour les pêcheurs du Nord	342 600 $		
	427 000 $	(h) Administration du programme de prêts aux pêcheurs	439 400 $		
4 545 700 $		9. Faune		4 839 300 $	127
		Programmes de conservation et de développement des ressources fauniques pour le commerce et les loisirs.			
		(a) Administration générale			
	217 700 $	(1) Salaires	239 300 $		
	41 700	(2) Autres dépenses	42 300		
	259 400 $		281 600 $		
		(b) Gestion des opérations			
	289 900 $	(1) Salaires	254 600 $		
	133 600	(2) Autres dépenses	130 500		
	1 000	(3) Subventions	1 000		
	424 500 $		386 100 $		
		(c) Aménagement de l'habitat			
	413 700 $	(1) Salaires	411 400 $		
	421 400	(2) Autres dépenses	421 400		
	835 100 $		832 800 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
		(d) Service des données biologiques			
454 000 $		(1) Salaires	469 400 $		
166 400		(2) Autres dépenses	166 400		
12 000		(3) Subventions	12 000		
632 400 $			647 800 $		
		(e) Bureaux régionaux			
546 400 $		(1) Salaires	513 900 $		
177 800		(2) Autres dépenses	177 800		
724 200 $			691 700 $		
		(f) Entente sur le développement du Nord - Programme provincial de conservation des ressources fauniques			
110 300 $		(1) Salaires	122 800 $		
122 800		(2) Autres dépenses	122 800		
233 100 $			245 600 $		
		(g) Contrôle de l'industrie de la fourrure			
494 800 $		(1) Salaires	467 400 $		
149 100		(2) Autres dépenses	357 200		
30 900		(3) Subventions	60 900		
		(Somme récupérable du Canada : 240 000 $)			
674 800 $			885 500 $		
325 000 $		(h) Entente Canada-Manitoba sur la prévention des dommages causés aux récoltes par la sauvagine	324 500 $		
		(Somme récupérable du Canada : 162 300 $)			
		(j) Contrôle du commerce des ressources fauniques			
200 400 $		(1) Salaires	204 500 $		
32 500		(2) Autres dépenses	134 900		
4 000		(3) Subventions	4 000		
200 300		(4) Indemnisation des dommages causés par le gros gibier	200 300		
		(Somme récupérable du Canada : 102 400 $)			
437 200 $			543 700 $		
3 181 500 $	10.	Levés et cartographie		3 185 400 $	128
		Service provincial centralisé : levés officiels et directeurs, cartes géographiques et topographiques, télédétection. Bibliothèque provinciale de photographies aériennes et bureau central des cartes.			
		(a) Administration			
265 900 $		(1) Salaires	277 000 $		
52 500		(2) Autres dépenses	52 700		
318 400 $			329 700 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
		(b) Service des levés			
681 700 $		(1) Salaires	657 800 $		
416 200		(2) Autres dépenses	416 200		
1 097 900 $			1 074 000 $		
170 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	170 000		
927 900 $			904 000 $		
		(c) Service de cartographie			
690 400 $		(1) Salaires	701 600 $		
125 500		(2) Autres dépenses	125 500		
815 900 $			827 100 $		
31 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	31 000		
784 900 $			796 100 $		
		(d) Distribution des cartes et télédétection			
386 300 $		(1) Salaires	395 000 $		
370 200		(2) Autres dépenses	370 200		
756 500 $			765 200 $		
185 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	185 000		
571 500 $			580 200 $		
		(e) Service d'informatique			
442 400 $		(1) Salaires	439 000 $		
136 400		(2) Autres dépenses	136 400		
578 800 $			575 400 $		
777 000 $	11.	Aide aux organismes		756 300 $	129
		Aide au bon fonctionnement des groupes et organismes suivants : Commission manitobaine de l'eau, groupe d'opposition au projet de dérivation Garrison, Commission des districts de conservation; financement du Fonds de mise en valeur du patrimoine écologique du Manitoba, et subventions à l'Institut des ressources naturelles.			
42 400 $		(a) Commission manitobaine de l'eau	23 400 $		
25 000 $		(b) Groupe d'opposition au projet de dérivation Garrison	25 000 $		
		(c) Commission des districts de conservation			
300 100 $		(1) Salaires	299 900 $		
139 500		(2) Autres dépenses	138 000		
439 600 $			437 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
	250 000 $	(d) Fonds de mise en valeur du patrimoine écologique .	250 000 $		
	20 000 $	(e) Subventions à l'Institut des ressources naturelles	20 000 $		
75 547 000 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		76 490 500 $	
		Dépenses en capital			
10 186 000 $	12.	Dépenses en capital		9 577 400 $	130
	242 500 $	(a) Acquisition et construction de biens corporels - Administration provinciale de l'Entente sur le développement du Nord	242 500 $		
	8 012 400	(b) Acquisition et construction de biens corporels - Autres projets . . . . . (Somme récupérable du Canada : 585 000 $)	7 403 800	(1)	
	1 931 100	(c) Subventions en capital	1 931 100		
85 733 000 $		**Total des crédits pour les Ressources naturelles**		86 067 900 $	

Note (1) - Le montant total autorisé pour le ministère au poste de l'Entente fédérale-provinciale sur le secteur agro-alimentaire s'élève à 870 000 $ dont 174 000 $ sont inclus, à ce poste, dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba.

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989	
	AFFAIRES DU NORD (XIX)		
	Sommaire des programmes		
	Dépenses de fonctionnement courantes		
1 131 700 $	1. Administration et finances	1 184 700 $	
7 067 800	2. Développement des administrations locales	7 253 900	
2 764 000	3. Gestion et coordination des ententes	5 425 600	
9 958 700	4. Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord . .	10 092 500	(1)
2 036 700	5. Secrétariat des affaires autochtones	1 882 500	
22 958 900 $	**Total des dépenses de fonctionnement**	25 839 200 $	
	Dépenses en capital		
4 194 400	6. Dépenses en capital	4 609 400	(1)
27 153 300 $*	**Total des crédits pour les Affaires du Nord**	30 448 600 $	

Note (1) - Le montant total autorisé au chapitre de l'Entente sur le développement du Nord est comme suit :

1987-1988		1988-1989
	Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord	
9 958 700 $	- Dépenses de fonctionnement courantes	10 092 500 $
2 908 000	- Dépenses en capital	2 908 000
3 216 500	- Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba	3 250 100
16 083 200 $	Sous-total Canada-Manitoba	16 250 600 $
12 606 000	Entente sur le développement du Nord - Dépenses provinciales	12 530 000
28 689 200 $	Total pour l'Entente sur le développement du Nord	28 780 600 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Exercice se terminant le 31 mars 1989

AFFAIRES DU NORD (XIX) (suite)

*Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	26 381 100 $
Transferts de fonctions allant à :	
- Culture, Patrimoine et Loisirs	(54 100)
- Éducation	(50 500)
Transferts de crédits venant de :	
- Services du Gouvernement	4 800
- Fonds manitobain de soutien à l'emploi	1 000 000
Transferts de crédits allant à :	
- Voirie et Transport, suite à l'Entente sur le développement du Nord	(128 000)
Crédits 1987-1988 après rajustement	27 153 300 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		AFFAIRES DU NORD (XIX)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
1 131 700 $		1. Administration et finances		1 184 700 $	131
		Direction, contrôle, planification et recherche, et coordination de la politique et des programmes; soutien administratif du ministère, ainsi que des communautés éloignées et de celles du Nord, dans les domaines suivants : budget, dépenses, et ententes de partage des coûts.			
20 600 $		(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
273 800 $		(1) Salaires	278 900 $		
76 500		(2) Autres dépenses	76 500		
350 300 $			355 400 $		
		(c) Direction de la recherche et de la planification			
245 500 $		(1) Salaires	273 300 $		
43 000		(2) Autres dépenses	43 000		
288 500 $			316 300 $		
		(d) Services administratifs et financiers			
365 700 $		(1) Salaires	379 900 $		
46 000		(2) Autres dépenses	48 500		
411 700 $			428 400 $		
		(e) Fonds des Affaires du Nord			
52 600 $		(1) Salaires	56 000 $		
8 000		(2) Autres dépenses	8 000		
60 600 $			64 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		AFFAIRES DU NORD (XIX) (suite)			
7 067 800 $		2. Développement des administrations locales . . . . . Services aux communautés éloignées et à celles du Nord, dans le but de les aider à s'administrer elles-mêmes : aide financière et technique aux municipalités, sur place.		7 253 900 $	132
		(a) Services de soutien des programmes et des opérations			
375 500 $		(1) Salaires	265 000 $		
85 000		(2) Autres dépenses	83 500		
3 344 100		(3) Service aux administrations locales	3 610 800		
75 000		(4) Subventions d'aide globale	75 000		
100 000		(5) Formation locale	100 000		
396 300		(6) Services régionaux	396 300		
262 900		(7) Subventions	270 000		
4 638 800 $			4 800 600 $		
		(b) Région de Thompson			
472 200 $		(1) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord - Programmes provinciaux	489 800 $		
		362 600 $ (a) Salaires . . . . . 380 200 $			
		109 600 (b) Autres dépenses . . 109 600			
		(c) Région du Pas			
202 900 $		(1) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord - Programmes provinciaux	197 100 $		
		152 900 $ (a) Salaires . . . . . 147 100 $			
		50 000 (b) Autres dépenses . . 50 000			
		(d) Région de Dauphin			
328 600 $		(1) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord - Programmes provinciaux	386 900 $		
		248 600 $ (a) Salaires . . . . . 306 900 $			
		80 000 (b) Autres dépenses . . 80 000			
		(e) Région de Selkirk			
503 000 $		(1) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord - Programmes provinciaux	477 800 $		
		382 500 $ (a) Salaires . . . . . 357 300 $			
		120 500 (b) Autres dépenses . . 120 500			
		(f) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord - Programmes conjoints			
38 900 $		(1) Programme local de mesures d'urgence	38 900 $		
38 900		(2) Moins : Somme récupérable d'autres postes . . .	38 900		
. . . . . $			. . . . . $		

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		AFFAIRES DU NORD (XIX) (suite)			
		(g) Service technique			
599 800 $		(1) Salaires	586 400 $		
124 200		(2) Autres dépenses	124 200		
724 000 $			710 600 $		
		(h) Service de vérification			
170 900 $		(1) Salaires	163 700 $		
27 400		(2) Autres dépenses	27 400		
198 300 $			191 100 $		
2 764 000 $		3. Gestion et coordination des ententes		5 425 600 $	133
		Administration et coordination des programmes et du financement, conformément à l'Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord, l'Entente fédérale-provinciale spéciale d'aménagement rural et de développement agricole, et l'Accord sur la submersion des terres du Nord.			
		(a) Entente sur le développement du Nord - Programmes provinciaux			
153 700 $		(1) Salaires	156 800 $		
35 000		(2) Autres dépenses	35 000		
410 900		(3) Versements aux autres ministères participants .	410 900		
599 600 $			602 700 $		
		(b) Gestion et coordination des ententes			
262 200 $		(1) Salaires	510 200 $		
85 000		(2) Autres dépenses	163 500		
509 300		(3) Accord sur la submersion des terres du Nord . .	2 855 000		
856 500 $			3 528 700 $		
		(c) Entente fédérale-provinciale spéciale d'aménagement rural et de développement agricole			
113 900 $		(1) Salaires	115 100 $		
800 100		(2) Autres dépenses	800 100		
		(Somme récupérable du Canada : 600 100 $)			
914 000 $			915 200 $	(1)	
		(d) Services de développement			
206 100 $		(1) Salaires	193 500 $		
42 800		(2) Autres dépenses	40 500		
145 000		(3) Aide aux petites entreprises	145 000		
393 900 $			379 000 $		

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 228 800 $ est prévu dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente fédérale-provinciale spéciale d'aménagement rural et de développement agricole, ce qui porte le montant autorisé pour ce poste à un total de 1 144 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		AFFAIRES DU NORD (XIX) (suite)			
9 958 700 $		4. Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord . . . . . (Somme récupérable du Canada : 5 900 900 $)		10 092 500 $	(2) 134
2 036 700 $		5. Secrétariat des affaires autochtones . . . . . Aide à l'élaboration de la politique; recherche et planification; analyse de la politique; négociations interprovinciales et fédérale-provinciale; organisation et coordination de diverses activités; appui au Conseil exécutif par l'intermédiaire du Comité du Cabinet sur les affaires Autochtones.		1 882 500 $	135
	286 300 $	(a) Salaires	304 900 $		
	177 600	(b) Autres dépenses	177 600		
	572 800	(c) Subventions	400 000		
	1 000 000	(d) Fonds de développement économique pour les Autochtones	1 000 000		
22 958 900 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		25 839 200 $	
		Dépenses en capital			
4 194 400 $		6. Dépenses en capital		4 609 400 $	136
		(a) Acquisition et construction de biens corporels - Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord			
	2 392 000 $	(1) Affaires du Nord	2 392 000 $		
	516 000	(2) Autres ministères . . . . . (Somme récupérable du Canada : 1 360 000 $)	516 000		
	2 908 000 $		2 908 000 $		(3)

Note (2) - Le montant total autorisé au chapitre de l'Entente sur le développement du Nord est comme suit :

1987-1988		1988-1989
	Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord	
9 958 700 $	- Dépenses de fonctionnement courantes	10 092 500 $
2 908 000	- Dépenses en capital	2 908 000
3 216 500	- Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba	3 250 100
16 083 200 $	Sous-total Canada-Manitoba	16 250 600 $
12 606 000	Entente sur le développement du Nord - Dépenses provinciales	12 530 000
28 689 200 $	Total pour l'Entente sur le développement du Nord	28 780 600 $

Note (3) - En plus de cette somme, un montant de 727 000 $ est prévu dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente sur le développement du Nord, ce qui porte le montant des Dépenses en capital autorisé pour ce poste à un total de 3 635 000 $. Comme le montre la note (2), le montant total autorisé des dépenses à partager avec le Canada, y inclus les Dépenses de fonctionnement courantes, s'élève à 16 250 600 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		AFFAIRES DU NORD (XIX) (suite)			
		(b) Acquisition et construction de biens corporels			
	501 400 $	(1) Autres projets	1 101 400 $		
	185 000	(2) Accord sur la submersion des terres du Nord . .	. . . . .		
	600 000	(3) Routes d'accès aux localités éloignées et aux ressources	600 000		
	1 286 400 $		1 701 400 $		
27 153 300 $		**Total des crédits pour les Affaires du Nord . . . . . .**		30 448 600 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989

AFFAIRES URBAINES (XX)

Sommaire des programmes

	Dépenses de fonctionnement courantes	
540 800 $	1. Administration et finances	563 500 $
41 000 000	2. Aide financière à la Ville de Winnipeg	42 711 000
2 806 200	3. Coordination de la politique	4 384 700
44 347 000 $	**Total des dépenses de fonctionnement**	47 659 200 $
	Dépenses en capital	
20 650 200	4. Dépenses en capital	23 657 000
64 997 200 $*	**Total des crédits pour les Affaires urbaines**	71 316 200 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	64 994 600 $
Transferts de fonctions venant de :	
- Services du Gouvernement	2 600
Crédits 1987-1988 après rajustement	64 997 200 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution nº
		AFFAIRES URBAINES (XX)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
540 800 $		1. Administration et finances		563 500 $	137
		Cabinets du Ministre et du Sous-ministre; gestion des ressources humaines, services financiers et autres services administratifs.			
	10 300 $	(a) Traitement du Ministre	20 600 $		
		(b) Cabinets du Ministre et du Sous-ministre			
	229 500 $	(1) Salaires	226 800 $		
	48 300	(2) Autres dépenses	55 300		
	277 800 $		282 100 $		
		(c) Services administratifs et financiers			
	229 400 $	(1) Salaires	235 400 $		
	23 300	(2) Autres dépenses	25 400		
	252 700 $		260 800 $		
41 000 000 $		2. Aide financière à la Ville de Winnipeg		42 711 000 $ (1)	138
		Subventions de fonctionnement courant à la Ville de Winnipeg.			
	18 746 000 $	(a) Subvention aux programmes en cours	19 326 000 $		
	15 754 000	(b) Subvention aux transports en commun	16 485 000		
	6 500 000	(c) Subvention d'aide globale	6 900 000		
2 806 200 $		3. Coordination de la politique		4 384 700 $	139
		Formulation de la politique, conseils sur la planification urbaine, relations intergouvernementales avec la Ville de Winnipeg; paiement de la quotepart de la Province pour l'amélioration du centre de Winnipeg; aide à la participation des résidents du centre quant aux possibilités d'emploi et de développement.			
	340 400 $	(a) Salaires	395 900 $		
	148 300 $	(b) Autres dépenses	73 300 $		
		(c) Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg			
	195 700 $	(1) Versements aux autres autorités participantes .	. . . . . $		
	356 100	(2) Versements aux autres ministères provinciaux .	. . . . .		
	551 800 $		. . . . . $		

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 12 720 000 $ est prévu dans les Dépenses en capital, ce qui porte le montant des subventions à la Ville de Winnipeg à un total de 55 431 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		AFFAIRES URBAINES (XX) (suite)			
		(d) Nouvelle Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg			
	372 000 $	(1) Versements aux autres autorités participantes .	666 200 $		
	1 120 000	(2) Versements aux autres ministères provinciaux .	2 299 700		
	188 000	(3) Dépenses ministérielles	776 000		
	1 680 000 $	(Somme récupérable du Canada et de la Ville de Winnipeg : 2 127 500 $)	3 741 900 $	(2)	
		(e) Accord Canada-Manitoba au sujet de la récréation et de la conservation sur le couloir de la rivière Rouge (A.R.C.)			
	25 000 $	(1) Administration de l'Accord et autres dépenses .	13 800 $		
		(Somme récupérable du Canada : 6 900 $)			
		(f) Aménagement des rives			
	42 600 $	(1) Salaires	46 800 $		
	18 100	(2) Autres dépenses	113 000		
	60 700 $		159 800 $		
44 347 000 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		47 659 200 $	
		Dépenses en capital			
20 650 200 $	. . . . .	4. Dépenses en capital		23 657 000 $	140
		(a) Acquisition et construction de biens corporels - Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg			
	1 646 700 $	(1) Versements aux autres autorités participantes .	. . . . . $		
	1 065 300	(2) Versements aux autres ministères provinciaux .	. . . . .		
	1 864 600	(3) Dépenses ministérielles	2 414 600		
	4 576 600 $	(Somme récupérable du Canada et de la Ville de Winnipeg : 1 609 800 $)	2 414 600 $	(3)	
	737 400 $	(b) Acquisition et construction de biens corporels - Aménagement du couloir de la rivière Rouge, dans le cadre de l'Accord sur la récréation et la conservation	639 500 $		
	13 531 800 $	(c) Aide financière à la Ville de Winnipeg	12 720 000 $		
	684 400 $	(d) Aménagement des rives	125 000 $		

Note (2) - En plus de cette somme, un montant de 935 500 $ est prévu dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg (de ce montant, 574 900 $ se rapporte aux Versements aux autres ministères provinciaux); le montant total des Dépenses en capital autorisé pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg s'élève donc à 4 677 400 $. En y ajoutant le total des Dépenses en capital autorisé pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg, l'on obtient un grand total, à ce poste, de 14 374 800 $.

Note (3) - En plus de cette somme, un montant de 603 700 $ est prévu dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour l'Entente sur le centre de Winnipeg; le montant total des Dépenses en capital autorisé pour l'Entente sur le centre de Winnipeg s'élève donc à 3 018 300 $. Il n'y a pas de montant autorisé en Dépenses de fonctionnement courantes pour l'Entente sur le centre de Winnipeg.

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		AFFAIRES URBAINES (XX) (suite)			
		(e) Acquisition et construction de biens corporels - Nouvelle Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg			
	700 000 $	(1) Versements aux autres autorités participantes .	3 899 900 $		
	280 000	(2) Versements aux autres ministères provinciaux .	1 650 000		
	140 000	(3) Dépenses ministérielles	2 208 000		
	1 120 000 $	(Somme récupérable du Canada et de la Ville de Winnipeg : 2 471 800 $)	7 757 900 $	(4)	
64 997 200 $		**Total des crédits pour les Affaires du Nord . . . . . .**		71 316 200 $	

Note (4) - En plus de cette somme, un montant de 1 939 500 $ est prévu dans les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg (de ce montant, 412 500 $ se rapporte aux Versements aux autres ministères provinciaux); le montant total des Dépenses en capital autorisé pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg s'élève donc à 9 697 400 $. En y ajoutant le total des Dépenses de fonctionnement courantes autorisé pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg, l'on obtient un grand total, à ce poste, de 14 374 800 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		AUTORISATIONS DE CRÉDITS -			
		ENTENTES CANADA-MANITOBA (XXVI)			
7 569 700 $	. . . . .	1. Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba		9 666 600 $	141
		Dépenses provinciales liées aux activités entreprises à la suite de diverses ententes fédérales-provinciales.			
	687 700 $	(a) Entente sur le secteur agro-alimentaire	502 800 $		
		327 700 $ (1) Fonctionnement . . 328 800 $			
		360 000 (2) Capital et subventions . . . 174 000			
	955 300	(b) Entente 1985 - 1990 sur le tourisme	955 900		
		515 300 $ (1) Fonctionnement . . 533 100 $			
		440 000 (2) Capital et subventions . . . 422 800			
		(Somme récupérable du Canada : 477 900 $)			
	3 216 500	(c) Entente Canada-Manitoba sur le développement du Nord	3 250 100		
		2 489 500 $ (1) Fonctionnement . . 2 523 100 $			
		727 000 (2) Capital et subventions . . . 727 000			
		(Somme récupérable du Canada : 1 815 200 $)			
	1 282 200	(d) Entente sur le centre de Winnipeg	603 700		
		138 000 $ (1) Fonctionnement . . . . . $			
		1 144 200 (2) Capital et subventions . . . 603 700			
		(Somme récupérable du Canada : 402 400 $)			
	700 000	(e) Nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg	2 875 000		
		420 000 $ (1) Fonctionnement . . 935 500 $			
		280 000 (2) Capital et subventions . . . 1 939 500			
		(Somme récupérable du Canada : 1 149 800 $)			
	228 500	(f) Entente spéciale d'aménagement rural et de développement agricole	228 800		
		228 500 $ (1) Fonctionnement . . 228 800 $			
		(Somme récupérable du Canada : 150 000 $)			
	429 500	(g) Entente sur l'exploitation minérale (EDER)	420 300		
		429 500 $ (1) Fonctionnement . . 420 300 $			
	70 000	(h) Entente sur la planification du développement économique	30 000		
		70 000 $ (1) Fonctionnement . . 30 000 $			
		(Somme récupérable du Canada : 15 000 $)			
	. . . . .	(j) Développement économique du secteur de la santé . .	800 000		
		. . . . . $ (1) Fonctionnement . . 800 000 $			
7 569 700 $		**Total des crédits pour les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba		9 666 600 $ (1)	

Note (1) - Le montant total autorisé pour les Autorisations de crédits - Ententes Canada-Manitoba, soit 9 666 600 $, se répartit ainsi : 5 799 600 $ pour les Dépenses de fonctionnement courantes, et 3 867 000 $ pour les Dépenses en capital.

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°

AUTORISATIONS DE CRÉDITS -

ENTENTES CANADA-MANITOBA (XXVI) (suite)

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	7 811 700 $
Transferts de crédits allant à :	
- Voirie et Transport, suite à l'Entente sur le développement du Nord	(32 000)
- Industrie, Commerce et Technologie, suite à l'Entente sur la planification du développement économique	(210 000)
Crédits 1987-1988 après rajustement	7 569 700 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°

ALLÉGEMENT DES TAUX D'INTÉRÊT ÉLEVÉS (XXVIII)

Dépenses de fonctionnement courantes

. . . . . $		1. Programme d'allégement des taux d'intérêt élevés . . . . . Aide financière au service de la dette à l'intention des propriétaires, des agriculteurs et des petites entreprises.		. . . . . $	
. . . . . $*		Total des crédits pour l'Allégement des taux d'intérêt élevés		. . . . . $	

*Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	1 445 000 $
Transferts de crédits allant à :	
- Agriculture	(1 100 000)
- Développement de l'entreprise et Tourisme . . .	(345 000)
Crédits 1987-1988 après rajustement	. . . . . $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		CRÉDITS - INONDATIONS ET URGENCES DIVERSES (XVIII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
1 000 000 $		1. Crédits - Inondations et urgences diverses		1 500 000 $	142
		Dépenses liées aux inondations et autres désastres naturels : subventions aux municipalités lors d'inondations, dépenses ministérielles liées aux inondations, Comité manitobain d'aide aux sinistrés, et autres dépenses connexes.			
1 000 000 $*		**Total des crédits pour les Inondations et urgences diverses . . . . .**		1 500 000 $	

*Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	1 000 000 $
Crédits 1987-1988 après rajustement	1 000 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		AUGMENTATION GÉNÉRALE DE SALAIRE (XXV)			
. . . . . $	1.	Augmentation générale de salaire . . . . . Coût prévu de l'augmentation générale de salaire au niveau des ministères du Gouvernement. Le montant autorisé à ce poste peut, en totalité ou en partie, accroître la masse salariale qui est autorisée pour chacun des budgets ministériels et être réparti dans chaque ministère au gré du Ministre des Finances.		24 000 000 $	143
. . . . . $*		Total des crédits pour l'Augmentation générale de salaire		24 000 000 $	

*Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	. . . . . $
Crédits 1987-1988 après rajustement	. . . . . $

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°
		FONDS MANITOBAIN DE SOUTIEN À L'EMPLOI (XXIX)			
52 711 200 $	1.	Fonds manitobain de soutien à l'emploi		54 173 500 $	144
		(a) Mise en valeur des ressources naturelles			
7 215 000 $		(1) Dépenses de fonctionnement courantes	6 529 800 $		
1 000 000		(2) Dépenses en capital	. . . . .		
		(Somme récupérable du Canada : 395 700 $)			
8 215 000 $			6 529 800 $		
		(b) Développement technologique			
3 876 000 $		(1) Dépenses de fonctionnement courantes	3 635 500 $		
		(c) Développement de l'entreprise			
5 375 000 $		(1) Dépenses de fonctionnement courantes	7 180 600 $		
		(d) Perfectionnement des ressources humaines			
26 065 000 $		(1) Dépenses de fonctionnement courantes	25 986 100 $		
150 000		(2) Dépenses en capital	. . . . .		
		(Somme récupérable du Canada : 2 330 000 $)			
26 215 000 $			25 986 100 $		
		(e) Développement des infrastructures			
1 615 000 $		(1) Dépenses de fonctionnement courantes	3 116 000 $		
7 200 000		(2) Dépenses en capital	7 725 500		
		(Somme récupérable du Canada : 270 000 $)			
8 815 000 $			10 841 500 $		
		(f) Administration			
215 200 $		(1) Dépenses de fonctionnement courantes	. . . . . $		
52 711 200 $*		Total des crédits pour le Fonds manitobain de soutien à l'emploi . .		54 173 500 $	(1)

Note (1) - Le montant total de 54 173 500 $ autorisé pour le Fonds manitobain de soutien à l'emploi se partage ainsi : 46 448 000 $ pour les Dépenses de fonctionnement courantes, et 7 725 500 $ pour les Dépenses en capital. En plus de ce total, un montant de 37 100 000 $ est ou sera inclus dans les autorisations de la Loi d'emprunt, ce qui porte le montant autorisé pour l'exercice 1988-1989 au chapitre du Fonds manitobain de soutien à l'emploi à un grand total de 91 273 500 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1988	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1989	Résolution n°

FONDS MANITOBAIN DE SOUTIEN À L'EMPLOI (XXIX) (suite)

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	55 000 000 $
Transferts de fonctions allant à :	
- Conseil exécutif	(160 000)
- Culture, Patrimoine et Loisirs	(662 100)
- Finances	(212 700)
Transferts de crédits allant à :	
- Développement de l'entreprise et Tourisme . . .	(15 000)
- Éducation	(45 000)
- Industrie, Commerce et Technologie	(194 000)
- Affaires du Nord	(1 000 000)
Crédits 1987-1988 après rajustement	52 711 200 $

Exercice se terminant le 31 mars 1988		Exercice se terminant le 31 mars 1989
	SOMMAIRE DU BUDGET DES DÉPENSES PRINCIPAL	
466 471 000 $	1. Total des crédits législatifs	566 374 600 $
3 751 389 300	2. Total des crédits votés	4 020 344 500
4 217 860 300 $*	Total des crédits votés et des crédits législatifs . . .	4 586 719 100 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1987-1988
Budget des dépenses principal 1987-1988	4 217 860 300 $
Crédits 1987-1988 après rajustement	4 217 860 300 $